



Rapport d'activité 2012

Sommaire

Résumé	3
Liste des abréviations	5
I. Structure et gouvernance	9
1. Des tutelles franco-allemandes	10
2. Les instances de pilotage	10
3. Le fonctionnement interne du CMB	11
4. Budget	11
1. Recettes	11
2. Dépenses	14
5. Les ressources humaines	15
1. L'équipe de direction	16
2. Les chercheurs en poste	16
3. Administration, coordination de projets, valorisation	19
4. Coordination scientifique	20
6. 2012 : Une année charnière	20
II. Bilan de l'activité scientifique	21
1. Formation à la recherche	21
2. Structure interne de la recherche	23
3. Les programmes de recherche	24
4. Manifestations scientifiques réalisées en 2012	26
5. Mise en réseau et renouvellement des partenariats	32
6. Valorisation et rayonnement	35
7. Perspectives	39
III. Activités au sein des axes et des groupes de travail	43
1. Axe 1 : Exercice du pouvoir : configurations et représentations	43
1. Individu, société et culture à l'époque nationale-socialiste	43
2. L'Europe comme espace de communication : médias, espaces publics et émotions	44
3. Action publique et circulation des savoirs	45
2. Axe 2 : Effet de frontière : espaces et circulation	47
1. Territoires, héritage, ruptures en Europe centrale et orientale	47
2. Migrations, territoires, sociétés	50
3. Axe 3 : Dynamique des savoirs et construction des disciplines	53
1. Théorie sociale et philosophie de l'histoire	53
2. Théories et pratiques des arts en Europe : genèse, circulation, transposition	54
3. Musiques et sociétés : la musique au regard des sciences sociales	55
IV. Liste des publications	59
V. Tableaux récapitulatifs	67
VI. Annexes	73
1. Annexe 1 : Liste des membres du conseil scientifique	75
2. Annexe 2 : Règlement intérieur	77
3. Annexe 3 : Formation doctorale	111
4. Annexe 4 : Evaluation de l'AERES et du Wissenschaftsrat	115

Résumé

L'année 2012 a été une année particulièrement importante, marquée par la double évaluation du Centre Marc Bloch par les instances française et allemande, par la visite de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, ainsi que par la célébration des 20 ans du Centre. Cette série d'échéances qui a sollicité l'engagement de l'équipe à un niveau très élevé, est d'une portée majeure pour la vie du Centre, pour son rayonnement et pour la réflexion autour de son avenir. Le Centre Marc Bloch en sort conforté dans son profil scientifique et dans son engagement pour la formation à la recherche et se sent encouragé à franchir une nouvelle étape dans l'approfondissement de son caractère binational et de son insertion dans le paysage universitaire allemand et européen.

L'année 2012 a également été particulièrement riche sur le plan scientifique. Cela vaut d'abord pour les projets de recherche dont la contribution à la constitution de l'équipe et au fonctionnement prend une part de plus en plus grande. Le projet CODISP a démarré en avril. Le projet « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung » a été déposé avec succès auprès du BMBF et du MESR et a pu démarrer en octobre. D'autres projets se poursuivent (« Phantomgrenzen in Ostmitteleuropa », « Les lieux scéniques », « Aisthesis », notamment). Cela vaut également au niveau de l'équipe de chercheurs qui a été en partie renouvelée, contribuant à de nouvelles inflexions dans les projets et la vie scientifique du CMB.

Le CMB a vu aussi en 2012 la consolidation et l'élargissement de ses réseaux scientifiques. En particulier le projet « Saisir l'Europe » constitue une nouvelle étape et insère le CMB dans un faisceau dense de relations et d'échanges qui dépassent l'horizon franco-allemand. La fédération des efforts des institutions partenaires autour d'un projet commun et le recrutement de jeunes chercheurs aux parcours internationaux contribuent à institutionnaliser durablement des coopérations pour lesquelles le CMB a joué un rôle catalyseur.

Le Centre Marc Bloch s'est employé à renforcer son offre de formation doctorale en créant sur ses fonds propres de nouveaux dispositifs de financement – bourses de fin de thèse, nouveau contrat doctoral à l'adresse de doctorants venant des universités françaises, notamment – mais aussi en formalisant et en structurant l'encadrement des jeunes chercheurs accueillis sur place.

Les 20 ans du centre ont été l'occasion de repenser les outils de valorisation et de communication pour accroître la visibilité du CMB, mieux valoriser les travaux qui y sont réalisés et améliorer l'information, tant au niveau des outils classiques de diffusion que dans le recours aux réseaux sociaux.

Les activités de l'année 2012, les projets en cours ou qui seront développés dans les années à venir témoignent du dynamisme et de la capacité du CMB à se renouveler périodiquement.

Liste des abréviations

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ANR	Agence nationale de la recherche
BBAW	Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaft, Berlin
BGSS	Berlin Graduate School of Social Sciences (Humboldt Universität), Berlin
BMBF	Bundesministerium für Bildung und Forschung
BnF	Bibliothèque nationale de France
CAMS	Centre d'analyse et de mathématiques sociales (UMR 8557)
CERCEC	Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (UMR 8083), Paris
CESDIP	Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (UMR 8183), Guyancourt
CETOBAC	Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (UMR 8032), Paris
CIERA	Centre interdisciplinaire d'étude et de recherche sur l'Allemagne
CMB	Centre Marc Bloch, Berlin
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers, Paris
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CODISP	Création de Concepts et d'Outils pour le Développement de l'Intelligence de Sécurité Publique (projet BMBF)
CRH	Centre de recherche historique (UMR 8558), Paris
CRIA	Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (UMR 8131), Paris (depuis 2013 « Centre Georg Simmel, Recherches franco-allemandes en sciences sociales »)
DARIAH	Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities (EU)
DFG	Deutsche Forschungsgemeinschaft
DFH/UFA	Deutsch-Französische Hochschule / Université franco-allemande
ENS	Ecole Normale Supérieure
ERC	European Research Council
EHESS	Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris
FIT	Frankfurter Institut für Transformationsstudien (Universität Viadrina), Frankfurt-Oder
FU	Freie Universität, Berlin
GDR	Groupement de recherche (CNRS)
GWZO	Geisteswissenschaftliche Zentrum Geschichte und Kultur Ostmitteleuropas (Universität Leipzig)
HERA-Net	Humanities in the European Research Area – Network (EU)
HU (HUB)	Humboldt Universität, Berlin
IEP	Institut d'études politiques
IFHA	Institut français d'histoire en Allemagne, Frankfurt-Main

IFRE	Institut français de recherche à l'étranger (MAE)
IHTP	Institut d'histoire du temps présent (Unité propre CNRS), Paris
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
IRICE	Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (UMR 8138), Paris
ISP	Institut des sciences sociales du politique (UMR 7220), Cachan et Nanterre
MAE	Ministère des affaires étrangères
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MPI	Max Planck Institut
MSH	Maison des sciences de l'homme
ÖAW	Österreichische Akademie der Wissenschaften
OFAJ/DFJW	Office franco-allemand pour la jeunesse / Deutsch-französisches Jugendwerk
PFR	Programme formation recherche (CIERA)
SFB	Sonderforschungsbereiche (DFG)
TGE	Très grand équipement (CNRS)
STREPs	Specific Targeted Research Projects (EU)
UFA/DFA	Deutsch-Französische Hochschule / Université franco-allemande
UMIFRE	Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger (MAE/CNRS)
UMR	Unité mixte de recherche (CNRS)
ZMO	Zentrum Moderner Orient, Berlin
ZZF	Zentrum für Zeithistorische Forschung, Potsdam

RAPPORT

I – STRUCTURE ET GOUVERNANCE

Fondé le 9 décembre 1992 au lendemain de la chute du Mur de Berlin, le Centre Marc Bloch (CMB) – Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales de Berlin – est une institution de recherche et de formation à la recherche à dimension franco-allemande et à vocation interdisciplinaire. Les missions qui lui ont été assignées à sa création sont triples :

- Constituer un centre de recherche embrassant les différentes disciplines des sciences sociales et humaines ;
- Mettre en œuvre une pratique scientifique franco-allemande avec une ouverture européenne ;
- Conjuguer recherche et formation à la recherche.

Dans le respect de ses missions d'origine, il réunit des chercheurs et doctorants venus d'horizons disciplinaires et nationaux différents. Il s'attache à susciter la rencontre et la confrontation des traditions scientifiques allemandes et françaises à travers des projets concrets centrés sur un éventail large d'objets européens. A côté d'une pratique interdisciplinaire en sciences humaines et sociales consubstantielle des projets, des axes comme des groupes de travail du Centre, la dimension franco-allemande est un enjeu essentiel, intellectuel et scientifique, débouchant sur des coopérations européennes plus larges.

De centre franco-allemand sous tutelle purement française au départ, le Centre Marc Bloch a évolué depuis, et de manière renforcée au cours du quadriennal 2007-2011, en **une institution binationale**. Cette évolution est la conséquence de l'engagement financier et institutionnel du côté allemand à partir de 2001, un engagement qui s'est encore accentué depuis 2010. Parmi les 27 Instituts français de recherche à l'étranger, il est, avec la Maison française de Tokyo, le seul Institut à bénéficier actuellement d'un **financement binational**.

1- Des tutelles franco-allemandes

Le CMB est placé sous la tutelle des organismes suivants :

- dès l'origine, conjointement le **Ministère français des Affaires étrangères (MAE)** ainsi que le **Ministère français de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)**. Le MAEE prend en charge les postes de directeur et de directeur-adjoint français et alloue une subvention de fonctionnement annuelle dont le montant de base a été réduit de moitié en 2010 (passant de 155 000 euros à 75 000 euros). Le MESR attribue une subvention de base de 122 000 euros.
- le CNRS depuis 1997 : le CMB héberge depuis cette date une unité du CNRS, qui est une unité de service et de recherche (USR3130). Il s'inscrit également dans le dispositif de l'accord-cadre des UMIFRE (Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger) (UMIFRE 14) signé par le MAEE et le CNRS. Le CNRS affecte des chercheurs titulaires et un ITA au poste de secrétaire général ; il attribue en outre une subvention.
- le Ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche (Bundesministerium für Bildung und Forschung - BMBF) depuis 2001 : un aide-mémoire conclu entre le BMBF, le MAEE et le MESR prévoit une participation allemande au fonctionnement du CMB et le financement de chercheurs et de doctorants allemands. A partir de 2006, le BMBF a permis, en outre, la mise en place d'une direction franco-allemande avec la création d'un poste de directeur-adjoint. La subvention du BMBF permet ainsi de financer aujourd'hui trois chercheurs (dont le directeur adjoint allemand), un post-doctorant et deux doctorants.

Un nouveau pas a été franchi en 2010 à l'occasion du déménagement du CMB, contraint de quitter ses locaux quasi d'origine du Schiffbauerdamm. L'emménagement dans de nouveaux locaux plus vastes (708,07 m²) proposés par l'université Humboldt au cœur de Berlin-Mitte (Friedrichstrasse) a été rendu possible grâce à une augmentation substantielle de la subvention du BMBF (passant de 275 000 euros en 2009 à 438 500 euros en 2010). Les locaux dans lesquels le Centre se trouve depuis janvier 2011 au n° 191 de la Friedrichstrasse, offrent des conditions de travail plus agréables pour les chercheurs et les doctorants du Centre. Ils permettent surtout de se trouver à proximité immédiate de l'Université Humboldt, puisque le bâtiment abrite aussi les départements d'histoire et de philologie classique de la Humboldt. Les échanges s'en trouvent d'autant facilités à travers cette proximité vécue au quotidien.

Dernière étape de l'intégration franco-allemande croissante du CMB : un contrat de coopération avec l'Université Humboldt de Berlin signé en mars 2011 a fait du CMB un partenaire privilégié de l'Université Humboldt, le transformant en « **An-Institut** » auprès de cette dernière.

2- Les instances de pilotage

Le CMB dispose des instances de pilotage suivantes, qui reflètent le caractère multinational du Centre :

- Le **Conseil scientifique**, qui se réunit annuellement, alternativement à Paris et à Berlin, se prononce sur les orientations scientifiques du Centre et émet un avis motivé sur les candidatures aux postes de directeur et directeurs adjoints. Il est constitué, à parité, de personnalités scientifiques allemandes et françaises (liste des membres en annexe 1).
- En outre le projet de **Conseil d'administration** (voir aide-mémoire en cours de soumission) qui serait constitué également à parité des représentants des tutelles allemandes et françaises du Centre, validerait les grandes orientations de recherche, examinerait la politique budgétaire et ratifierait les nominations du directeur et des

directeurs adjoints, avant de les soumettre au **Conseil d'orientation stratégique (COS)** des UMIFRE.

3- Le fonctionnement interne du CMB

Le CMB dispose des instances de pilotage internes suivantes :

- Le **conseil de laboratoire**, qui se réunit au moins cinq fois par an pour débattre de toutes les questions relatives à la vie du Centre. Son rôle est consultatif. Il est composé de la direction (membres de droit), de représentants élus par les chercheurs, les doctorants et l'administration.
- Le **comité de sélection permanent**, qui est chargé d'attribuer les bourses sur fonds propres et les postes de chercheurs (BMBF) ouverts à candidature. Il est constitué de la direction du CMB (membres de droit), de représentants des chercheurs et des doctorants ainsi que de personnalités scientifiques extérieures. Son mandat est d'un an.

Depuis juillet 2011, le Centre dispose par ailleurs d'**un règlement intérieur** qui précise le mode de fonctionnement du Centre, les différents statuts de chercheurs, les procédures de rattachement, de recrutement et de renouvellement ainsi que les « bonnes pratiques ».

Ce dispositif cherchant à clarifier le fonctionnement interne du Centre a été complété par un document concernant la **formation doctorale**, adopté par le Conseil de laboratoire le 14 janvier 2013 et précisant la façon dont est conçue la formation doctorale au CMB et notamment le tutorat. (voir paragraphe « Formation doctorale » et document en annexe 3).

Débuté en 2011 à l'instigation de Lucile Debras, secrétaire générale, le travail de classement et d'archivage des pièces documentant la politique scientifique, la gestion des ressources humaines et l'administration du CMB depuis sa création en 1992, a en outre été poursuivi en 2012.

4- Budget

a) Recettes

En 2012, la subvention accordée par le **Ministère des Affaires Etrangères (MAE)** a été de **75.000,00 €**, comme en 2011, sans crédits spécifiques supplémentaires. Il faut ajouter à cela les salaires pris en charge directement par le MAE pour rémunérer le directeur et la directrice adjointe d'un montant estimé à **200.000,00€**.

Le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)** a maintenu sa dotation de base, mais a ôté le report de l'année 2011 à hauteur de 43.495,03 €. La dotation du MESR pour 2012 s'élevait donc à **82.304,97 €**.

Le **Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF)** a lui aussi maintenu son soutien au Centre en lui attribuant une subvention d'un montant de **446.000,00 €** permettant de couvrir les dépenses en loyer et charges connexes, en plus des bourses et postes de chercheurs prévus (à hauteur de 247.000,00 euros).

Le **Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** a alloué en 2012 une subvention de **62.000,00€**, auxquels il faut ajouter **450.000,00 €** (estimation) consacrés au personnel affecté à l'unité.

SUBVENTIONNEUR	MONTANT EN €
MAEE 20,9%	275.000,00
<i>dont personnel (estimation)</i>	<i>200.000,00</i>
MESR 6,3%	82.304,97
CNRS 38,9%	512.000,00
<i>dont personnel (estimation)</i>	<i>450.000,00</i>
BMBF 33,9%	446.000,00
<i>dont personnel (estimation)</i>	<i>247.000,00</i>
TOTAL	1.315.304,97

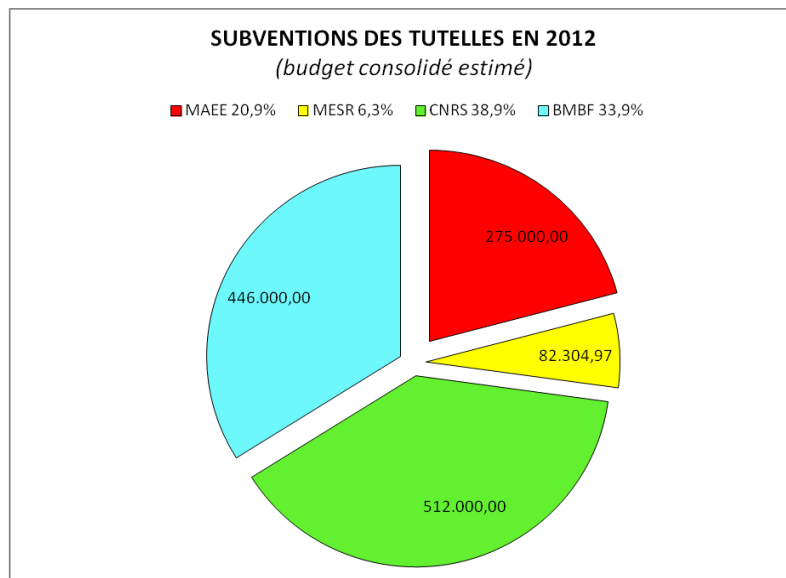


Tableau et diagramme : Répartition des subventions en 2012 (budget consolidé)

Poursuivant une politique volontaire de recherche de **financements extérieurs**, le Centre Marc Bloch a reçu des contributions de nombreux organismes pour le développement ou la continuation des projets de recherche ainsi que pour l'organisation de manifestations scientifiques diverses. Ces organismes sont notamment : l'Agence Nationale de la Recherche (projets Aisthesis, Mosare), l'Université Franco-Allemande, le CIERA. Les deux projets BMBF « Phantomgrenzen » et « Saisir l'Europe » et le projet ANR « CODISP » ont permis à eux trois une recette de **365.877,52 €**.

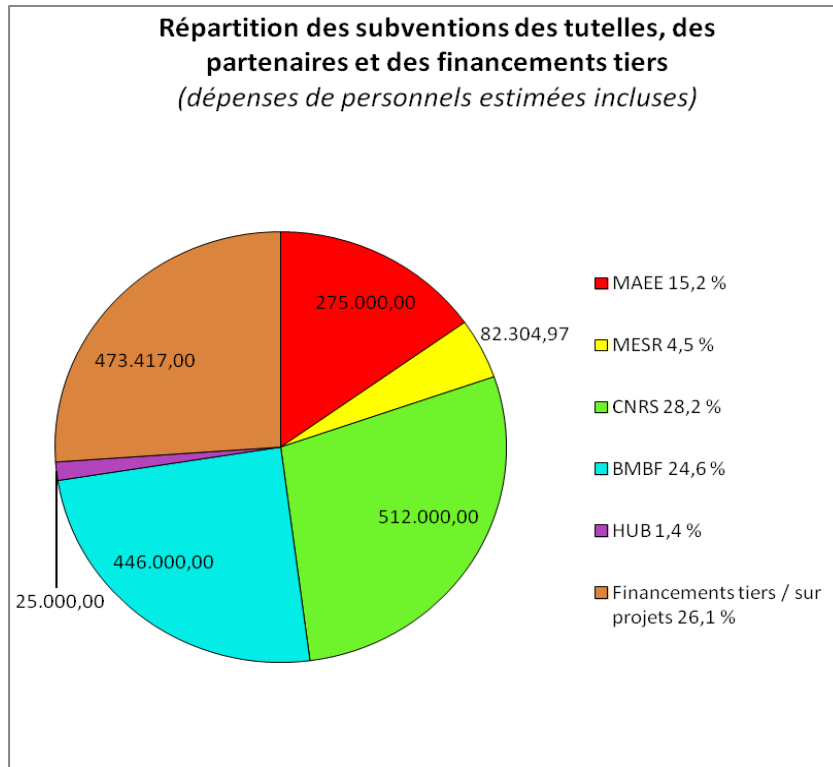
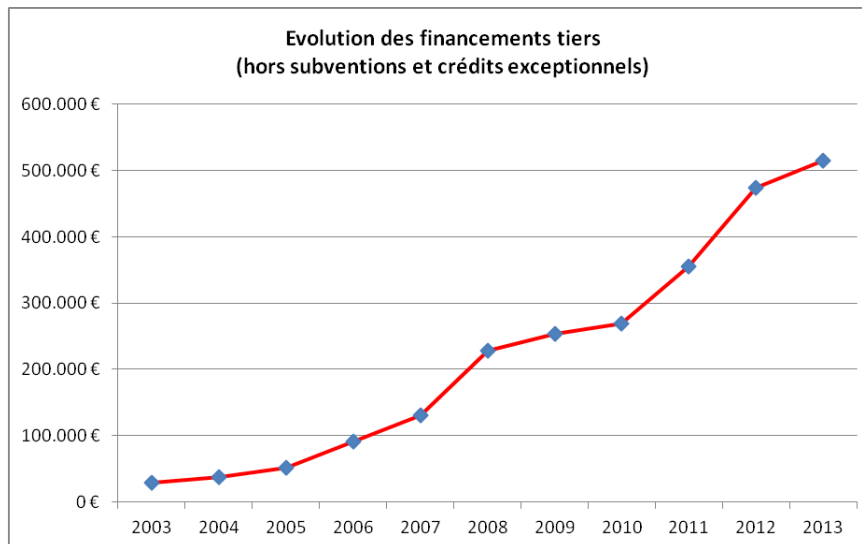


Diagramme : répartition des subventions des tutelles, des partenaires et des financements tiers pour l'année 2012



Graphique : Evolution des financements tiers (2003-2013)

b) Dépenses

Pour l'année 2012, les **dépenses de fonctionnement** (loyer, électricité, frais postaux, assurances, matériel de bureau, honoraires, frais de déplacement et d'hébergement etc.) s'élèvent à **482.477,58 €**.

Les **dépenses en personnels** ont été financées sur les subventions allouées par le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et par le Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF). Au total, sur 2012, le Centre a employé :

- 5 personnel administratif (une secrétaire de direction en CDI à temps plein, recrutée locale MAE ; une coordinatrice de projets en CDI à 80% recrutée locale MAE ; une coordinatrice de projet rémunérée sur la subvention accordée par le BMBF ; deux auxiliaires dans l'administration à 10h par semaine) ;
- 3 chercheurs recrutés sur la subvention du BMBF (dont le directeur adjoint) ;
- 2 bourses doctorales de longue durée sur la subvention du BMBF. Deux nouveaux doctorants bénéficient de ces bourses depuis octobre 2012 ;
- 1 bourse post-doctorale de longue durée sur la subvention du BMBF qui a pris fin en avril 2012.

Par ailleurs, dans le cadre de projets de recherche financés sur ressources propres (BMBF, ANR notamment), le Centre a employé plusieurs chercheurs et personnels d'accompagnement de la recherche :

- 6 chercheurs (3 sur projet BMBF, dont 1 à mi-temps et 3 sur projets ANR) ;
- 2 collaboratrices scientifiques financées par le BMBF ou l'ANR, à partir d'avril et juin 2012 ;
- Un contrat doctoral sur fonds propres.

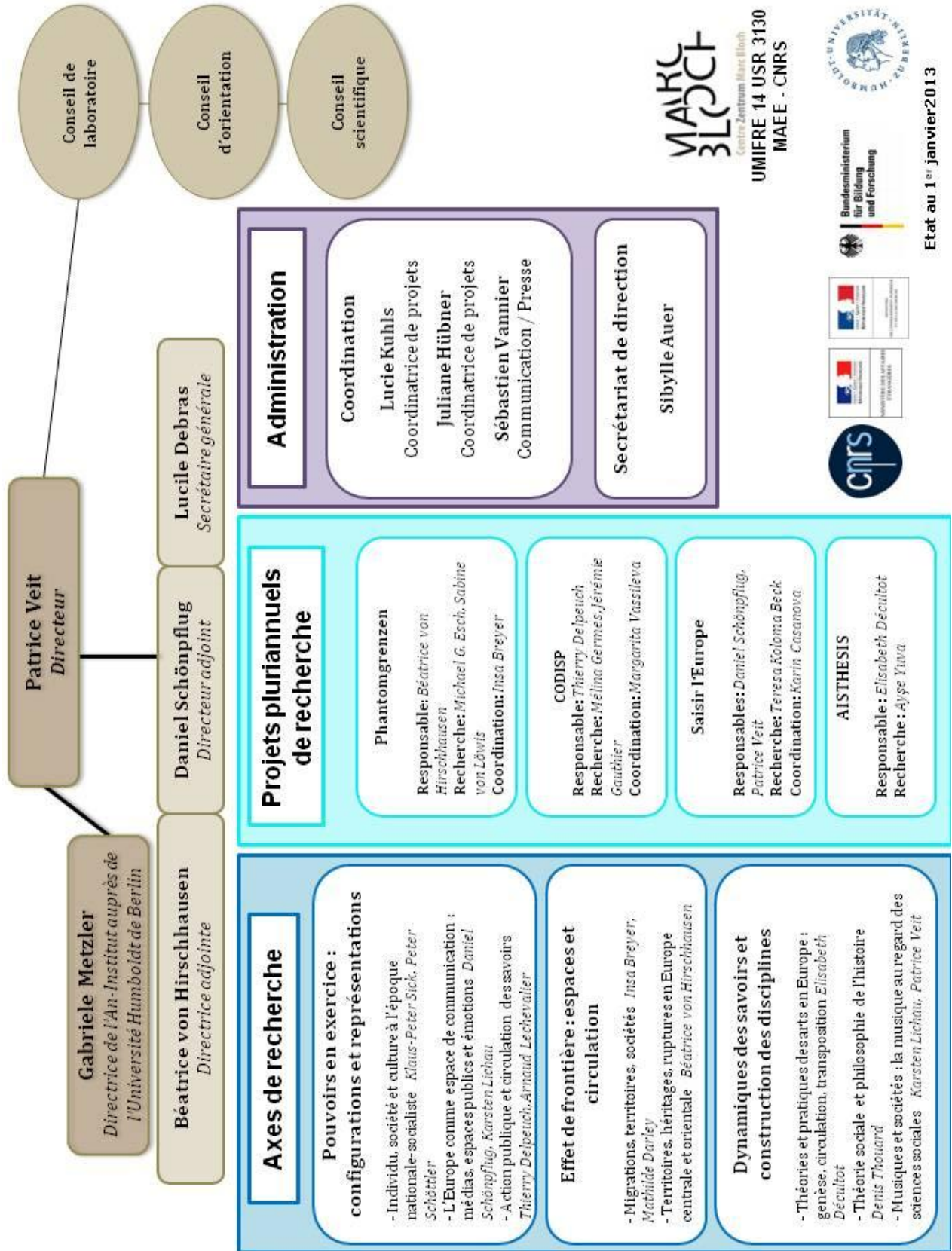
Il faut également mentionner la prise en charge par le CNRS du poste de secrétaire générale et de deux postes de chercheur sur l'ensemble de l'année 2012, d'un poste de chercheur entre janvier et août 2012 et de deux postes de chercheur à partir de septembre 2012.

Pour l'année 2012, les dépenses en personnel s'élèvent à un total de **1.070.756,03 €**.

A ces dépenses de fonctionnement et de personnel, il convient d'ajouter les **dépenses liées aux activités de recherche et de formation** du Centre (**69.400,00 €**). Le Centre a, en effet, poursuivi et intensifié son action en faveur des jeunes chercheurs (voir ci-dessous partie « Bilan de l'activité scientifique », « 1. Formation à la recherche »).

Le fonds de roulement au 31 décembre 2012 s'élève à 499.539,76 € soit 124 jours de fonctionnement sur base du projet de budget 2013. Il faut cependant souligner que pour un certain nombre de projets pluri-annuels cofinancés par nos partenaires allemands, nous avons réalisé les financements mais pas encore toutes les dépenses.

5- Les ressources humaines



L'équipe du Centre Marc Bloch se compose :

- de **chercheurs français** affectés, pour une période donnée, par le CNRS ou par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (poste de directeur et de directeur-adjoint).
- de **chercheurs allemands et d'Europe de l'Est** bénéficiant des programmes de financement du BMBF, dont le directeur-adjoint allemand.
- de **doctorants et post-doctorants européens** percevant des bourses ou allocations de recherche d'institutions françaises ou allemandes.
- d'une **équipe d'administration et de coordination scientifique franco-allemande**.

a) L'équipe de direction

La direction du Centre est constituée d'un directeur, assisté de deux directeurs adjoints, un Français et, depuis 2006, un Allemand, en conformité avec la structure franco-allemande du Centre. Elle se compose de :

- Patrice Veit (historien, directeur de recherche CNRS – CRIA, EHESS) nommé le 1^{er} octobre 2010 en tant que directeur ;
- Béatrice von Hirschhausen (géographe, chargée de recherche CNRS, ENS Lyon), directrice adjointe depuis le 1^{er} novembre 2009 et dont les fonctions ont été prolongées jusqu'au 31 août 2014 ;
- Daniel Schönflug (historien), directeur adjoint allemand depuis le 1^{er} octobre 2008. A la demande du directeur et suite à un accord exceptionnel du BMBF, son contrat a été prolongé pour une année supplémentaire jusqu'au 30 septembre 2014 ;

En outre, le contrat de coopération avec l'Université Humboldt signé en janvier 2011 prévoit la désignation d'**un directeur / une directrice de l'An-Institut**, au sein des professeurs des trois facultés de sciences humaines et sociales de la HU pour prendre en charge le suivi des liens de coopération entre la Humboldt et le CMB. Gabriele Metzler, professeure d'Histoire contemporaine, occupe ce poste depuis 2011.

b) Les chercheurs en poste

En 2012-début 2013, le CMB a compté **24 chercheurs**. Ces chercheurs en poste au CMB se décomposent statutairement de la façon suivante :

Chercheurs CNRS

Les chercheurs titulaires du CNRS ou les enseignants-chercheurs en délégation CNRS sont affectés au Centre Marc Bloch pour une durée maximale de 4 années selon les termes de l'accord-cadre des UMIFRE signé entre le CNRS et le MAE.

Le Centre Marc Bloch a connu depuis 2010 une forte diminution du nombre des chercheurs CNRS et enseignants-chercheurs en délégation affectés au CMB, conséquence de la réduction des postes de chercheurs-titulaires affectés à l'étranger par le CNRS depuis 2010 : de 9 au total, le chiffre des chercheurs et enseignants chercheurs affectés au CMB est tombé à 3 entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012. Depuis le 1^{er} septembre 2012, le nombre de chercheurs affectés par le CNRS est de 4. Malgré une conjoncture difficile, le CMB espère que ce chiffre pourra atteindre 5 chercheurs ou enseignants-chercheurs au cours de la campagne d'affectation 2013.

Les chercheurs CNRS affectés au CMB en 2012 ont été : Denis Laborde (jusqu'au 31 août 2012) ; Thierry Delpuech (depuis le 1^{er} septembre 2010) ; Mathilde Darley (depuis le 1^{er} janvier 2011) ; Marie-Elizabeth Ducreux (depuis le 1^{er} septembre 2012) ; Camille Roth (depuis le 1^{er} septembre 2012).

Chercheurs MAE

Le CMB dispose de deux postes en détachement au MAE (directeur et directeur-adjoint français), recrutés pour une durée de 2 à 4 ans. Ce sont actuellement respectivement Patrice Veit et Béatrice von Hirschhausen.

Chercheurs BMBF

Le CMB dispose de trois postes de chercheurs (y compris le directeur adjoint allemand) . Ce sont Daniel Schönflug (directeur adjoint allemand), Karsten Lichau, Carsten Keller jusqu'en avril 2012 et, depuis avril 2012, Tanja Bogusz.

Chercheurs financés sur projets

Le CMB emploie par ailleurs une série de chercheurs recrutés dans le cadre de projets de recherche financés sur ressources propres (ANR, BMBF, DFG). Ces chercheurs ont des tâches diverses : recherche dans le cadre des projets, mais aussi coordination scientifique des projets. Ce sont :

- dans le cadre du projet ANR-DFG « Aisthesis » : Ayse Yuva (postdoctorante) ;
- dans le cadre du projet BMBF « Phantomgrenzen in Ostmitteleuropa » : Sabine von Löwis, Michael Esch, Insa Breyer ;
- dans le cadre du projet ANR-BMBF « CODISP » (depuis avril 2012) : Jérémie Gauthier et Mélina Germes ;
- et depuis janvier 2013, dans le cadre du projet en réseau « Saisir l'Europe /Europa als Herausforderung » : Teresa Koloma Beck.

Chercheurs « affiliés »

Ce sont des chercheurs dont le financement ne relève pas (ou plus) du Centre Marc Bloch, mais qui ont ou continuent d'avoir le CMB pour rattachement scientifique principal. Il s'agit de :

- Sebastien Kuhn (postdoc BMBF jusqu'en avril 2012)
- Aurélie Denoyer (postdoc sans projet en 2012) ;
- Ariane Jossin (postdoc sans projet en 2012 ; depuis janvier 2013 recrutée comme postdoc à l'IRICE –Paris I/ Paris IV dans le cadre du projet « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung ») ;
- Arnaud Lechevalier (maître de conférences à Paris I en disponibilité et professeur invité à l'Université « Viadrina » de Francfort/Oder ;
- Klaus-Peter Sick ;
- Elsa Vonau.

Chercheurs invités

En outre, non comptabilisés dans la liste des chercheurs en poste, plusieurs chercheurs ont séjourné au CMB à titre de chercheurs invités pour des périodes allant de 1 à 10 mois. Ce sont : Emmanuel Droit (Rennes II, dans le cadre d'une bourse de la fondation Humboldt), Magali Gravier (Université de Copenhague, boursière de la fondation Carlsberg), Michael Foessel (Université de Bourgogne, séjour de recherche IUF), Bénédicte Michalon (Université de Bordeaux, mission de recherche financée sur projet), Sonia Combe (ISP, Université Paris X-Nanterre, professeur invitée à la Freie Universität), Julien Danero (Université libre de Bruxelles, boursier du fond national de la recherche belge), Delphine Corteel (Université de Reims), Olivier Giraud (CNRS, LISE-CNAM, Fellow Re:Work), Pascale Gonod (Université Paris I), Virginie Silhouette-Dercourt (Université Paris XIII).

Compte tenu du succès de ces séjours de chercheurs invités et de leurs effets d'entraînement pour de nouveaux projets, le CMB a entrepris de soumettre à candidature à compter de 2013 des bourses de mobilité, financées sur ses propres fonds. Il relancera en outre à compter de la rentrée 2013 la chaire Marc Bloch dans le cadre d'une convention avec l'EHESS.

Chercheurs CNRS en mission de longue durée

Egalement non comptabilisés dans la liste des chercheurs en poste, des chercheurs CNRS, anciennement affectés au Centre, ont, suite à un accord entre le CMB et leur laboratoire d'origine, séjourné au Centre durant l'année 2012 dans le cadre de missions de longue durée et participé aux activités scientifiques en animant un groupe de travail, voire en dirigeant un projet de recherche hébergé au Centre. Il s'agit de : Elisabeth Décultot (UMR 8131 : Centre Georg Simmel, EHESS), Peter Schöttler (IHTP), Denis Thouard (UMR 8131 : Centre Georg Simmel, EHESS).

Mouvements des chercheurs statutaires 2012-2014

En 2012, les mouvements de chercheurs ont été les suivants :

Départs de :

- Carsten Keller (sociologue, chercheur BMBF), nommé professeur à l'Université de Kassel en avril 2012 ;
- Denis Laborde (ethnologue, chercheur CNRS, Centre Georg Simmel-EHESS), arrivé en fin de 4^e année au 31 août 2012.
- Sébastien Kuhn (historien, postdoc BMBF), pour prendre un poste de juniorprofessor intérimaire au département d'histoire de la FU Berlin)

Arrivées de :

- Camille Roth (sociologue et chercheur en informatique, chargé de recherche CNRS, CAMS-EHESS) depuis le 1^{er} septembre 2012 ;
- Marie-Elisabeth Ducreux (historienne, directrice de recherche CNRS, CRH-EHESS) depuis le 1^{er} septembre 2012 ;
- Tanja Boguz (sociologue, chercheuse BMBF) depuis le 1^{er} avril 2012.

Les mouvements prévus pour les années 2013 et 2014 sont les suivants:

Départs en 2013 :

- Michael Esch (chercheur sur projet « Phantomgrenzen » (mars 2013) ;
- Insa Breyer (chercheuse « Phantomgrenzen » (avril 2013) ;
- Ariane Jossin (recrutée depuis le 1^{er} janvier 2013 dans le cadre du projet de mise en réseau « Saisir l'Europe ») ;
- Aysel Yuva (chercheuse sur projet « Aisthesis ») (juin 2013).

Départs en 2014 :

- Patrice Veit (MAE, directeur) (août 2014 ; fin de 4^e année) ;
- Béatrice von Hirschhausen (MAE, directrice adjointe ; fin de 5^e année) ;
- Daniel Schönplflug (BMBF, directeur adjoint ; prolongé jusqu'en septembre 2014) ;
- Thierry Delpeuch (CNRS ; août 2014) (sous réserve d'une prolongation de son affectation pour une 4^e année, comme la sollicite la direction du CMB) ;
- Mathilde Darley (CNRS ; décembre 2014) (sous réserve d'une prolongation de son affectation pour une 4^e année, comme la sollicite la direction du CMB) ;
- Karsten Lichau (chercheur BMBF) (dont le contrat sera renouvelé pour une 4^e année à partir du 1^{er} novembre 2013).

Au-delà de la diversité des statuts, la composition de l'équipe de chercheurs appelle une remarque concernant **la très forte rotation** des chercheurs. L'AERES et le *Wissenschaftsrat* ont tous deux, dans leurs rapports respectifs, mis l'accent sur la durée de séjour actuellement trop brève des chercheurs en poste au CMB, et notamment des chercheurs CNRS, et exprimé leur

inquiétude face à une rotation trop rapide, qui peut être préjudiciable à la continuité des projets et plus généralement à la vie scientifique du CMB. Sans qu'une règle générale soit établie, il serait important qu'une plus grande flexibilité puisse être adoptée dans la durée des affectations. Il serait en effet fortement souhaitable que dans les décisions concernant la durée et la prolongation des affectations, il soit davantage tenu compte des projets collectifs et des partenariats développés qui ont besoin de temps pour être mis en place et de stabilité au niveau des interlocuteurs. Il faudrait de la même façon veiller aux dynamiques thématiques au sein des groupes de travail qui reposent en particulier sur les chercheurs responsables des groupes.

C'est la raison pour laquelle, la direction du CMB a émis un **avis très favorable** à la prolongation pour une 4^e année exceptionnelle des deux chercheurs CNRS, **Thierry Delpuech** et **Mathilde Darley**. Thierry Delpuech est responsable scientifique du projet ANR-BMBF « CODISP », monté en coopération avec l'Université Humboldt ; celui-ci a démarré en avril 2012. Mathilde Darley a présenté en 2012 un projet ANR-DFG, recalé de très peu et qu'elle représente dans le cadre de l'appel d'offres 2013 avec de fortes chances de succès ; ce projet participe de la dynamique importante qui s'est créée au Centre sous sa responsabilité autour des questions de migrations et d'intégration. Le départ de ces deux chercheurs aurait en l'état actuel des conséquences lourdes sur deux directions de recherche importantes du Centre.

c) Administration, coordination de projets, valorisation

L'équipe administrative se compose de la manière suivante :

Trois postes fixes, à savoir :

- Le poste de secrétaire générale (ITA CNRS dans le cadre de la procédure NOEMI) qui est occupé depuis le 26 avril 2011 par Lucile Debras, ingénieur d'études. Par ailleurs, en prévision du congé maternité de Lucile Debras (mars-juin 2013) et pour permettre une continuité de service efficace, un poste de secrétaire générale intérimaire a été créé sur fonds propre du Centre pour une durée de 9 mois à partir du 1^{er} janvier 2013. Ce poste est assuré par Aurélie Denoyer.
- Un poste de secrétariat (financé sur la subvention MAE) en contrat (CDI) local, occupé par Sibylle Auer.
- Un poste en contrat local (CDI) à temps partiel de coordination de projet et relations publiques (financé pour grande partie sur la subvention MAE), occupé par Juliane Hübner.

A ces postes fixes, il faut ajouter deux postes CDD en contrat local sur fonds propres du CMB, à savoir :

- Un poste de coordination de projets créé en avril 2011 et occupé depuis par Lucie Kuhls. Vu l'ampleur prise par les projets sur financement tiers, les manifestations scientifiques et les demandes diverses de financement, ce poste est devenu absolument stratégique pour le Centre. C'est pourquoi la direction du CMB a demandé la CDIisation de ce poste dans le cadre du projet de budget 2013.
- Suite à la rénovation du site internet et dans le cadre de la préparation et du suivi d'une Newsletter ainsi que, plus généralement, d'une meilleure information vers l'extérieur, un poste « relations presse et relations publiques » en contrat local (CDD) à temps partiel a été créé en janvier 2013 et est occupé par Sébastien Vannier.

Par ailleurs, conformément au rôle du CMB cherchant à encourager la jeune formation professionnelle, le CMB a permis au cours de l'année 2012 à 3 jeunes étudiants (Alicia Hoor, Charlène Peteuil, Simon Lahner) d'effectuer leur stage, en combinant volet administratif et assistance scientifique.

d) Coordination scientifique

A ces postes concernant le CMB dans son ensemble, s'ajoutent les postes de coordinateurs scientifiques spécifiques aux projets sur financement tiers et financés dans le cadre de ces projets. Ce sont :

- Margarita Vassileva, dans le cadre du projet CODISP (depuis le 15 avril 2012) ;
- Franziska Duchemin, assistante étudiante (« Studentische Hilfe ») dans le cadre du projet « Phantomgrenzen » (depuis le 15 septembre 2012, en remplacement de Karin Casanova) ;
- Karin Casanova dans le cadre du projet « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung » (depuis le 1^{er} octobre 2012).

6- 2012 : Une année charnière

L'année 2012 a été marquée par :

- la double évaluation du CMB par les instances d'évaluation française et allemande : l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) le 16 mai 2012 et le Wissenschaftsrat le 23 octobre 2012 (voir leurs rapports en annexe 4) ;
- la visite de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, le 24 septembre 2012 (voir ci-dessous « valorisation ») ;
- la célébration des 20 ans du Centre Marc Bloch, les 8 et 9 novembre 2012 (voir ci-dessous « valorisation »).

Cette série d'échéances de la plus grande importance pour la vie du Centre, pour son rayonnement et pour la réflexion autour de son avenir ont sollicité l'engagement de l'équipe de direction, de l'équipe administrative et des chercheurs et doctorants à un niveau très élevé.

II – BILAN DE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE

1- Formation à la recherche

La formation à la recherche et l'encadrement des doctorants constituent une des missions principales du Centre Marc Bloch ainsi qu'un des points forts de ses activités, comme l'ont souligné l'AERES et le *Wissenschaftsrat* dans leurs rapports respectifs. Au cours de l'année 2012, cet effort a été non seulement poursuivi, mais différentes mesures et initiatives ont également été prises pour l'intensifier dans les années à venir.

44 doctorants ont séjourné au Centre au cours de l'année 2012 pour des séjours d'au moins 3 mois, la plupart restant toute l'année. On soulignera la part très importante des doctorants inscrits en thèse dans le cadre de cotutelle.

a) La question du financement des doctorants demeure une question préoccupante. Le CMB aide et soutient les doctorants séjournant au Centre dans la recherche de financements. Même si la part du CMB au financement des doctorants demeure modeste, le CMB a le souci de développer le soutien à la formation doctorale et a mis en place différents dispositifs :

- Les deux allocations doctorales sur la subvention du BMBF ont été renouvelées à l'automne 2012 pour une période de deux années (renouvelable un an) Le comité de sélection, qui a siégé en septembre 2012, a retenu les dossiers de Lucas Hardt (historien, Trêves; sujet de thèse : « Der Algerienkrieg (1954-1962) in Ostfrankreich. Auswirkungen des Kolonialkonflikts auf algerische Migranten im lothringischen Grenzgebiet - Effets de la guerre d'indépendance algérienne sur les migrants algériens dans la zone frontalière en Lorraine (1954 - 1962) »); ainsi que de Cornelia Schendzielorz (sociologie, Fribourg en Brisgau; sujet de thèse : « Subjektivierung in der beruflichen Weiterbildung. Praxis der Selbstformung zwischen Beanspruchung und Entfaltung - En quête de soi. Sollicitation et participation dans la formation continue »).
- En outre, pour compenser la disparition des allocations BAR du MAE et afin d'encourager la jeune recherche du côté français, le CMB a ouvert sur ses fonds propres un contrat doctoral sur deux années (renouvelables un an) à partir d'octobre 2012. Le comité de sélection du CMB a retenu le dossier de Barbara Bauduin (sciences politiques, Grenoble; sujet de thèse : « Rétention de sûreté et Sicherungsverwahrung : étude franco-allemande d'un paradigme pénal en construction »). Un deuxième contrat doctoral sur fonds propres du Centre sera mis au concours en 2013 pour la rentrée universitaire 2013-2014.

- Par ailleurs, il s'avère que la fin de rédaction de thèse ou la période de transition entre la fin de thèse et un projet postdoctoral constitue souvent des moments critiques. C'est la raison pour laquelle le Centre a décidé de mettre au concours en 2012, pour une durée de cinq mois, sept bourses de fin de thèse (Geneviève Debien, Judith Dehail, Alexis Dirakis, Morgane Le Boulay, Kolja Lidner, Sophie Schifferdecker, Yasmin Ural) et deux bourses d'aide à la rédaction d'un projet postdoctoral (Aurélien Denoyer et Andrew Tompkins). Devant le succès rencontré, le CMB renouvellera cette initiative en 2013.
- C'est dans un but analogue d'intensification du soutien doctoral qu'a été initiée et conçue l'initiative « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung », que nous détaillons plus loin (voir partie « perspective »). L'un des buts de ce projet, qui a reçu en juin 2012 l'agrément du BMBF et en juillet 2012 du MESR pour démarrer en octobre 2012, est de contribuer sur une première période de cinq ans (2012-2017) au financement sur 2 à 3 ans de trois à six doctorants du côté français et de six doctorants du côté allemand, ainsi que de trois post-doctorants de chaque côté (pour une période de 3 à 5 ans). Sur les 18 postes au total (postdoctorants et doctorants) qui sont à pourvoir, un poste de postdoctorant (pourvu depuis janvier 2013) et deux postes de doctorants seront affectés au CMB ; 3 autres postes (1 postdoctorant et deux doctorants) seront affectés dans l'entourage immédiat du CMB, à l'université Humboldt.

b) Pour compléter les initiatives développées depuis l'automne 2010 visant à structurer la vie interne du Centre et suite à une enquête auprès des doctorants et des jeunes chercheurs du Centre, une réflexion conduite par Mélina Germes a été menée au cours de l'année 2012 **dans le but de systématiser la formation doctorale au CMB**. Elle a abouti début 2013 à la rédaction d'un document dans lequel se trouvent précisés les différents « outils » de la formation doctorale au Centre. Il s'agit, d'une part, d'améliorer le système du tutorat déjà existant, d'autre part d'introduire des ateliers organisés par les doctorants et se déroulant à intervalles réguliers, qui permettent, en s'appuyant notamment sur l'expérience des chercheurs du Centre, d'accompagner le travail de thèse dans ses différentes phases, mais aussi de préparer à une carrière scientifique et à l'entrée dans la vie active après la thèse. Par ailleurs, une attestation sera remise à la fin du séjour au CMB rendant compte de l'encadrement offert par le Centre et permettant de clarifier l'apport du Centre, de ses groupes de travail et de ses chercheurs ainsi que la part prise par les doctorants aux activités scientifiques du CMB (voir annexe 3).

c) Au-delà, plusieurs programmes à plus ou moins long terme ont été développés ou sont prévus pour renforcer la formation à la recherche :

- Programme de formation recherche (PFR) du CIERA sur le thème « **Lieux scéniques à Berlin et à Paris : perspectives franco-allemandes** » (responsables au CMB : Patrice Veit, Denis Laborde) (novembre 2011 – juin 2013). Ce programme interdisciplinaire combine conférences de différents spécialistes, présentation de travaux d'étudiants et de doctorants et visites de sites. Après un premier atelier d'une semaine qui s'est déroulé à Berlin en novembre 2011, un deuxième atelier qui s'est déroulé à Paris du 12 au 16 novembre 2012, a eu pour thème : « Un lieu de musique réinvente-t-il la ville ? » à travers l'exemple de la Philharmonie de Paris actuellement en construction.
- **Un atelier franco-allemand CIERA de muséologie sous le titre « Les sciences humaines et sociales au musée »** (organisateur Elissa Mailander, CIERA / Leonhard Schmieding, Université de Leipzig), s'est déroulé au CMB du 27 au 30 juin 2012. Il a proposé une initiation appliquée à la muséologie et à la muséographie, conçue spécialement pour les doctorants et mastérisants des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Son objectif était de problématiser l'usage et la mise en pratique des SHS au musée. En raison du succès rencontré, une deuxième édition, organisée par Judith Dehail, Lucie Kuhls (CMB) et Anne Seitz (CIERA), aura lieu du 27 au 29 juin 2013 à Berlin en collaboration avec le *Deutsches Historisches Museum* et sera consacré au thème de l'idée « d'identité » au musée.

- Après le succès rencontré par les universités d'été soutenues par l'Université franco-allemande (UFA) en septembre 2010 et 2011, **une troisième université d'été de l'UFA** a eu lieu au Centre Marc Bloch du 3 au 7 septembre 2012 sur le thème : « **Musique du monde, immigration, aménagements urbains** » (responsable : Denis Laborde). Cette université d'été s'inscrit dans le cadre du cycle de formation doctorale interdisciplinaire et internationale dans le domaine de la « World Music », collaboration entre le CMB, l'EHESS, le Center for World Music d'Hildesheim et le département d'ethnomusicologie de l'Université de Chicago.

Les programmes suivants viendront compléter l'offre de formation doctorale pour l'année 2013 :

- Une semaine intitulée « **Topographie historique de Berlin** », sera organisée en mai 2013, résultat d'une coopération entre le Centre Marc Bloch (Aurélie Denoyer) et SciencesPo Paris (Elissa Mailander) avec le soutien de l'Université franco-allemande.
- Le Centre Marc Bloch est partenaire du PFR CIERA sur le thème « **Silence et prise de parole dans les sociétés de type soviétique. Etude de cas : les intellectuels communistes** », organisé en collaboration avec l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP, Université Paris-Ouest-Nanterre) (responsable : Sonia Combe) dont un atelier s'est tenu en septembre 2012 au CMB, qui accueillera également le colloque de clôture les 14 et 15 juin 2013.
- Le Centre Marc Bloch est également partenaire du PFR CIERA consacré à **une approche comparée et croisée de l'histoire du temps présent en France et en Allemagne**, auquel collaborent également l'Université de Rennes II (Emmanuel Droit), l'Université de Paris IV (Hélène Miard-Delacroix) et le département d'Histoire de l'Université Humboldt (Frank Reichherzer). Un atelier se déroulera au Centre Marc Bloch du 6 au 8 juin 2013 sur le thème : « **Histoire du temps présent et sciences sociales : entre inter-, pluri- et transdisciplinarité** ». Jacques Revel y prononcera la conférence d'ouverture.
- Des journées doctorales sur le thème « **Saisir le terrain** », organisée avec le soutien de l'Université franco-allemande par l'Institut français d'Histoire en Allemagne (Francfort) avec la participation active du Centre Marc Bloch, aura lieu du 8 au 10 juillet 2013 à Francfort-sur-le-Main. Elle réunira des doctorants, français, allemands, bulgares ainsi qu'en provenance du Centre de recherche français de Moscou et de la Maison française d'Oxford.

Par ailleurs, dans le cadre du Collège doctoral franco-allemand, financé par l'Université franco-allemande, sur le thème « Construire les différences : l'histoire comme objet et comme représentation » (partenariat entre l'EHESS et l'Université Humboldt), le Centre Marc Bloch a conçu et organisé l'atelier de l'été 2012 (31 mai-2 juin 2012). Une troisième et dernière phase de renouvellement de ce collège doctoral, élargi cette fois aux sciences sociales et à l'histoire de l'art, a reçu l'agrément de l'Université franco-allemande pour la période 2013-2015. Comme lors de la phase précédente, le CMB en sera un partenaire important.

2- Structure interne de la recherche

Les axes de recherche du Centre et les groupes de travail qui les constituent ont fait l'objet d'une redéfinition à l'automne 2010 pour donner davantage de cohésion aux travaux du Centre. Comme en 2011, c'est dans le cadre des 3 axes et des 8 groupes de travail ainsi redéfinis qu'ont été structurées les activités du Centre au cours de l'année 2012 :

Axe 1 : Pouvoirs en exercice : configurations et représentations

Groupe de travail : Individu, société et culture à l'époque nationale-socialiste

Groupe de travail : L'Europe comme espace de communication : médias, espaces publics et émotions

Groupe de travail : Action publique et circulation des savoirs

Axe 2 : Effet de frontière : espaces et circulation

Groupe de travail : Migrations, territoires, sociétés

Groupe de travail : Territoires, continuités et ruptures en Europe centrale et orientale

Axe 3 : Dynamique des savoirs et construction des disciplines

Groupe de travail : Théories et pratiques des arts en Europe : genèse, circulation, transposition

Groupe de travail : Théorie sociale et philosophie de l'histoire

Groupe de travail : Musiques et sociétés : la musique au regard des sciences sociales.

Si cette structure a montré sa pertinence pour les travaux de l'année 2012, certains ajustements seront toutefois nécessaires en 2013. Ils sont consécutifs à l'arrivée à terme de certains projets (comme dans le cas du projet ANR-DFG « Aisthesis » fin 2013) ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux chercheurs dans la deuxième moitié de 2012, amenant avec eux de nouveaux projets et différentes inflexions.

Ces ajustements toucheront particulièrement l'axe 3, avec la disparition progressive ou la redéfinition du groupe de travail « Théories et pratiques des arts en Europe » et la constitution à partir de janvier 2013 d'un nouveau groupe de travail consacré au thème : « **Analyser et comparer les sciences sociales et les effets transdisciplinaires depuis 1989** ». Ce groupe de travail sera animé par Tanja Bogusz, chercheuse BMBF au Centre depuis avril 2012, Camille Roth, chercheur CNRS affecté depuis septembre 2012 et Jérémie Gauthier, postdoctorant recruté depuis mai 2012 dans le cadre du projet CODISP.

Par ailleurs, l'étude des espaces publics numériques français et allemand que se propose de mener Camille Roth durant son affectation au Centre ouvre la voie à des thématiques nouvelles qui vont permettre le développement de synergies jusqu'alors inédites au Centre.

3- Les programmes de recherche

Le CMB a poursuivi une politique active de projets sur financements tiers. Ceux-ci constituent l'essentiel du budget « recherche » du CMB et offrent également la possibilité d'accroître l'équipe scientifique du Centre, en permettant de recruter, pour des périodes allant jusqu'à trois ans, de jeunes chercheurs post-doctorants.

a) Projets poursuivis en 2012

- AISTHESIS (responsable : Elisabeth Décultot). *Esthétique. Histoire d'un transfert franco-allemand (1740-1810)*. Projet ANR-DFG (1er janvier 2010 - 31 décembre 2013). En partenariat avec l'Université de Göttingen (Gerhard Lauer).

- Phantomgrenzen in Ostmitteleuropa (responsable : Béatrice von Hirschhausen). Projet financé par le Ministère fédéral allemand de la recherche (BMBF) (février 2011 - janvier 2015).

En partenariat avec l'*Institut für Geschichtswissenschaft* (Université Humboldt), le *Zentrum Moderner Orient* à Berlin et l'Université Martin Luther de Halle.

- [Lieux scéniques à Berlin et à Paris : perspectives franco-allemandes](#) (responsables : Patrice Veit et Denis Laborde). Projet financé dans le cadre des programmes de formation-recherche du CIERA (novembre 2011 - juin 2013). En partenariat avec l'Université Humboldt, le Bureau Export de la musique française à Berlin, l'*Universität der Künste* de Berlin, l'EHESS et l'École d'Architecture de Paris-Malaquais.

b) *Projets nouveaux qui ont débuté en 2012*

- [CODISP - Création de concepts et outils pour le développement de l'intelligence de sécurité publique en France et en Allemagne](#) (responsable : Thierry Delpeuch). Projet financé par l'ANR et le BMBF qui a débuté en avril 2012 (jusqu'en 2015). En partenariat avec l'*Institut für Sozialwissenschaften* de l'Université Humboldt de Berlin et l'Université de l'Illinois.

- [Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung](#) (responsables au CMB : Daniel Schönplflug et Patrice Veit). Projet de mise en réseau financé par le BMBF et le MESR qui a débuté en octobre 2012 pour une période de 5 ans (2017). Etablissements/institutions porteurs du projet : CMB, Université Humboldt de Berlin, Institut français d'histoire en Allemagne, Université Goethe de Francfort, CIERA et ses établissements partenaires, Institut historique allemand de Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris.

- [Silence et prise de parole dans les sociétés de type soviétique. Etude de cas : les intellectuels communistes](#) (responsable : Sonia Combe). Projet financé par le Programme de formation-recherche du CIERA (novembre 2012 - juin 2014). En partenariat avec le CERCEC (Centre d'études des mondes russes, caucasiens et centre-européens, UMR EHESS-CNRS), l'ISP (Institut des sciences sociales du politiques – UMR CNRS-Université Paris 10-ENS Cachan), le *Ludwig Boltzmann Institut* de Vienne.

c) *Projets dont le dépôt est prévu en 2013*

- [Saisir la prostitution par les institutions: une comparaison France/Allemagne](#) (Responsable : Mathilde Darley). Projet redéposé en avril 2013 auprès de l'ANR et de la DFG. Durée prévue : fin 2013 - fin 2015. Partenariat prévu avec le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (Sciences Po Paris), l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS, EHESS), l'École Normale Supérieure de Lyon et l'Université de Leipzig.

- [Les racines européennes du terrorisme et de l'anti-terrorisme](#) (responsables : Daniel Schönplflug et Gabriele Metzler). Projet de réseau de recherche en cours de dépôt auprès du programme HERA-Net. Partenariat prévu avec l'Institut d'Histoire de l'Université Humboldt, le Center for War Studies (University College Dublin) et le Département d'Histoire de l'Université de Naples.

- [Zwischen Moskau und dem neuen Europa. Die europäischen kommunistischen Parteien 1945 bis heute - Entre Moscou et la nouvelle Europe, les partis communistes de 1945 à nos jours](#) (Responsable : Aurélie Denoyer). Projet de réseau de jeunes chercheurs monté en coopération avec le *Zentrum für Zeithistorische Forschung* de Potsdam (ZZF), l'*Akademie der Wissenschaften* de Vienne et le Département des études internationales de l'Université de Padoue.

En outre, avec l'arrivée de Camille Roth en septembre 2012, deux projets ont été déposés ou sont en cours de dépôt, permettant de recruter des post-doctorants dans le champ des réseaux complexes domiciliés au CMB :

- [HERALD-ICT](#). Projet européen visant à développer des méthodes de modélisation des dynamiques de l'espace public à partir du traitement automatique de corpus textuels (STREPS,

2013-2016/7). Partenaires : Université de Varsovie (coordinateur général), CNRS (CMB), Institut universitaire de Lisbonne. Camille Roth coordonne le projet au niveau du CMB.

- « [Polemix](#) ». Projet ANR dans le cadre de l'appel « Contenus et Interactions 2013 ». Période : 2013-2016. Ce projet, visant à décrire quali-quantitativement les controverses socio-techniques à travers les traces textuelles produites par leurs acteurs dans diverses arènes, réunira linguistes, mathématiciens, et chercheurs en analyse de réseaux complexes et en sciences sociales.

4- Manifestations scientifiques réalisées en 2012

Quand le lieu de la manifestation n'est pas mentionné, celle-ci s'est déroulée au CMB.

a) Colloques /Ateliers/ Journées d'études

- | | |
|--------------------|---|
| 12 janvier 2012 | « Europäische Bürgerschaft in Bewegung »
Responsables : Christine Delory (Paris XIII), Gunter Gebauer (FU Berlin), Marianne Krüger-Potratz (Münster), Christiane Montandon (Paris XII) et Christoph Wulf (FU Berlin)
Collaboration avec l'OFAJ. |
| 19 janvier 2012 | « Music and Museum in the eyes of the visitors »
Responsable : Judith Dehail, Denis Laborde |
| 10 février 2012 | « Conventions and institutions from a historical perspective »
Responsable : Robert Salais
Collaboration avec l'université Humboldt de Berlin (re:work) et l'ENS Paris-Cachan.
Lieu : Université Humboldt, re :work |
| 19-20 avril 2012 | « Herder et les arts : esthétique, théorie et histoire ». Colloque international
Responsable : Elisabeth Décultot
Dans le cadre du projet ANR-DFG Aisthesis, collaboration avec l'université de Göttingen. |
| 3-4 mai 2012 | « Les immigrés et leurs descendants au sein des institutions françaises et allemandes »
Colloque junior du CIERA
Responsable : Jérémie Gauthier, Ariane Jossin, Ingrid Tucci
Collaboration avec le CIERA, l'UFA et le <i>Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung</i> . |
| 31 mai-2 juin 2012 | « Construire les différences : l'histoire comme objet et comme représentation »
Atelier annuel du Collège doctoral franco-allemand
Responsable : Daniel Schönplug
Collaboration avec l'université Humboldt et l'EHESS. |

- 22-23 juin 2012 « Entre Moscou et l'Europe : Les partis communistes européens de 1945 à nos jours »
Responsable : Aurélie Denoyer
Collaboration avec le *Zentrum für Zeithistorische Forschung*, Potsdam, l'Österreichische Akademie der Wissenschaften, Vienne, et l'UFA.
- 27-30 juin 2012 « Les sciences humaines et sociales au musée »
Responsable : Elissa Mäiländer, Leonard Schmieding
Collaboration avec l'UFA et le CIERA.
- 5-8 septembre 2012 « Networks of Infrastructure and the Phantom Borders in East Central Europe ». Colloque international
Responsable: Béatrice von Hirschhausen
Collaboration avec le BMBF, l'université européenne Viadrina et l'université de Bâle.
Lieu : Université Viadrina, Frankfurt/Oder.
- 7 septembre 2012 « W. von Humboldt in Russland »
Responsable : Denis Thouard
Collaboration avec la *Berlin-brandenburgische Akademie der Wissenschaften*, Berlin.
- 20-22 septembre 2012 « Genuss bei Rousseau ». Colloque international
Responsable : Elisabeth Décultot
Collaboration avec l'université Humboldt de Berlin.
- 28 septembre 2012 « Les activités artistiques à travers les dossiers de la Stasi »
Responsable : Sonia Combe
Collaboration avec le *Ludwig Boltzman Institut* Vienne, l'ISP et l'EHESS.
- 16 octobre 2012 « Action locale et développement territorial en Europe centrale »
Journée de restitution du projet ANR ALDETEC
Responsable : Marie-Claude Maurel
Collaboration entre le CERCEC (EHESS) et le CMB.
- 29-30 octobre 2012 « Heritage and Knowledge »
Responsable : Nablia Oulebsir (Université de Poitiers)
Collaboration avec le CRIA et l'université de Poitiers.
- 12-16 novembre 2012 « Lieux scéniques : Un lieu de musique réinvente-t-il la ville ? »
Responsables : Patrice Veit, Karine Le Bail (CRIA EHESS), Yann Rocher (ENSAPM)
Collaboration avec l'EHESS, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, le CIERA.
Lieu : Paris.

- 29 nov. – 1^{er} déc. 2012 « Les guerres en Yougoslavie ont-elles modifié la perception des conflits ? Perceptions, interactions et échanges en Allemagne et en France »
Podiumdiskussion et colloque international
Responsable : Nenad Stefanov, Hannes Grandits, Xavier Bougarel, Béatrice von Hirschhausen
Collaboration avec l'Université Humboldt et le CETOBAC (CNRS, EHESS).
Lieu : Université Humboldt
- 30 nov. – 1^{er} dec. 2012 « The impact of the Financial, Economic and Euro-Crisis on the "Social Dimension" of the European Union »
Responsable : Arnaud Lechevalier
Collaboration avec l'université européenne Viadrina, Francfort-Oder.
- 18 décembre 2012 « République de Moldavie : Une transition hésitante »
Responsable : Béatrice von Hirschhausen, Julien Danero
Collaboration avec la *Südosteuropa Gesellschaft*, l'*Europäische Akademie Berlin* et l'UFA.

b) Conférences

Cycle « Marc Bloch Forum »

- 18 avril 2012 « Demokratie ohne Demos » - Catherine Colliot-Thélène (Rennes I)
Collaboration avec la BGSS.
Lieu: Université Humboldt
- 9 mai 2012 Présentation de la collection « Histoire de la société allemande au XX^{ème} siècle » (éditions Belin) avec Sandrine Kott (Université Genève) et Marie-Bénédicte Vincent (Université d'Angers)
Collaboration avec l'université Humboldt, *Colloquium für europäische Geschichte des 20. Jahrhundert*.
- 31 mai 2012 Table-ronde : « Das Haus der Geschichte Frankreichs: Ein anachronistisches Projekt oder eine Chance für die Zukunft? »
Avec la participation d'Alexander Koch (*Deutsches Historisches Museum*), Etienne François (*Freie Universität Berlin*), Martin Sabrow (*Zentrum für Zeithistorische Forschung, Potsdam*), Wlodzimier Borodziej (*Universität Jena*), Christophe Charle (Université Paris I) et Emmanuel Droit (Université Rennes II).
Collaboration avec le *Deutsches Historisches Museum, Berlin*
Lieu : *Deutsches Historisches Museum, Berlin*.

07 décembre 2012 Table-ronde: « Globalgeschichte – Histoire globale : deutsch-französische Perspektive »
 Avec la participation de Serge Gruzinski (EHESS), Romain Bertrand (CNRS, Science Po Paris), Sebastian Conrad (*Freie Universität Berlin*), Margrit Pernau (*Max-Planck Institut für Bildung und Forschung*) et Matthias Middell (Universität de Leipzig).
 Collaboration avec le Bureau du livre de l'Ambassade de France.
Lieu : Institut français de Berlin

12 décembre 2012 « Attention, Visibility, Monstration, Witnessing: Rethinking the role of Media in the Public Sphere »
 Daniel Dayan (CNRS-EHESS)
 Collaboration avec l'*Institut für Theaterwissenschaft*, FU Berlin.

Cycle de conférences : Werkstattgespräche – Phantomgrenzen
 (CMB/Universität Humboldt/*Zentrum Moderner Orient*/Universität Martin Luther de Halle)

16 février 2012 « Kosovo: the building process of a territory in 19th - 20th centuries »
 Natalie Clayer (CETOBAC/EHESS)

19 avril 2012 « Invisible Borders in late Ottoman Bitola »
 Bernard Lory (CETOBAC/EHESS)

21 juin 2012 « Delineating the Frontier: Ottoman Balkan Cities in Face of post-1878 Boundaries »
 Isa Blumi (Universität Humboldt)

12 juillet 2012 « Urbane Imaginarien in Karlovac um 1900 zwischen lokalen und globalen Horizonten »
 Drago Roksandic (Universität de Zagreb)

25 octobre 2012 « Family systems in historic Poland-Lithuania : demographic perspectives on civilisational divide in Eastern Europe »
 Mikolaj Szoltysek (*MPI für demografische Forschung*, Rostock)

16 novembre 2012 « Grenzvorstellungen und ethnische Säuberungen im modernen Europa »
 Philip Ther (Universität de Vienne)

20 décembre 2012 « Zwischen Cluj und Angkor Wat : Umstrittene Grenzen und soziale Gedächtnisse »
 Christian Giordano (Universität de Fribourg)

Autres conférences

- 26 janvier 2012 « Von Wien nach Jerusalem : Martin Buber heute »
Dominique Bourel (CNRS/Paris IV)
- 16 novembre 2012 « Blogs et Sciences. Konzepte und Praxis einer neuen
Kommunikationsform »
Mareike König (DHI Paris)

c) SéminairesSéminaire de recherche franco-allemand (CMB/Frankreich-Zentrum de la FU Berlin)

- 20 janvier 2012 « Les présidents de la Ve République et l'histoire »
Patrick Garcia (Université de Cergy Pontoise)
- 17 février 2012 « L'historiographie française au début du 21e siècle »
Nicolas Offenstadt (Université Paris I)
- 20 avril 2012 « Der Streit um Nofretete. Ein unvermutetes Relikt deutsch-französischer
Feindschaft (1912-1931) »
Bénédicte Savoy (TU Berlin)
- 11 mai 2012 « Vers une mémoire européenne de la Première Guerre Mondiale ? »
Stéphane Audoin-Rouzeau (EHESS)
- 1 juin 2012 « Qu'est-ce qu'une nation ? A propos de la Maison d'Histoire de France »
Pascal Ory (Université Paris I)
- 25 octobre 2012 « Der Zugang zu den öffentlichen Archiven im Spannungsfeld von Politik
und Zeitgeschichte »
Sonia Combe (ISP- Université de Paris Ouest-Nanterre)
- 29 novembre 2012 « Es bleibt ein Rest. Walter Benjamins Versuch einer Überschreitung des
Surrealismus »
Andrea Allerkamp (Université européenne Viadrina, Francfort-Oder)

Séminaire de recherche du CMB

- 9 janvier 2012 « Menschenrechte verteidigen, Unrecht dokumentieren »
Dominik Rigoll (Université de Iéna/CMB)
- 23 janvier 2012 « Szientismus. Zur Genealogie eines Begriffs zwischen Diskurs, Ideologie und Mentalität »
Peter Schöttler (CNRS/CMB)
- 6 février 2012 « Wie bringt man den Leviathan zum Schweigen ? »
Karsten Lichau (CMB)
- 20 février 2012 Journée des doctorants du CMB
Présentations de Geneviève Debien et de Bruno Quélenec
- 16 avril 2012 « Les nouvelles figures de la représentation politique. Réflexions à partir de Max Weber »
Yves Sintomer (Université Paris 8, Vincennes - St. Denis)
- 30 avril 2012 « Der Ostblock als real existierende und imagined community. Die Kooperation zwischen den kommunistischen Sicherheitsorganen (1956-1989) »
Emmanuel Droit (Université Rennes II/CMB)
- 14 mai 2012 « Marchés, échange et concurrence, XVIIIème-début XXème siècle »
Alessandro Stanziani (EHESS)
- 21 mai 2012 « Was macht ‚das Publikum‘? Publikumsverhalten im Musikleben des 19. Jahrhunderts »
Sven Oliver Müller (*MPI für Bildungsforschung* Berlin)
- 4 juin 2012 « Les lieux d'enfermement: méthodologie de la contrainte »
Mathilde Darley (CMB/CNRS), Bénédicte Michalon (CNRS, Université de Bordeaux)
- 18 juin 2012 « Geschichte, Geographie, Gewalt: Symbolische und physische Verortungen polnischer Hooligans »
Michael Esch (CMB)
- 2 juillet 2012 « Von der Stadt zur Karte (und zurück): Polizist_innen und die Räume der Polizeiarbeit »
Mélina Germes (CMB)
- 16 juillet 2012 Journée des doctorants du CMB
Présentation des travaux de Kornelia Konzcal et d'Andrew Tompkins

- 29 octobre 2012 « Modernisierung als Ideologie? Fernand Braudel, die Area Studies und die Anfänge des Projektmanagements im Europa des Kalten Kriegs »
Anne Kwaschik (FU Berlin)
- 19 novembre 2012 « Le processus d'escalade de la violence étatique contre les campagnes ukrainiennes (octobre 1932 - janvier 1933) »
Nicolas Werth (CNRS, IHTP)
- 3 décembre 2012 « Dynamiques socio-thématiques dans les réseaux de savoirs »
Camille Roth (CMB)

5- Mise en réseau et renouvellement des partenariats

Les activités du CMB se sont développées dans un vaste réseau de coopérations avec des institutions françaises et allemandes, mais également plus largement européennes et internationales. Le développement de réseaux au-delà du cadre franco-allemand, constitue une des activités fortes du CMB, celui-ci y jouant le rôle autant d'acteur que de relai. L'année 2012 avec le lancement du projet *Saisir l'Europe* permet de renforcer et de formaliser des liens anciens et d'en initier de nouveaux.

a) *Un partenariat privilégié : l'Université Humboldt de Berlin*

Le contrat signé en mars 2011 pour une période de cinq années, et faisant du CMB un « An-Institut », a institutionnalisé un **partenariat privilégié avec l'Université Humboldt**. Ce partenariat renforcé concerne les domaines suivants :

- **Les enseignements**, assurés par plusieurs membres du CMB :
 - à l'Institut d'histoire, cours de Daniel Schönplflug et séminaire d'Emmanuel Droit ;
 - à l'*Institut für Kulturwissenschaften*, « séminaire Marc Bloch » assuré par Mélina Germes, Nur Yasemin Ural, Emilia Roig ; et séminaire assuré par Denis Thouard.
 - à l'*Institut für deutsche Literatur*, séminaire assuré par Léa Barbisan ;
 - à l'Institut de sciences sociales, « séminaire Marc Bloch » assuré par Tanja Bogusz.
- **La formation doctorale** conjointe CMB-HU s'appuie sur deux programmes :
 - le collège doctoral franco-allemand (financement UFA) HU-EHESS « Construire les différences : L'histoire comme objet et comme représentation », dans lequel le CMB est un partenaire important et qui a été renouvelé jusqu'en 2015 ;
 - le programme formation recherche (financement CIERA) « Les lieux scéniques / Szenische Orte », en coopération avec l'Institut d'ethnologie européenne et avec l'institut de musicologie ;
 - à signaler également le séminaire commun depuis la rentrée 2012 du groupe « Musiques et sociétés » avec le *Forschungskolloquium Musiksoziologie*.
- **Trois projets de recherche** de grande ampleur ont été montés conjointement avec l'Université Humboldt :
 - le projet « *Phantomgrenzen* », en partenariat avec la chaire d'histoire de l'Europe du sud-est à l'Institut d'histoire ;
 - le projet CODISP, en partenariat avec l'Institut de sociologie ;

- le projet « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung », en partenariat avec l'Institut d'histoire et la *Berlin Graduate School of Social Sciences* (BGSS).
- (Pour plus de détails, on se reportera plus haut, à la partie « programmes de recherche ».)

• **L'organisation de manifestations conjointes** : trois colloques internationaux ont été montés conjointement avec des partenaires de l'Université Humboldt en 2012 (voir la liste des manifestations)

- « Genuss bei Rousseau. Internationales Kolloquium zum 300. Geburtstag von Jean-Jacques Rousseau », en coopération avec l'*Institut für Romanistik* (Prof. Dr. Helmut Pfeiffer), les 20-22 septembre 2012 ;
- « Haben die Kriege in Jugoslawien die Wahrnehmung gesellschaftlicher Konflikte verändert? Debatten und Projektionen in Deutschland und Frankreich », en coopération avec l'Institut d'histoire, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012;
- « Die Republik Moldau: Eine zögerliche Transformation », en coopération avec l'Institut d'histoire, les 17-18 décembre 2012.

A terme, en raison du nombre croissant de chercheurs et de doctorants rattachés ou affiliés, le CMB devra repenser la question de ses locaux et trouver, en négociation avec l'Université Humboldt, des espaces supplémentaires.

b) *Berlin et sa région*

Comme par le passé, ce partenariat, privilégié mais non exclusif, avec la HU ne se fait pas au détriment du développement de coopérations avec d'autres institutions berlinoises, qui participent tout autant de la politique d'insertion du CMB dans le paysage scientifique berlinois. Ceci concerne notamment :

- La **Freie Universität** : à côté d'autres collaborations (avec le *Dahlem Humanities Center*, par exemple), le séminaire mensuel commun entre le CMB et le *Frankreich-Zentrum* mis en place à la rentrée universitaire 2011 s'est poursuivi en 2012, cette fois-ci en alternance entre les locaux du CMB (semestre d'hiver) et ceux du *Frankreich-Zentrum* (semestre d'été). Ce séminaire continuera en 2013.
- D'autres institutions, parmi lesquelles :
 - le *Zentrum Moderner Orient (ZMO)* intégré au sein du réseau « Phantomgrenzen »,
 - le *Zentrum für Zeithistorische Forschung (ZZF)* à Potsdam,
 - la *Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften*,
 - le *Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung*,
- Le cycle « Marc Bloch Forum » réalise de son côté toute une série de partenariat avec différentes institutions berlinoises, comme le *Jüdisches Museum*, le *Deutsches Historisches Museum*, l'*Institut für Theaterwissenschaft* de la FU, à travers l'organisation commune de manifestations scientifiques ou de conférences de chercheurs français invités à présenter leurs travaux.
- **L'Université Viadrina de Francfort-sur-l'Oder** constitue un partenaire de longue date du CMB. Ce partenariat s'est nourri en 2012 du projet d'Arnaud Lechevalier « Konsequenzen der Finanz-, Wirtschafts- und Schuldenkrise für die „soziale Dimension“ der Europäischen Union », avec l'*Institut für Transformationsstudien (FIT)* et du projet « Phantomgrenzen in Osmittleuropa », donnant lieu à plusieurs manifestations.

c) *Ambassade de France en Allemagne et Institut français de Berlin*

Le CMB entretient des relations particulièrement constructives avec les services de l'Ambassade et l'Institut français en Allemagne. A côté des deux tables rondes du 8 novembre 2012 à l'auditorium de l'Ambassade à l'occasion des 20 ans du CMB, le Centre Marc Bloch a

collaboré avec le Bureau du livre de l'Ambassade (responsable : Elisabeth Beyer) et avec l'Institut français de Berlin sur le Ku'damm (directeur : Fabrice Gabriel), en particulier, dans le cadre du cycle « Marc Bloch Forum » du CMB, lors d'une table ronde organisée à l'Institut français le 7 décembre 2012 sur le thème « l'Histoire globale : perspectives franco-allemandes ». Plusieurs autres collaborations avec le Bureau du livre comme avec l'Institut français sont prévues en 2013, parmi lesquelles une table ronde autour de Fernand Braudel à l'occasion de la parution chez Klett-Cotta de la traduction allemande de ses cours écrits en captivité.

d) Allemagne

Les partenariats avec des instituts universitaires ou extra-universitaires en Allemagne sont très nombreux. Il n'est pas possible de détailler l'ensemble des partenariats ponctuels, développés à l'occasion de manifestations scientifiques (voir plus haut la liste des manifestations indiquant les partenaires impliqués). Nous ne mentionnons ici que les partenariats principaux qui ont été renforcés et institutionnalisés dans la durée par la participation conjointe à des projets de recherche :

- le *Hamburger Institut für Sozialforschung* (projet « Saisir l'Europe »),
- le SFB « *Transzendenz und Gemeinsinn* » de l'Université de Dresde (projet « Saisir l'Europe »),
- l'Université Goethe de Francfort (projet « Saisir l'Europe »),
- l'Institut d'histoire de l'Université Martin Luther à Halle (projet « *Phantomgrenzen* »),
- le *Geisteswissenschaftliches Zentrum Geschichte und Kultur Ostmitteleuropas* (GWZO) à l'Université de Leipzig (projet « *Phantomgrenzen* »),
- l'Institut d'Histoire de l'Université de Siegen (projet « *Phantomgrenzen* »),
- l'*Institut für Germanistik* de l'Université de Göttingen (Projet « Aisthesis »),
- l'*Institut für Politikwissenschaft* de l'Université de Leipzig (projet « Saisir la prostitution par les institutions »),
- le *Center for World Music* à Hildesheim (projet « Musiques du monde »).

e) France et autres IFRE

Le CMB est par ailleurs intégré dans un faisceau dense de collaborations avec des institutions françaises.

- Le CMB appartient au **réseau des IFRE** en Europe et y développe très naturellement des coopérations : il a encore renforcé ses liens avec l'**Institut français d'histoire en Allemagne** (IFHA) de Francfort à travers le projet « Saisir l'Europe » notamment dans la définition de son axe 2 sur le développement durable. Le CMB cherche par ailleurs à s'impliquer dans la formation doctorale au sein des IFRE et a participé à la définition des journées doctorales « Saisir le terrain » qui devraient se tenir du 8 au 10 juillet 2013 à l'adresse des doctorants du réseau Europe et à l'invitation de l'IFHA de Francfort.
- Le CMB est également intégré dans un réseau dense de partenariats **avec des institutions de recherche en France** :
 - Le CMB s'appuie notamment sur le **réseau des institutions universitaires du CIERA** (EHESS, MSH, Université de Paris I et Paris IV, Université de Lyon II, ENS Paris, ENS Lyon, Université de Strasbourg). Certains de ces partenariats ont été notablement renforcés par le projet « Saisir l'Europe » (partenariat direct avec l'**IRICE** – Universités de Paris I et Paris IV –, le **CESDIP** à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, l'UMR *Environnement, villes, sociétés*, à Lyon) ou par le projet « *Phantomgrenzen* » (**CERCEC**, **CETOBAC**, les deux centres de recherche respectivement centrés sur l'Europe centrale et orientale et sur l'aire ottomane et balkanique à l'EHESS).

- Le CMB a intensifié sa coopération avec l'Institut historique allemand de Paris, notamment par l'intermédiaire du projet « Saisir l'Europe ».
- Les coopérations sont également très actives avec les centres dont sont issus les chercheurs du CMB : **Centre Georg Simmel** (ex- CRIA), **CRH** et **CAMS** à l'**EHES**, **IHTP**, **Institut des Sciences du Politique** à Cachan et à Nanterre, **IEP de Paris**, avec lesquels sont montés des projets de recherche ou des manifestations scientifiques communs.
- Le CMB a renouvelé en 2012 sa **convention avec l'EHES** en vue notamment de l'accueil d'enseignants-chercheurs à Berlin.

f) Europe et au-delà

Le Centre Marc Bloch s'est pensé dès sa conception comme un Centre de recherche en Europe travaillant sur l'Europe. Les projets de recherche ont offert là encore le moyen de concrétiser les liens et d'animer les réseaux avec des partenaires partout sur le continent :

- Les réseaux anciens avec des partenaires en **Europe centrale et orientale** (l'Université de Zagreb et son nouveau Centre d'histoire comparée et d'études interculturelles, l'Université de Poznan, le centre TIGRIS à l'Université de Iasi, Université Charles à Prague, Université de Budapest, *l'Österreichische Akademie der Wissenschaften* et le *Ludwig Boltzman Institut für europäische Geschichte* à Vienne. L'arrivée de Marie-Elizabeth Ducreux au CMB en septembre 2012 est à même, grâce à son réseau très important, de renforcer les projets de coopération avec cette partie de l'Europe.
- Les liens se déploient par ailleurs en Europe. En ne citant que des coopérations actives en 2012 : chaire d'histoire de l'Europe de l'Est à l'Université de Bâle, Chaire d'histoire contemporaine à l'Université de Genève, *Copenhagen Business School (Department of Business and Politics)*.
- Le projet CODISP a établi un partenariat privilégié avec l'Université de l'Illinois.

Les projets sur les humanités numériques et les réseaux sociaux vont permettre de développer d'autres coopérations européennes et transatlantiques.

6- Valorisation et rayonnement

a) Visite de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso

Le 23 septembre 2012, lors de son premier voyage à Berlin, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, a rendu visite au Centre Marc Bloch, accompagnée de quelques membres de son cabinet, de l'Ambassadeur de France en Allemagne, S.E. Maurice Gourdault-Montagne, du conseiller scientifique, Mathieu Weiss, et de l'attaché de coopération universitaire, Hubert Guicharrousse. Cette visite, en présence de chercheurs et jeunes chercheurs du Centre, a été l'occasion de présenter le CMB et ses spécificités au sein du réseau des UMIFRE ainsi que la manière dont le CMB participe à la construction d'un espace européen et international de la recherche en sciences humaines et sociales. Puis quelques grands projets au cœur des débats sociétaux actuels ont été présentés par leurs responsables avant que ne s'instaure un dialogue avec les jeunes chercheurs qui a mis en évidence notamment l'importance du nombre de thèses dirigées en cotutelle ainsi que les parcours internationaux de bon nombre de doctorants et post-doctorants séjournant au Centre.

b) *Les 20 ans du Centre Marc Bloch*

Fondé le 9 décembre 1992, le CMB a fêté à Berlin ses vingt ans d'existence le 9 novembre 2012, en 3 temps :

- par **une matinée portes ouvertes** au Centre même pour présenter les nouveaux locaux ainsi que l'équipe des chercheurs et des doctorants actuels et ses projets ;
- l'après-midi, par **une cérémonie** dans la Fritz-Reuter-Saal de l'Université Humboldt intitulée : « Vingt ans de recherche franco-allemande », en présence des représentants des tutelles du CMB au niveau le plus élevé, de ceux des institutions berlinoises et plus largement des partenaires du CMB ainsi que de nombreux invités dont beaucoup d'anciens du Centre ;
- enfin, par **une soirée conviviale et festive** au Ballhaus Rixdorf, une ancienne salle de bal caractéristique du Berlin des années vingt, organisée par les doctorants et jeunes chercheurs, à laquelle avaient été conviés membres anciens et actuels du CMB et tous les amis du CMB, berlinois et non-berlinois. Cette soirée a été l'occasion d'entendre deux artistes d'exception, Keyvan Chemirani, au zarb persan, et Prabhu Edouard, au tabla indien, ainsi que le groupe « Marie-Lou und die Swingföhse », composé en partie de doctorants du CMB.

A l'occasion de cette journée anniversaire, le CMB a souhaité réunir « anciens » – directeurs, secrétaires généraux, chercheurs, doctorants – et membres actuels du Centre, et convier également quelques-uns des acteurs décisifs à l'origine du CMB. L'idée était de faire retour sur vingt ans d'activités et d'échanges scientifiques entre la France et l'Allemagne dans le domaine des SHS et, à partir de ce regard rétrospectif, d'entrevoir des perspectives pour une recherche plus largement européenne sur fond franco-allemand.

Après les allocutions d'ouverture du Professeur Jan-Henrik Olbertz, Président de l'Université Humboldt, de Maurice Gourdauld-Montagne, Ambassadeur de France en Allemagne, de Georg Schütte, Staatssekretär au BMBF, de Jean-Richard Cytermann, Directeur adjoint au cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'Hélène Duchêne, Directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au MAE, ainsi qu'un bref discours du Directeur du CMB, l'essentiel de la cérémonie de l'après-midi a été consacré à une **table ronde**, divisée en deux parties. La première, sous la conduite d'Etienne François, est revenue sur les motifs et les contextes qui ont présidé à la création du Centre et a rassemblé quelques-uns de ceux qui ont conçu et créé le CMB et l'ont dirigé et accompagné à son départ : Yves Saint-Geours, Maurice Garden, Hinnerk Bruhns, Emmanuel Terray et l'ancien ambassadeur de France en Allemagne, François Scheer ; la deuxième, menée par Catherine Colliot-Thélène, s'est penchée sur les développements du CMB après 2001 dans un contexte à la fois de consolidation (avec l'implication du BMBF), d'arrivée de chercheurs et doctorants sur financement allemand, d'élargissement disciplinaire et d'internationalisation de la recherche en SHS ; elle a réuni quelques-uns des acteurs, à des titres divers, récents et actuels du CMB : Matthias Philipps, Pascale Laborier, Bénédicte Savoy, Joachim Nettelbeck, Michael Werner et Gabriele Metzler. Puis, Gesine Schwan, ancienne présidente du conseil scientifique du CMB, a prononcé, en lui donnant un ton personnel, **la conférence solennelle** : « *20 Jahre Centre Marc Bloch zwischen Wissenschaft, Gesellschaft und Politik* », tandis que Gunter Gebauer, actuel président du conseil scientifique, a conclu brillamment cette cérémonie. Celle-ci a été ponctuée par les interventions musicales d'Olga Minkina au piano et de Max Werner au cor anglais.

Les manifestations du 9 novembre ont été précédées la veille par **deux tables rondes** qui se sont déroulées à l'auditorium de l'Ambassade de France, sous le titre général : « *Öffentliche Wissenschaft – Wissenschaft veröffentlichen* ». La première était consacrée aux rapports entre sciences humaines et sociales et espace public en France et en Allemagne, la seconde aux sciences humaines et sociales et au monde de l'édition en France et en Allemagne, le tout étant introduit par Denis Thouard. La première table ronde, modérée par Hans-Joachim Neubauer (*Die Zeit*), a réuni spécialistes de SHS français et allemand (Jacques Revel – EHESS – et Jürgen Trabant – FU Berlin), spécialiste des nouveaux médias numériques (Laurent Romary, INRIA) et

chroniqueur SHS des grands quotidiens (Nicolas Offenstadt, *Le Monde des livres*), tandis que la deuxième, placée sous la direction de Dominique Bourel (CNRS), rassemblait représentants du monde de l'édition en France et en Allemagne : Monique Labrune (PUF), Véronique Sales (éditions Vendémiaire), Sebastien Ulrich (éditions Beck) et Thedel von Wallmoden (éditions Wallstein).

Par ailleurs, à l'occasion des 20 ans du Centre a été réalisée une **publication** sous forme de poster-dépliant : « Vingt ans, Vingt portraits », remis à l'ensemble des participants. A travers vingt visages et vingt prises de parole de doctorants et de jeunes chercheurs, un par année entre 1992 et 2011, le CMB a voulu proposer une histoire subjective de ces vingt ans et mettre en valeur la pluralité et la richesse des expériences par le biais de témoignages et de souvenirs d'un séjour au Centre.

Pour préparer et organiser l'ensemble de ces manifestations, qui ont connu un grand succès, puisque près de 200 personnes étaient présents à la cérémonie du 9 novembre et plus de 250 à la soirée, le CMB a pu compter sur la mobilisation et l'inventivité de ses membres, direction, équipe administrative et de coordination de projets, chercheurs et doctorants. Par ailleurs, l'appui des services de l'Ambassade a été particulièrement précieux au stade de la préparation ainsi qu'au niveau de l'aide logistique au moment de l'événement.

c) Manifestations à l'occasion du cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée

Les journées des 8 et 9 novembre ont été inscrites au calendrier des manifestations célébrant les 50 ans du Traité de l'Elysée. Dans ce contexte, le CMB a participé également à plusieurs autres manifestations et en a organisé :

- **Emission „Lange Nacht“ de Deutschlandfunk.** L'antenne de radio « Deutschlandfunk » a choisi le Centre Marc Bloch pour enregistrer le 10 décembre 2012 son émission phare « Lange Nacht » (productrice : Monika Künzel) sur le thème : « Der diskrete Charme des Nachbarn », proposé à l'occasion du 50e anniversaire du traité. Pour évoquer les passerelles existant entre les deux pays dans les domaines de l'histoire, de la société et de la culture, un plateau de personnalités des mondes universitaire, de la culture et des arts avait été réuni au CMB : Jürgen Trabant (FU Berlin) et Markus Messling (université de Potsdam) ont échangé, sous la conduite du journaliste Burkhard Birke, avec le réalisateur Volker Schlöndorff, la journaliste Pascale Hugues, et la responsable du Bureau Cinéma à l'Ambassade de France, Nathalie von Bernstorff, tandis que le duo de chanteuses « Brigitte » a animé musicalement l'émission qui a été diffusée dans la nuit du 5 au 6 janvier 2013.
- **Forum des jeunes de l'OFAJ** (réunissant 150 jeunes de 18 à 25 ans venant d'Allemagne, de France et d'autres pays) auquel le CMB a été invité à participer la veille des cérémonies officielles du 22 janvier 2013 à Berlin: à côté de différentes personnalités du monde politique, économique et culturel, françaises et allemandes, Patrice Veit et Daniel Schönplug ont animé une table ronde lors du déjeuner (le « café du monde ») et discuté ainsi avec une trentaine de jeunes sur les questions de parcours universitaires et de formation à la recherche franco-allemande, avant d'assister au *Kanzleramt* à l'échange entre ces jeunes et la chancelière Angela Merkel et le président François Hollande. Par ailleurs, la direction du CMB a été invitée à assister aux différentes manifestations officielles du 22 janvier à Berlin.

D'autres manifestations sont prévues dans le cadre du cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée :

- Le CMB prendra part à la **semaine franco-allemande de la recherche** qui se déroulera à Paris du 15 au 19 avril 2013 où il signera une convention de mise en réseau franco-allemand et présentera, avec ses partenaires, le programme « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung ».
- Les 17 et 18 mai 2013, le CMB co-organisera, avec le *Dahlem Humanities Center* de la Freie Universität et la *Stiftung Brandenburger Tor*, le colloque « **Synergies – les échanges culturels franco-allemands au XIXème et au XXème siècle. Peinture, Littérature, Musique, Philosophie, Arts décoratifs** ».

d) *Le CMB au 49e Historikertag à Mayence (25-28 septembre 2012)*

Le 49^e *Historikertag*, congrès des Historiens allemands qui se réunit tous les deux ans et rassemble plus de 3000 historiens (toutes époques confondues) en quelque 50 sections, a eu lieu en 2012 à Mayence et avait cette année la France comme pays invité d'honneur du congrès. Les questions autour de l'histoire franco-allemande ont été au coeur du programme scientifique et de diverses manifestations et expositions. Cela a été l'occasion pour le Centre Marc Bloch d'être présent au « bistro de la science » qui réunissait les principales institutions franco-allemandes dans le domaine des SHS, et de présenter, à travers quelques chercheurs et doctorants et à l'aide de posters et de brochures, les domaines de recherche, projets et publications du CMB à un public nombreux.

e) *Enquête sur les membres anciens et actuels du CMB*

Les 20 ans du Centre Marc Bloch ont été l'occasion de réaliser un projet de longue date, à savoir une enquête auprès des membres anciens et actuels du Centre, enquête conduite entre juin et fin septembre 2012. Son objectif est de montrer l'évolution du Centre depuis ses débuts, en 1992, jusqu'à aujourd'hui, sa singularité, et le processus de bi-nationalité. Elle vise également à constituer une base de données, régulièrement actualisée, qui permette de suivre la carrière et les évolutions thématiques des anciens chercheurs et doctorants du Centre.

Les « Centristes », anciens et actuels, ont été invités à répondre à une trentaine de questions (entre autres, statut, aires d'études privilégiées, apport de leur séjour au Centre pour leur carrière). La mobilisation a été importante puisque sur les 387 personnes sollicitées, 216 ont répondu au questionnaire (60 % de taux de réponse).

Une première analyse permet de relever déjà quelques résultats significatifs : la nette prédominance des membres de nationalité française (74%) – avec cependant un rééquilibrage du côté allemand au cours des dernières années ainsi qu'une forte proportion de femmes (58% contre 42%). Cette enquête souligne également la pluridisciplinarité du Centre, avec une répartition diversifiée entre les différentes disciplines, aux premiers rangs desquelles se retrouvent l'histoire (28%), les sciences politiques (20%) et la sociologie (17%).

La publication des résultats de l'enquête est prévue dans le courant de l'année 2013.

f) *La communication au CMB*

Faire connaître ses activités et ses résultats scientifiques dans le milieu universitaire mais également de façon plus large fait également partie des tâches du CMB. Des efforts, à plusieurs niveaux, ont été entrepris et seront poursuivis dans les années à venir pour accroître la visibilité du CMB, mieux valoriser les travaux qui y sont réalisés et améliorer la diffusion de l'information:

- Dans la continuité du site internet entièrement renouvelé en 2011, un **site intranet** a été mis en place pour faciliter la communication interne au CMB. De même, pour élargir son rayon d'action en direction d'un public plus large, le CMB a ouvert un compte **facebook**.
- En complément, une **Newsletter** électronique trimestrielle portant le titre « *Bloc'h Notes* » sera créée et mise en ligne dans la première moitié de l'année 2013. Y seront publiés des informations concernant les nouveaux projets, les programmes achevés, les manifestations scientifiques, les appels d'offre propres au CMB.
- Certains projets du CMB, comme le projet « Saisir l'Europe », vont utiliser les environnements numériques de travail pour communiquer et échanger : **blogs scientifiques** et recours à la plateforme *Hypothèses.org*. Une coopération avec Mareike König, spécialiste de ces questions à l'Institut historique allemand de Paris, s'est mise en place pour familiariser chercheurs et doctorants du CMB à ces nouveaux outils.
- De la même façon, le CMB a engagé la réalisation de **dépliants** (flyers) et de **posters** visant à mieux informer sur ses programmes comme sur les différents projets de recherche qu'il abrite.
- Le CMB compte également s'investir plus fortement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent au niveau des **revues électroniques**, et en particulier dans la revue franco-allemande en ligne *Trivium* dont il est un des partenaires. Plusieurs numéros thématiques, édités par des chercheurs du CMB, sont en préparation : un sur la ségrégation socio-spatiale ; un autre sur les Balkans. A moyen terme, le CMB projette de recourir à la plateforme « *perspectiva.net* » pour la publication de volumes issus notamment de colloques.

g) *Le ciné-club du Centre Marc Bloch*

L'intégration passe aussi par des activités plus informelles visant à renforcer les liens au sein du CMB et à introduire les nouveaux membres dans leur environnement berlinois. En 2009, à l'initiative d'Aurélie Denoyer et de Béatrice von Hirschhausen, le groupe « Héritages, transferts, mémoires en Europe centrale, orientale et balkanique » avait lancé le programme « Ouvertures à l'Est » autour d'un ciné-club et de sorties à caractère historique et culturel à Berlin et dans le Brandebourg.

Après un certain ralentissement en 2011, trois doctorants du Centre (Lucas Hardt, Séverine Marguin et Perrine Val), soutenus par la direction, ont relancé fin 2012 le ciné-club, en proposant des fictions et des documentaires autour de la question « cinéma et société en Europe ». L'éventail thématique s'étend du (post)-colonialisme français jusqu'aux systèmes autoritaires, en passant par les mouvements de contestation sociale et la migration. Treize séances sont d'ores et déjà prévues pour l'année 2013.

7- Perspectives

Au-delà des projets et manifestations pour 2013 signalés précédemment et dont le détail se trouve pour certains d'entre eux présenté dans le cadre des axes et groupes de travail (voir ci-dessous), deux directions plus particulières s'inscrivent dans les perspectives d'avenir du CMB. En plus des aspects scientifiques, ces projets visent également à la constitution de réseaux, que ce soit dans un contexte franco-allemand avec une ouverture européenne ou à un niveau plus spécifiquement berlinois avec de fortes potentialités internationales.

a) *Le projet de réseau fédératif : « Saisir l'Europe / Europa als Herausforderung »*

Ce projet de réseau fédératif franco-allemand en SHS intitulé « **Saisir l'Europe : un défi pour les sciences sociales / Europa als Herausforderung** » a été présenté en octobre 2011 à Berlin

lors du 4^e Forum franco-allemand de la recherche et retenu le 6 février 2012 lors du Conseil des ministres franco-allemand parmi les projets soutenus conjointement par le MESR et le BMBF. Suite à la présentation d'un dossier de 90 pages dont le CMB a assuré, sous la responsabilité en particulier de Daniel Schönplflug, la coordination – avec le CIERA du côté français –, le projet a reçu l'aval du BMBF en juin et du MESR en juillet 2012 pour un lancement en octobre 2012 (et avec une somme totale accordée pour 5 ans de près de 3 millions d'euros).

Ce projet constitue une nouvelle étape dans les relations scientifiques franco-allemandes. En effet, pour la première fois, collaborent, en rassemblant leurs ressources ainsi que leur expérience et leurs compétences dans la recherche en réseau et dans la formation de jeunes chercheurs, 7 des institutions les plus engagées dans la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales. Au total, 18 postes de post-doctorants et de doctorants ainsi que 3 postes de coordination scientifique seront créés et une série de partenaires d'excellence seront intégrés au projet, dont déjà le *Hamburger Institut für Sozialforschung*, le SFB «*Transzendenz und Gemeinsinn*» de l'Université de Dresde et la *Berlin Graduate School of Social Sciences*.

L'innovation de ce réseau franco-allemand d'abord, mais ouvert si possible également à d'autres pays européens, voire extra-européens, concerne à la fois la forme et le fond. Il vise à mieux articuler les actions scientifiques de différents acteurs de la recherche et de la mobilité scientifique en sciences humaines et sociales entre la France et l'Allemagne : le Centre Marc Bloch et l'université Humboldt de Berlin, l'Institut français d'histoire en Allemagne et l'Université Goethe de Francfort, le CIERA et ses établissements membres, la Fondation de la Maison des sciences de l'homme et l'Institut historique allemand de Paris. Ces institutions ont décidé d'approfondir et d'institutionnaliser leurs pratiques de coopération en créant un projet de recherche commun.

Pour ce projet, la thématique européenne a semblé constituer un objet de recherche particulièrement approprié. Le projet est, en effet, parti du constat que les divers soubresauts de l'Union européenne constituaient un défi pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, modifiant les paradigmes sur lesquels s'étaient jusqu'alors appuyés les scientifiques. En tant que communauté fonctionnant en réseau et de plus en plus dépendante de l'Union européenne pour son financement, la recherche s'est comprise le plus souvent à la fois comme partie prenante et défenseur de la réussite de l'intégration européenne, qui s'est imposée dans son quotidien comme un fait établi. Or, les crises actuelles et les interrogations qui l'accompagnent ont remis en cause la linéarité de la démarche, incitant à voir dans l'Europe non pas un acquis et une évidence, mais un enjeu vital pour la politique, les sociétés et la pensée. D'où le défi scientifique et épistémologique pour les sciences humaines et sociales que représente cet objet européen confronté, d'un côté, au repli nationaliste en temps de crise et, de l'autre, à la globalisation des produits et du savoir, alors même que cet espace européen est devenu concrètement le terrain ouvert de déplacement et de recherche des jeunes générations scientifiques.

Le projet ainsi défini, trois grands axes thématiques ont été retenus, qui constitueront le socle des travaux scientifiques du projet :

1. Le premier sous le titre « Un Etat social européen ? » concerne les Etats sociaux européens et les incertitudes quant à leur avenir sur l'arrière-plan de manque de moyens et de sociétés à la fois plus fluides et vieillissantes ;
2. Le deuxième, intitulé « Territoires, globalisation, développement durable », s'attache au développement durable, qui va au-delà du simple thème de l'environnement pour englober les questions touchant à l'administration, à la gouvernance et à la protection des territoires ;
3. Sous le titre « Violences urbaines », le troisième traite des phénomènes de violences urbaines, qui sont ancrés dans toutes les sociétés européennes en modifiant la réalité de la perception du bien-être commun.

Au-delà de ses objectifs de recherche, le projet vise également à la formation d'une nouvelle génération de jeunes chercheurs hautement qualifiés qui seront insérés dans une

expérience continentale et internationale de grande échelle : les doctorants bénéficieront d'une immersion dans un milieu de recherche reconnu et chevronné et découvriront différentes approches et cultures scientifiques et disciplinaires. L'emploi de post-doctorants en tant que responsables de groupe des trois groupes de travail décrits ci-dessus leur offrira la possibilité de développer des compétences requises au sein de la communauté scientifique, mais aussi dans d'autres domaines. Les responsables de groupe veilleront tout particulièrement, par l'organisation de rencontres régulières, d'ateliers et de colloques, à favoriser le dynamisme de la discussion interne des groupes franco-allemands, à établir un lien avec la communauté scientifique et à s'assurer que les résultats de recherche trouvent un écho auprès du grand public et des acteurs du monde politique et socio-économique. L'organisation des rencontres sera partiellement financée par le budget du réseau, mais les groupes de travail seront par ailleurs tenus d'obtenir leurs propres financements tiers pour les manifestations programmées, notamment à travers les différents programmes de financement de l'Université franco-allemande

A côté de groupes de travail et d'ateliers semi-annuels intégrant doctorants et post-doctorants recrutés pour ce projet ainsi que des chercheurs et enseignants-chercheurs, les travaux de recherche des participants aboutiront à l'élaboration de monographies et d'articles. Il est prévu en outre que chaque groupe de travail conçoive un recueil final présentant le cadre conceptuel et théorique et les études de cas abordées dans leurs interactions. Un site internet sera également mis en place afin d'assurer la coordination, la mise en réseau, la diffusion d'informations ainsi que la mise en ligne des résultats et la publication des travaux des groupes de recherche. De cette façon, les participants et organisateurs du projet pourront s'appuyer sur un environnement numérique de travail (blogs, webclips) s'inscrivant dans la dynamique des *digital humanities*.

Ce réseau franco-allemand structuré dispose désormais d'un comité directeur composé des représentants des institutions porteuses du projet et représenté par deux porte-parole, Michael Werner (CIERA) et Gabriele Metzler (université Humboldt de Berlin), de commissions de sélection et d'un conseil scientifique. Après une phase préparatoire, il a débuté le 1^{er} octobre 2012 pour une durée de cinq ans. La première année sera une phase de démarrage, marquée par la constitution des trois groupes de travail avec le recrutement sur appels d'offre des post-doctorants, responsables de groupe (deux par groupe ; prise de fonction début 2013), et des doctorants (dépôt des dossiers de candidature : 15 mai 2013) ainsi que par la mise en place de la problématique et des thématiques au niveau de chaque groupe. Dès cette phase de démarrage, une manifestation de lancement, présentant les enjeux principaux des trois groupes de travail, aura lieu à Paris en avril 2013 dans le cadre de la semaine franco-allemande de la recherche (s'inscrivant dans les festivités du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée) et une conférence de lancement se déroulera à Berlin en juin 2013.

Initialement conçu dans un cadre franco-allemand, ce projet a pour vocation d'associer d'autres partenaires européens. Ces partenariats pourront prendre la forme d'une coopération ponctuelle ou s'inscrire dans une coopération plus durable autour de sujets émergents venant compléter les thématiques des trois groupes retenues pour cette première phase du projet qui se clôturera en 2017 (année du 50^e anniversaire du Traité de Rome).

b) Un pôle « Humanités numériques » au CMB

Une réflexion s'est également engagée visant à créer, à l'horizon 2013-2014, un pôle « Humanités numériques » au CMB, lui-même partie d'une construction multi-établissements sur Berlin avec de larges ouvertures internationales. Pour créer ce pôle, le CMB dispose d'un environnement particulièrement favorable :

- l'affectation au CMB depuis septembre 2012 de Camille Roth, chargé de recherche au CNRS à la double compétence de sociologue et de mathématicien. Un de ses axes de recherche principaux durant son séjour au CMB vise à étudier les dynamiques socio-sémantiques des espaces publics

numériques (blogs, médias en ligne, forums) français et allemand, avec une perspective qualitative et comparative ;

- l'arrivée prochaine au CMB en tant que chercheur affilié de Laurent Romary, directeur de recherche à l'INRIA et l'un des responsables du projet européen en humanités numériques en train de se mettre en place, DARIAH, porté conjointement par la France et l'Allemagne. DARIAH est une initiative visant à développer et soutenir la recherche dans les différentes disciplines des sciences humaines. Elle s'attache à tous les types d'objets numériques (textes, images, sons, etc.), et rassemble les différents acteurs en leur fournissant un réseau notamment technique favorisant un échange accru d'informations et de données au sein de la communauté scientifique européenne ;

- la constitution récente d'un cercle de réflexion, le « Einstein-Zirkel », rassemblant différents chercheurs et responsables de différentes institutions berlinoises (notamment la *Humboldt Universität*, la *Freie Universität*, le *Max-Planck-Institut für Wissenschaftsgeschichte*, la *Stiftung Preussischer Kulturbesitz* – archives, bibliothèques et musées) organisant des rencontres et des ateliers concernant les méthodologies des humanités numériques et visant à créer à moyen terme un « Kompetenzzentrum Digital humanities ». Le CMB est intégré à ce Einstein-Zirkel, en particulier par l'intermédiaire de Camille Roth et de Laurent Romary ;

- un appel d'offres du BMBF publié fin janvier 2013 avec dépôt en mai 2013 et mai 2014 visant à promouvoir la constitution de groupes de jeunes chercheurs et de centres dans le domaine des « E-Humanities ». Le CMB va déposer dans un premier temps un projet de constitution d'un « Nachwuchsgruppe » dont Camille Roth sera le responsable scientifique, avant de s'associer dans un deuxième temps au projet de création d'un centre de recherches multi-sites à Berlin.

Profitant de ces opportunités, le CMB entend contribuer à cette dynamique. Il entend notamment mettre à profit ses compétences pluri- et transdisciplinaires pour favoriser l'échange des expériences méthodologiques dans le passage au numérique, tant sur le plan de la communication scientifique que de celui du travail sur les sources. Le pôle prévu en particulier au CMB vise à rassembler chercheurs et projets affiliés au CMB autour de l'étude de corpus numériques en SHS (humanités devenant numériques) et de la sociologie des usages (humanités du numérique). Le pôle sera assez naturellement adossé à des ressources numériques fournies par le TGE Adonis, aussi bien, simplement, pour animer le pôle (vitrine web, listes de diffusion) que, plus ambitieusement, pour héberger les données des différents chercheurs et groupes de travail et permettre leur traitement. Le pôle devrait notamment accueillir à l'horizon de l'été 2013 doctorants et post-doctorants travaillant notamment sous la supervision de Camille Roth sur différents projets.

Un atelier est d'ores et déjà prévu au CMB les 23 et 24 avril 2013. Il vise à passer en revue les plateformes et technologies existantes sur lesquelles peuvent s'adosser les humanités numériques, ainsi qu'une série d'études de cas dans différentes disciplines des SHS faisant usage de ces outils. L'atelier permettra plus largement de montrer comment ces nouveaux outils et corpus suscitent de nouvelles questions méthodologiques à même de transformer la manière dont on appréhende de nombreuses problématiques traditionnelles des SHS.

III- ACTIVITES AU SEIN DES AXES ET DES GROUPES DE TRAVAIL

AXE 1 : POUVOIRS EN EXERCICE : CONFIGURATIONS ET REPRESENTATIONS

Cet axe consacré au politique fait partie des axes de recherche traditionnels du CMB. La question du politique y est abordée dans une perspective interdisciplinaire, en multipliant les angles d'éclairage et les objets étudiés, que ce soit autour des régimes politiques, des savoirs et des pratiques de l'action publique ou de l'espace public et des logiques de communication qui s'y déploient.

1- Individu, société et culture à l'époque nationale-socialiste (responsables : Peter Schöttler et Klaus Peter Sick)

Après un détour par les théories du totalitarisme et de l'autoritarisme (Arendt et Linz), ce groupe, qui constitue un des plus anciens du CMB, se recentre sur l'époque nazie en portant son attention plus particulièrement sur le biographique, les itinéraires individuels et les expériences collectives. Il entend réfléchir à la constitution de l'individu dans son rapport aux liens sociaux et à la culture à l'époque nationale-socialiste dans une perspective transdisciplinaire qui intègre des approches à la fois théoriques et historiques. Ce sont là autant de thématiques en phase avec un champ de recherche particulièrement dynamique dans l'historiographie la plus récente de la période nazie et donc susceptibles d'intéresser des jeunes chercheurs d'horizons disciplinaires divers – historiens, philosophes ou politistes. Le séminaire alterne discussions autour de textes théoriques, études de cas, présentations de travaux de doctorants et conférences d'invités extérieurs.

- 20 janvier 2012 – Marc Buggeln (Berlin), « Lager im Nationalsozialismus. Hierarchien – Ähnlichkeiten – Unterschiede »
- 13 février 2012 – Gerald Schlemminger (Karlsruhe), « La formation idéologique des professeurs alsaciens au Pays de Bade à l'époque du nazisme »
- 26 avril 2012 – Juliane Brauer (Berlin), « „... in Auschwitz fröhliche Musik spielen“. Musikalische Gewalt und Überlebensmittel: Musik in den nationalsozialistischen Konzentrationslagern » (manifestation co-organisée avec Patrice Veit et le groupe Musique et sciences sociales)
- 11 juin 2012 – Régis Schlagdenhauffen-Maïka (Paris), « La persécution des homosexuels en Alsace annexée. 1940-1945 »
- 25 juin 2012 – Xavier Bougarel (Paris), « La division SS croate 'Handschar'. 1943-1945 »
- 9 juillet 2012 – Peter Schöttler (Paris-Berlin), « Krukenberg – Vorüberlegungen zu einer 'SS-Biographie' »

- 29 octobre 2012 – Séverine Marguin (Lüneburg-Paris), « Une analyse croisée des méthodes biographiques en France et en Allemagne »
- 12 novembre 2012 – Susanne Beer (Essen-Paris), « Zur Rekonstruktion von Hilfeleistungen für jüdische Verfolgte im Nationalsozialismus. Diskussion der Quellen und Methoden »
- 26 novembre 2012 – Ulrike Lunow (München), « NS-Opfer als Akteure im Kalten Krieg. Das geschichtspolitische Engagement von französischen und tschechoslowakischen Deportierten in Theresienstadt und Natzweiler-Struthof (1945-1989) (veranstaltet mit der Arbeitsgruppe « Europa als politischer Kommunikationsraum »)

Parallèlement, un colloque international (responsables : Peter Schöttler, IHTP/CMB et Michael Wildt, université Humboldt), associant l'IHTP à Paris, le CMB et l'Université Humboldt à Berlin à côté d'autres partenaires, est en préparation pour l'automne 2013 sur le thème « *Les SS en Europe* ». Partant du constat que « la » SS en tant qu'organisation agissante dans tous les pays occupés par l'Allemagne nazie n'a jusqu'à présent pas fait l'objet d'une analyse scientifique d'ensemble, ce colloque, qui se tiendra à Paris, se fixe pour objectif, d'une part, de tenter un bilan international des recherches récentes menées sur le sujet qui ont notamment contribué, à travers une série d'études empiriques, à réviser et à renouveler l'image stéréotypée et monolithique encore largement véhiculée par les médias et, d'autre part, d'esquisser diverses pistes de recherche.

2- L'Europe comme espace de communication: médias, espaces publics et émotions

(responsables : Daniel Schönflug et Karsten Lichau)

Le groupe a poursuivi les travaux entrepris depuis 2009 en se proposant d'étudier l'action politique, comprise moins comme un jeu de pouvoir que comme un processus de communication complexe. L'observation des symboles et des discours, des rites et de la culture politique, des médias et de l'espace public est devenue un élément central de l'analyse politique d'objets contemporains ou historiques. Les nouvelles théories de l'action, qui mettent en évidence le rôle fondamental des émotions dans la pensée et l'action, permettent d'orienter cette approche. Ce groupe de travail a pour objectif d'élaborer, dans une perspective interdisciplinaire, un cadre méthodique d'analyse des sentiments individuels et collectifs dans la sphère politique et de le confronter à des exemples contemporains et passés. Au-delà des coopérations déjà bien établies entre l'histoire, la sociologie et les sciences politiques, le groupe intègre aussi les savoirs et les méthodes de l'histoire de l'art et de l'anthropologie culturelle et fait une large place aux formes de communication visuelle, mais aussi acoustique. Cette ouverture permet d'enrichir les lectures de l'iconographie, de la mise en musique du politique et de ses conséquences émotionnelles, et d'interroger les enjeux politiques de la production artistique et musicale. Le groupe entend travailler sur des espaces de communication qui transcendent les cadres nationaux et dans une perspective comparative.

Au cours de l'année 2012, les séminaires du groupe ont essentiellement porté sur deux champs de réflexion : tout d'abord l'histoire des émotions, qui a été à la fois prolongée et réorientée vers l'histoire des sensibilités, avec la lecture des textes d'Alain Corbin ou Marc M. Smith ; ensuite la notion de communication, qui a fourni le deuxième focus de l'année 2012, avec la confrontation de deux classiques (Habermas et Luhmann) ainsi que le débat critique suscité par leurs théories de la communication.

- 12 janvier 2012, discussion sur le livre de Ute Frevert et al., *Gefühlswissen: Eine lexikalische Spurensuche in der Moderne*, Frankfurt 2011.

- 15 février 2012, discussion de l'article de Alain Corbin, „Zur Geschichte und Anthropologie der Sinneswahrnehmung“, in : Christoph Conrad / Martina Kessel (ed.), *Kultur & Geschichte. Neue Einblicke in eine alte Beziehung*, Stuttgart 1998, pp. 12-140.
- 26 avril 2012, discussion du livre d'Alain Corbin, *Les cloches de la terre*, Paris 1994.
- 3 mai 2012, conférence d'Andreas Bähr (FU Berlin), « Die Französische Revolution und die Furcht »
- 24 mai 2012, discussion de l'article de Mark M. Smith, "Producing Sense, Consuming Sense, Making Sense: Perils and Prospects for Sensory History", in : *Journal of Social History*, Volume 40, Number 4, Summer 2007, pp. 841-858.
- 18 octobre 2012, discussion sur la réorientation du programme du groupe vers le sujet de la communication et la sphère publique
- 15 novembre 2012, discussion du livre de Jürgen Habermas, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, München 1962.
- 13 décembre 2012, discussion de plusieurs articles: Andreas Gestrich, „The Public Sphere and the Habermas Debate“, in: *German History* 24,3 (2006), pp. 413-431 ; Jörg Requate, Martin Schulze Wessel, „Europäische Öffentlichkeit: Realität und Imagination einer appellativen Instanz“, in : JR / MSW (éd.), *Europäische Öffentlichkeit: Transnationale Kommunikation seit dem 18. Jahrhundert*, Frankfurt / NY 2002, pp. 11-39.

3- Action publique et circulation des savoirs

(responsables : Thierry Delpeuch et Arnaud Lechevalier)

Ce groupe de travail permet de croiser les regards de chercheurs travaillant sur les questions de circulation de savoirs, normes et pratiques relatifs au gouvernement et à l'action publique, à partir de perspectives disciplinaires et d'approches théoriques et/ou méthodologiques différentes.

L'intérêt pour ces problématiques est ancien au CMB. Sous ce nouvel intitulé, le groupe a pris fin 2010 la succession des groupes « Histoires des savoir(s) », « Économies et savoirs : perspectives croisées » et « Le futur passé de l'Europe » et se voit renouvelé par de nouveaux projets, déjà validés ou en cours de soumission, portant sur les savoirs démographiques, sur les savoirs policiers de contrôle d'une population et/ou d'un territoire et sur les conséquences de la crise financière sur les perceptions et les pratiques économiques au sein de l'Union européenne. Les synergies potentielles sont nombreuses entre ces différents projets qui font du CMB un lieu de référence internationale sur la production et la circulation des savoirs de gouvernement. C'est au sein de ce groupe qu'a pris corps un des projets de recherche les plus importants pour le CMB : le projet « CODISP - Création de concepts et outils pour le développement de l'intelligence de sécurité publique en France et en Allemagne ».

Le projet **CODISP - Création de concepts et outils pour le développement de l'intelligence de sécurité publique en France et en Allemagne**, financé par l'ANR dans le cadre du programme ANR-BMBF, coordonné et initié par Thierry Delpeuch, a débuté en avril 2012 pour une durée de trois ans. Il est réalisé en partenariat avec *l'Institut für Sozialwissenschaften* de l'Université Humboldt de Berlin (Dr Thomas Scheffer) et l'Université de l'Illinois aux Etats-Unis (Prof Jacqueline Ross). Il associe en outre en France différents services relevant du Ministère de l'Intérieur¹. Il a permis de recruter au CMB deux chercheurs, Melina Germes et Jérémie Gauthier, et un ingénieur de recherche, Margarita Vassileva. Le projet finance leurs recherches sur le terrain et programme la tenue de sept ateliers et colloques.

La recherche vise à renouveler la compréhension des processus d'élaboration et de conduite de l'action publique locale dans le domaine de la sécurité publique, en plaçant l'accent sur un aspect très peu étudié de ces processus, à savoir la collecte, l'interprétation, la circulation

¹ Sont impliqués dans le projet les directions générales de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, les services des Technologies et des Systèmes d'Information de la Sécurité Intérieure et les Ecoles supérieures de police et de gendarmerie.

et l'usage des informations portant sur les problèmes de sécurité affectant les territoires. Plus précisément, la recherche étudie la manière dont le travail de renseignement et d'analyse concernant la délinquance et les troubles de l'ordre public – ce que nous appelons la « fonction d'intelligence de sécurité publique » – transforme l'action quotidienne des administrations publiques intervenant dans le champ de la sécurité. Il s'agit de déterminer comment les dispositifs, concepts, savoirs et savoir-faire constitutifs de cette fonction font l'objet d'apprentissages et d'appropriations quotidiennes par les personnels ayant des missions opérationnelles ou d'encadrement. D'autre part, la recherche a pour but d'évaluer l'impact de la mise en pratique des dispositifs d'intelligence sur les manières dont les acteurs publics locaux perçoivent, comprennent et prennent en charge les problèmes de sécurité qu'ils ont à traiter, ainsi que sur les performances des administrations concernées. La recherche met l'accent sur les activités d'information et d'analyse dans les forces de police françaises et allemandes, mais s'intéresse également à la manière dont la fonction d'intelligence est mise en œuvre par d'autres administrations – réseaux partenariaux territorialisés, collectivités locales, bailleurs sociaux, transporteurs publics, établissements scolaires, services sociaux – et par d'autres pays (Grande-Bretagne, Etats-Unis) ayant mis en place une politique d'*intelligence-led policing*.

La principale force du projet est de constituer l'une des premières contributions franco-allemandes aux réflexions, tant scientifiques que pratiques, sur *l'intelligence-led policing*, dont l'immense majorité a été menée, jusqu'à présent, dans les pays anglo-saxons. D'autre part, c'est un apport majeur du projet que de fournir aux autorités compétentes françaises et allemandes de nouveaux outils et concepts leur permettant de développer une doctrine en matière d'intelligence de sécurité publique et d'accroître la professionnalisation des agents concernés, dans un contexte où l'information et son analyse deviennent des aspects de plus en plus centraux de l'action policière quotidienne.

Le projet « **Konsequenzen der Finanz-, Wirtschafts- und Schuldenkrise für die „soziale Dimension“ der Europäischen Union** », dirigé par Arnaud Lechevalier associé par ailleurs le Centre Marc Bloch à l'*Institut für Transformationsstudien* de l'*Europa Universität Viadrina* à Francfort-sur-Oder. Il s'intéresse aux effets produits par la crise sur les politiques publiques en matière sociale et notamment aux évolutions de la perception des interdépendances réciproques entre les pays de l'Union européenne repérable au sein des discussions actuelles sur des mesures d'intégration positive. Pour l'heure, peu de travaux ayant pour objet les politiques économiques et sociales dans le contexte de l'Union économique et monétaire offrent un panorama systématique des programmes de lutte contre la crise, pas plus qu'une analyse des conséquences des décisions prises à l'échelle européenne sur le devenir de l'Europe sociale. C'est cette carence que le présent projet, financé par l'*Institut für Transformationsstudien* de l'*Europa Universität Viadrina*, entend pallier. Il a donné lieu à une première rencontre : « The impact of the Financial, Economic and Euro-Crisis on the "Social Dimension" of the European Union », qui s'est tenue du 29 novembre au 1er décembre 2012 au Centre Marc Bloch.

Le Centre Marc Bloch participe en outre au réseau de recherche « **Population, Knowledge, Order, Change: Demography and Politics in the Twentieth Century in Global Perspective** » soutenu par la DFG depuis juin 2011 pour une durée de trois ans. Le programme finance les échanges d'un réseau de 14 chercheurs travaillant sur l'histoire de la démographie au XXe siècle et appartenant à 12 institutions de recherche situées en Allemagne, en France, en Grande Bretagne, en Italie et en Suisse². Une série de rencontres et d'ateliers a donné corps à ces questionnements. (Voir le site du réseau : <http://www.jacobs-university.de/shss/demography-network>).

² Le réseau associe outre le Centre Marc Bloch, l'Université de Cologne, l'Université Humboldt de Berlin, l'Université de Tübingen, l'Université de Göttingen, l'Université de Bielefeld, l'Université de Brême, l'EHESS à Paris, l'Université de Zurich, l'Université de Bâle, l'Institut universitaire européen de Florence, l'Université de Cambridge, l'Institut Polytechnique de Worcester.

AXE 2 : EFFET DE FRONTIERE : ESPACES ET CIRCULATION

L'axe de recherche « Effet de frontière : espaces et circulation » développe ses activités autour de thèmes qui, tout en constituant depuis plusieurs années des préoccupations centrales du Centre Marc Bloch, permettent également d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche en phase avec l'actualité des sciences sociales. Il en va notamment ainsi de la question des frontières en Europe et des espaces qu'elles dessinent/découpent, mais aussi de celle, intrinsèquement liée, des mobilités et de leurs effets géographiques ou socio-politiques par exemple. Ces deux thèmes sont déclinés au sein des activités de recherche des groupes « Territoires, continuités et ruptures en Europe centrale et orientale » et « Migrations, territoires, sociétés » dans une perspective pluridisciplinaire.

1- Territoires, héritage, ruptures en Europe centrale et orientale (responsables : Béatrice von Hirschhausen et Marie-Elizabeth Ducreux)

L'activité de recherche du groupe continue d'interroger la manière dont se nouent, en cette partie de l'Europe, les héritages laissés par la période communiste, par les Etats nationaux de l'entre-deux-guerres, ou dans une plus longue durée, par les empires habsbourgeois, prussien, russe ou ottoman. Les ruptures politiques et les changements de systèmes politiques qui ont marqué cette région sont en effet couplés à de puissants remodelages des agencements territoriaux qui ont, de manière répétée, déplacé les frontières et redéfini la géométrie des aires de domination politique et culturelle. Les membres du groupe de travail posent l'hypothèse que les espaces et les sociétés contemporaines gardent la trace de ces strates multiples et contradictoires. La compréhension des enjeux sociaux, politiques ou identitaires passe, dans cette perspective, par un retour historique sur les différents moments de cristallisation des trajectoires politiques, par une étude des temporalités propres aux différents héritages sociaux mais aussi par une attention à leurs instrumentalisation mémorielles contemporaines.

L'activité du groupe a été marquée par le départ de Catherine Gousseff en août 2011, revenue à Paris au CERCEC (CNRS- EHESS) dont elle a pris la direction et par l'arrivée en septembre 2012 de Marie-Elizabeth Ducreux, historienne moderniste, directrice de recherche au CNRS, et spécialiste de l'espace centre-européen et de l'Empire de Habsbourg. Sa venue permet d'approfondir la réflexion dans la plus longue durée, de renforcer l'encadrement des jeunes chercheurs du CMB engagés sur ces problématiques et de donner davantage encore de consistance aux partenariats scientifiques du CMB dans la région. Sa forte implication dans un projet de GDR intitulé « Connaissance de l'Europe médiane » en cours de soumission auprès du CNRS est en outre à même de renforcer de manière significative l'intégration du CMB dans les réseaux de recherche en France sur cette aire culturelle.

Le questionnement du groupe est décliné autour de trois objets :

- une histoire de la période communiste dans une perspective transnationale (a) ;
- un retour sur les questions nationales à l'heure de l'intégration européenne et de la mondialisation (b) ;
- une interrogation interdisciplinaire sur les longues durées historiques de cette aire géographique (c).

(a) Depuis plusieurs années déjà, les historiens de « l'Europe de l'Est » s'intéressent aux **dynamiques transnationales qui furent à l'œuvre à l'intérieur du « Bloc » ainsi que dans sa relation avec « l'Ouest »**. Il s'agit d'interroger les relations des pays frères entre eux, entre leurs sociétés, mais aussi celles les liant à l'Union soviétique, et de questionner ainsi la fermeture

et l'homogénéité du bloc. Au CMB, la question est abordée à travers plusieurs projets. Ces projets ont notamment en commun de mobiliser, dans les pays concernés, de jeunes chercheurs issus des nouvelles générations de doctorants et post-doctorants, travaillant à une **socio-histoire de la période communiste** pour des projets comparatifs internationaux.

- Le projet sur « **l'Art communiste au-delà des frontières (1945-1989)** », qui était animé par Pascal Dubourg Glatigny et Jérôme Bazin en partenariat avec Piotr Piotrowski (professeur à l'Université de Poznan), est entré au cours de l'année 2012 dans sa phase de publication, débouchant sur l'édition d'un « Atlas de la géographie de l'art dans l'Europe communiste » réalisé par le réseau international de jeunes chercheurs que le projet a animé. Le manuscrit a été accepté par les éditions *Central European University Press* au sein de la collection « Leipzig Studies on the History and Culture of East-Central Europe » et est en cours de finalisation pour une publication en 2013.

- Le projet « **Les dissidents communistes dans les sociétés de type soviétique et la prise de parole** » (programme formation recherche financé par le CIERA entre 2012-2014) animé par Sonia Combe a été l'occasion de réunir une quinzaine de jeunes chercheurs des pays concernés autour de journées d'études méthodologiques (les 16 février et 28 septembre 2012) et d'un colloque final programmé le 14 juin 2013. Le projet a été monté en partenariat avec le CERCEC (Centre d'études des mondes russes, caucasiens et centre-européens, UMR EHESS-CNRS), l'ISP (Institut des sciences sociales du politique – UMR CNRS-Université Paris 10-ENS Cachan) et le Ludwig Boltzmann Institut de Vienne. Il interroge les moments et circonstances de prise de parole dans les sociétés civiles soviétisées d'Europe de l'Est, en centrant la réflexion sur le comportement des intellectuels communistes. L'appel à communication interdisciplinaire sur et dans chacun des pays concernés a été lancé en novembre 2012, invitant les intervenant à engager des recherches près des sources sur un sujet qui nous semble appeler de nouveaux travaux.

- Le projet de réseau de jeunes chercheurs « **Zwischen Moskau und dem neuen Europa. Die europäischen kommunistischen Parteien 1945 bis heute - Entre Moscou et la nouvelle Europe, les partis communistes de 1945 à nos jours** », initié par Aurélie Denoyer, est montée en coopération avec l'*Österreichische Akademie der Wissenschaften* (ÖAW) à Vienne. Un atelier « jeunes chercheurs », financé par l'UFA en coopération avec le *Zentrum für Zeithistorische Forschung* (ZZF) de Potsdam et l'ÖAW, a été hébergé par le Centre Marc Bloch en juin 2012. Une deuxième rencontre a eu lieu à Vienne en janvier 2013. Un projet monté par l'ÖAW sera déposé en mars 2013 auprès de l'*European Research Council*. Le projet entend reprendre à nouveau frais cette histoire des partis communistes jusqu'à présent envisagée dans des cadres nationaux et en s'appuyant sur les ressources archivistiques accessibles depuis 1990-91. Il s'agit d'interroger les relations entre les partis communistes de part et d'autre et à travers le rideau de fer, de restituer les échanges et conflits y compris à l'intérieur des partis en prenant appui sur les trois crises majeures qui ont émaillé cette histoire (1956, 1968, 1989) et au prisme des débats sur l'Europe.

(b) La question des **constructions nationales dans des contextes impériaux et post-impériaux** (qu'il s'agisse des empires habsbourgeois, prussien, russe, ottoman ou de l'empire soviétique) **et à l'heure de l'intégration européenne et de la mondialisation** constitue un second point d'entrée. Elle a donné lieu à deux manifestations internationales en 2012. A travers l'analyse respective des situations yougoslaves et moldaves, il s'est agi de mobiliser les spécificités de conflits issus de configurations géopolitiques « entre deux », propres à l'aire centre-est européenne, pour interroger une pensée du national en Europe dans le contexte contemporain.

- Un colloque international intitulé « *Hat der Jugoslawien-Krieg die Wahrnehmung gesellschaftlicher Konflikte verändert? Wahrnehmungen, Wechselwirkungen und*

Austausch in einer deutsch-französischen Perspektive – La Guerre de Yougoslavie a-t-elle modifié l'analyse des conflits civils ? Réception et effets croisés dans une perspective franco-allemande » s'est tenu du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012, à l'initiative de la chaire d'histoire d'Europe du Sud-Est et en partenariat avec le Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC, EHESS-CNRS). Il s'est agi ici, vingt ans après le début de la guerre en Yougoslavie, de considérer en termes réflexifs les enseignements tirés de ce conflit ethnique et religieux par les sciences sociales et l'espace public pour la construction de leurs catégories du national.

- Une journée d'étude intitulée « **La république de Moldavie : une transition hésitante - die Republik Moldau : Eine zögerliche Transformation** ». Montée à l'initiative de deux post-doctorants au CMB et à l'Université Humboldt, elle a reçu le soutien de la *Südosteuropa Gesellschaft* et de l'Université Franco-allemande et a réuni les 17 et 18 décembre 2012 une vingtaine de chercheurs d'horizons et de traditions différentes, venus de 5 pays européens, autour de la question de la transition de ce petit pays situé à la frontière de l'Union européenne. Il s'est agi de revenir sur les incertitudes identitaires, sociales et politiques du tout jeune Etat, situé dans un entre-deux géopolitique difficile et alors qu'il avait toujours constitué une province ou une périphérie d'ensembles étatiques plus importants. La question de la « nation » s'y pose âprement et offre l'occasion de revenir sur les spécificités du complexe Etat-Nation dans cette partie de l'Europe. Une table ronde, s'adressant à un public plus large, s'est tenue à l'*Europäische Akademie* Berlin, réunissant une quarantaine de participants. La publication d'un numéro spécial de revue est en cours de préparation.

(c) Notre interrogation transversale sur les longues durées historiques de cette aire géographique est au cœur des préoccupations du groupe de travail et s'appuie sur un projet de recherche de grande ampleur, financé par le BMBF. Le projet « **Phantomgrenzen in Ostmitteleuropa** » (2011-2015) a débuté en février 2011. Monté à l'initiative de Béatrice von Hirschhausen, il finance et coordonne les travaux d'un réseau d'une vingtaine de chercheurs dans le cadre du programme « *Stärkung und Weiterentwicklung der Regionalstudien (area studies)*³ » du BMBF. L'idée originale des « frontières fantômes » renvoie aux traces laissées dans les sociétés contemporaines par des frontières historiques, établies au fil des recompositions géopolitiques successives, particulièrement nombreuses dans l'aire centre- et est-européenne. Leur tracé réapparaît parfois de manière étonnante dans la géographie des Etats actuels, à l'image des géographies électorales de la Pologne ou de l'Ukraine qui se calent sur les géographies de leurs régions historiques. Les travaux en sciences politiques, en sociologie ou en géographie ont pu montrer que les différences régionales entre comportements électoraux ou démographiques ou entre niveaux de richesse reprenaient le tracé de lignes de discontinuités culturelles et politiques apparemment révolues. Ces travaux les observent, mais on dispose de peu de schémas explicatifs pour en comprendre les mécanismes de rémanence. Le réseau de chercheurs vise notamment à favoriser la confrontation de travaux issus de traditions historiographiques différentes à la confluence de trois champs de recherche : celui de l'histoire des déplacements de frontières et de l'ingénierie territoriale et sociale des Etats ; celui de la *Ostmitteleuropäische Geschichte*, renouvelée ces dernières années par un important « *Spatial Turn* » ; celui enfin de la géographie française qui s'est appliquée depuis plus de vingt ans à mettre à jour et à analyser les discontinuités spatiales qui traversent cette partie de l'Europe.

Les études de cas menées en Pologne, en Ukraine, en Roumanie et dans plusieurs Etats post-yougoslaves permettent d'interroger quatre modalités de constructions territoriales : (1) les normes juridiques et les institutions, (2) la production d'artefacts matériels – réseaux d'infrastructure, bâti urbain notamment –, (3) les représentations collectives partagées et/ou instrumentalisées, (4) les régimes de conventions plus ou moins implicites régulant les

³ Programme du ministère fédéral allemand de la formation et de la recherche ouvert au concours en 2008 en faveur du renforcement et du développement des études « aires culturelles ».

pratiques sociales. Les Etats, capables de jouer sur ces quatre leviers, sont d'importants producteurs de territoires. L'identification de territoires « fantômes » subsistant à leur dissolution invite toutefois à réévaluer cette capacité : elle signale le caractère durable des arrangements socio-spatiaux mis en place par les Etats territoriaux, pour peu que l'histoire leur accorde la durée, mais elle met aussi sur la piste des logiques propres (« *Eigenlogik* ») qui échappent aux Etats qui leur succèdent, lesquels doivent composer avec les morceaux de territoires dont ils héritent. Le projet vise à mieux comprendre par quels mécanismes et dans quelles conditions des territoires produits peuvent survivre aux Etats qui leur ont donné naissance et à mettre à jour les instruments et marges de manœuvre des Etats pour maîtriser leur « géographie ». Il ambitionne de contribuer, à terme, à une pensée des différences qui travaillent le continent européen à des échelles infra- et supra-étatiques.

Le financement, réparti entre les quatre partenaires principaux⁴, a permis le recrutement de six chercheurs ou doctorants.

Le programme anime en outre une série de **conférences mensuelles** (*Werkstattsgespräch*) qui permettent d'inviter des personnalités scientifiques extérieures dont les travaux rencontrent les questionnements du projet (voir la liste des manifestations).

Deux colloques internationaux se sont en outre tenus dans le cadre du projet en 2012 :

-Le colloque international « Grenzziehungen, Netzwerke: Die Teilungsgrenzen in der politischen Kultur der polnischen Zweiten Republik / Boundaries, Networks: Borders between the Former Partitions and Political Culture in the Polish Second Republic / Granice a powiązania polityczne: granice zaborowe a kultura polityczna II Rzeczypospolitej » s'est tenu les 9 et 10 novembre, au Centre de recherche historique de l'académie des sciences polonaises à Berlin⁵ à l'initiative de nos collègues Kai Struve et Michael Müller de l'Université Martin Luther de Halle.

(Voir le lien. <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/termine/id=20329>)

-Le colloque international intitulé « Networks of Infrastructure and the Phantom Borders in East Central Europe », ouvert par une conférence introductive du professeur Karl Schlögel, s'est tenu du 6 au 8 septembre à l'Université Viadrina, Frankfurt/Oder, était organisé par Benjamin Schenk (Université de Bâle) et Jan Musekamp (Université Viadrina). Il a réuni une vingtaine de participants européens.

(voir le compte-rendu sur le portail H-Soz-Kult : <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/tagungsberichte/id=4506>)

D'autres colloques suivront en 2013 et 2014 qui donneront lieu à publications.

(<http://phantomgrenzen.eu>).

2- Migrations, territoires, sociétés

(responsables : Mathilde Darley et Insa Breyer)

Les migrations et leur contrôle sont au cœur de l'actualité politique dans les pays de l'Union européenne et ont par conséquent fait l'objet d'un nombre croissant de travaux au cours de la dernière décennie. Elles suscitent l'intérêt des jeunes chercheurs qui sont nombreux à venir développer leur projet au CMB. Le groupe, qui s'est constitué début 2002, s'intéresse dans une perspective interdisciplinaire à la migration et à tout ce qui lui est lié. L'accent est mis sur les

⁴ Le programme a été monté en partenariat avec trois autres institutions académiques : la chaire d'histoire de l'Europe du Sud-Est de l'Université Humboldt, le Zentrum Moderner Orient et l'Université Martin Luther de Halle ; y coopèrent en outre l'Université Viadrina de Francfort sur l'Oder, l'Université de Leipzig (GZMO), l'Université de Siegen ainsi que des partenaires universitaire en Croatie (Université de Zagreb) en Roumanie (Université de Iasi), en Pologne (Institut de recherche historique de Silésie) et de Turquie (Orient Institut Istanbul). Il finance au CMB deux post-doctorats à plein temps pour une durée de quatre ans et un poste de chercheur à mi-temps pour une durée de deux ans ainsi que trois autres postes dans les instituts partenaires.

⁵ Centrum Badań Historycznych Polskiej Akademii Nauk w Berlinie/Zentrum für Historische Forschung der Polnischen Akademie der Wissenschaften in Berlin

migrations en lien avec l'Europe, en particulier avec l'Allemagne et la France, ainsi que sur les intrications internationales. Les approches du phénomène migratoire par le politique et la société apparaissent aussi comme moyens susceptibles d'éclairer ce qui constitue les sociétés et l'idée qu'elles se forgent d'elles-mêmes. L'étude des migrations peut en ce sens contribuer à une analyse et une critique des institutions étatiques et sociétales. Ainsi G. Noiriel reformulait-il le projet d'une histoire des migrations comme celui d'une « histoire du pouvoir ».

L'année 2012 a marqué toutefois un moment de changement pour le groupe avec le départ en avril 2012 de Carsten Keller, qui avait conduit le **projet « Stratégies professionnelles et passage à l'âge adulte des jeunes issus de l'immigration en France et en Allemagne »**. La clôture de ce projet en décembre 2011 a marqué la fin d'un cycle qui aura marqué les recherches et l'identité du CMB au cours des dernières années. Les questions relatives aux modalités d'intégration de populations issues de l'immigration, à leurs pratiques et représentations sont restées présentes à travers le travail de publication des principaux résultats de ce programme et à travers les recherches de plusieurs doctorants et de chercheuses associées (Ariane Jossin, Virginie Silhouette-Dercourt) mais le groupe s'est ouvert à de nouvelles problématiques. Des dynamiques collectives se sont ainsi amorcées autour de Mathilde Darley et d'Insa Breyer.

Les activités du groupe peuvent être rassemblées sous quatre thématiques, examinées dans une double perspective contemporaine et historique :

- Comment se construisent la gestion et la réglementation étatique des migrations et comment influencent-elles en retour les processus migratoires et la vie des migrants ?
- Quelles sont les possibilités de participation et d'organisation des migrants, selon leur statut juridique et social et leur intégration dans un contexte essentiellement urbain (ségrégation sociospatiale) ? Quels sont les mécanismes sociétaux qui formalisent ces possibilités de participation et d'organisation ?
- En quoi les discours et les représentations sur les migrations et sur les migrants s'impriment-ils dans leur quotidien et avec quelles stratégies y réagissent-ils ?
- Quels sont les paradigmes et les (nouvelles) théories migratoires sur lesquels s'appuyer et quelles critiques peut-on en faire ?

Ces questionnements ont débouché sur une série de **manifestations** organisées ou co-organisées par le groupe de travail

- "Migration – Space – Environment", Rencontre du réseau *DFG Bevölkerung, Wissen, Ordnung, Wandel. Demografie und Politik im 20. Jahrhundert in globaler Perspektive*, 13-14 janvier 2012, Centre Marc Bloch. (Co-)Organisatrice : Insa Breyer
- *Les immigrés et leurs descendants au sein des institutions françaises et allemandes*, Journées d'étude franco-allemandes, Centre Marc Bloch, Berlin, 3-4 mai 2012. Organisateur : Jérémie Gauthier (CMB), Ariane Jossin (CMB) et Ingrid Tucci (DIW).
- *Forscher und Polizisten: Macht über Wissen, Wissen über Macht?*, Table ronde franco-allemande, Centre Marc Bloch, 2 juillet 2012. Organisateur : Mathilde Darley (CNRS-CMB), Jérémie Gauthier (CMB), Mélina Germes (CMB).

Le **séminaire mensuel** permet, durant les semestres universitaires, d'assurer un suivi du travail des doctorants. Y sont présentés et discutés les travaux en cours de membres du groupe ou d'intervenants extérieurs

- 3 février 2012, Christine Ludl (Universität Bayreuth), « 'Ambivalent Cosmopolitans'? Representation(s) of Mobility, Diversity and Success of Senegalese and Malian Migrants in Johannesburg »
- 24 février 2012, Insa Breyer (CMB), « Keine Papiere – keine Rechte ? Die Situation irregulärer Migranten in Deutschland und Frankreich »
- 27 avril 2012, Fatih Abay (EHESS, Paris – *Europa-Universität Viadrina* Frankfurt/Oder – CMB), « Der säkulare Muslim - Konstruktion neuer muslimischer Bürger innerhalb der Islamdebatten ».

- 21 juin 2012, Lucas Hardt (Universität Trier), « Der Algerienkrieg (1954–1962) in Ostfrankreich. Auswirkungen des Kolonialkonflikts auf algerische Migranten im lothringischen Grenzgebiet ».
- 28 novembre 2012 (en partenariat avec le groupe Action publique), Barbara Bauduin (doctorante au CMB), « Rétenion de sûreté et Sicherungsverwahrung. Etude franco-allemande d'un paradigme pénal en construction »
- 12 décembre 2012, Irina Mützelburg (doctorante à Sciences Po Paris et rattachée au CMB), « Politiques migratoires de l'Ukraine : influences et impact de l'Union Européenne ».

Le groupe entend poursuivre son activité de recherche à travers un projet de recherche fédérateur. Le **projet « La prostitution saisie par les institutions : une comparaison France-Allemagne »**, initié par Mathilde Darley et qui avait été proposé à l'ANR et à la DFG, n'a pas obtenu de financement lors de sa première soumission en avril 2012 mais a retenu l'attention du comité d'évaluation. Il sera soumis à nouveau en 2013. Il vise à questionner le rapport des institutions de régulation et/ou de prise en charge du commerce du sexe au cas particulier des prostituées migrantes. Il doit permettre de renouveler les thématiques du groupe en croisant la question des mobilités avec celle du genre. Ce faisant, il s'agit de vérifier la pertinence des outils jusqu'alors développés pour comprendre l'immigration en les mettant à l'épreuve d'éventuelles spécificités genrées, tant dans les trajectoires migratoires que dans les formes de leur contrôle. Le projet envisagé ici poursuit un double objectif d'articulation et de complexification des analyses déjà disponibles sur les questions de prostitution et de traite des femmes migrantes notamment : d'abord, en décentrant le regard, jusqu'alors majoritairement concentré sur les discours et les parcours des femmes prostituées et souvent empreint de considérations normatives pour s'intéresser à l'administration et à la prise en charge *institutionnelle* des migrantes engagées dans une activité prostitutionnelle ; ensuite, en proposant de mettre en perspective deux régimes nationaux (français et allemand) très différenciés tant du point de vue de l'administration du commerce du sexe que de celle de la régulation de l'immigration irrégulière. Cette mise en perspective, appuyée sur un important travail empirique, doit notamment permettre d'interroger, dans un contexte de recherche souvent prisonnier de débats nationaux très clivés entre acteurs militants et décideurs politiques, le poids du contexte juridique sur les pratiques de régulation mises en œuvre.

Au sein du CMB, ce projet, s'il était retenu par l'ANR et la DFG, pourrait dialoguer avec les pistes de recherche développées au sein du groupe « Action publique et circulation des savoirs » (axe 1) en instruisant la question du travail de catégorisation par les institutions étatiques et des éventuels transferts entre institutions auquel celui-ci donne lieu et dont il se nourrit.

AXE 3 : DYNAMIQUE DES SAVOIRS ET CONSTRUCTION DES DISCIPLINES

Les groupes de travail rassemblés sous l'axe 3 et les projets en cours ou prévus se situent dans la continuité et le renouvellement de la réflexion d'ordre épistémologique qui caractérise les travaux du Centre et plus spécifiquement ceux de cet axe. Celui-ci est également la conséquence de l'émergence ces dernières années d'objets et de questionnements nouveaux au CMB, liés à l'art et aux pratiques artistiques. Il fera l'objet d'un certain nombre de recompositions à moyen terme en fonction du départ de certains chercheurs en 2013 et suite à l'arrivée de nouveaux chercheurs dans la deuxième moitié de l'année 2012.

Cet axe s'oriente selon trois grandes directions :

1. L'approfondissement de la réflexion théorique autour de la philosophie de l'histoire et de la société qui s'ouvrira à d'autres approches sociologiques ;
2. A travers la naissance de l'esthétique et de l'histoire de l'art, une ouverture du champ artistique à des questionnements d'ordre philosophique mais aussi à une dimension de sciences sociales et humaines ;
3. La poursuite d'une réflexion pluridisciplinaire autour de l'objet musique, en interrogeant plus spécifiquement ce qui fait musique ainsi que les espaces et les transformations sociales liées à la musique.

Le caractère transversal des questionnements ayant surgi dans les groupes de l'axe 3 permet aussi de développer et de renforcer les synergies entre les groupes.

1- Théorie sociale et philosophie de l'histoire

(responsable : Denis Thouard)

Les réflexions développées dans ce groupe, dont Denis Thouard continue d'assurer la responsabilité, se trouveront complétées, à partir de 2013, par de nouvelles problématiques balayant un spectre large de théories des sciences sociales. Elles donneront naissance à un nouveau groupe animé par Tanja Bogusz, Jérémie Gauthier et Camille Roth (voir ci-dessous).

Un premier ensemble de travaux constitue l'aboutissement d'une réflexion importante engagée ces dernières années autour de Georg Simmel et de son œuvre. Son ambition est d'offrir un bilan réflexif de l'apport de Simmel aux sciences sociales, en étudiant notamment la fécondité des thèmes simmeliens ainsi que la validité des modèles que le sociologue propose eu égard aux alternatives de Weber ou Durkheim. Seront également sondées les différentes réceptions de l'œuvre de Simmel (Italie, France, monde anglo-saxon), la présence souvent esquivée de la politique chez Simmel ou bien encore le rapport aux disciplines voisines comme l'histoire. Cet ensemble a donné lieu à la publication d'un numéro de *Sociologie et sociétés* dirigé par Denis Thouard et Gregor Fitzi (automne 2012). Une présentation commune avec le volume *Durkheim* édité par Tanja Bogusz est à l'étude pour le printemps 2013. En projet également un atelier de lecture des *Leçons sur la sociologie* d'Emile Durkheim. Les travaux sur la théorie de la connaissance historique se poursuivent par ailleurs à la suite des séminaires des dernières années, ainsi que la réflexion sur les langues et la traduction, notamment à l'occasion de travaux autour de Wilhelm von Humboldt.

En outre, dans le cadre des travaux du groupe de travail, le **séminaire de philosophie** s'est réuni tous les mois et a bénéficié des apports, dans le cadre d'une invitation au CMB pour

les années 2012-2013 de Michael Foessel, maître de conférences à l'université de Bourgogne et membre de l'Institut universitaire de France :

- -24 janvier 2012, Carlotta Santini (CMB) : *Nietzsche und die Philologie*
- -7 février 2012, Alexis Dirakis (CMB): *La naissance de la sociologie du savoir: Idéologie et utopie de Karl Mannheim*
- -26 avril 2012, Tristan Storme (Université libre de Bruxelles) : *Le schmittianisme de gauche en France*
- -11 mai 2012, Dominique Pradelle (Paris IV) : *Heidegger et la technique* ; Didier Franck (Paris X-Nanterre) : *Emmanuel Levinas et le signe*
- -18 juin 2012, Niall Bond (Lyon II) : *Tönnies und Simmel*
- -4 juillet 2012, Pierre Guénancia (Université de Bourgogne): *Lévi-strauss, Sartre et le structuralisme*
- -26 octobre 2012, réunion de préparation du programme du groupe pour l'année académique 2012-2013.
- -15 novembre 2012, Denis Thouard (Centre Georg Simmel, EHESS et CMB): *Expertise et politique. Autour de l'Affaire Dreyfuss*
- -6 décembre 2012, Alexandre Thiercelin (Lille III) : *Postmetaphysisches Denken II de Jürgen Habermas*

Manifestation :

- 7 septembre 2012, journée d'études : « **Humboldt im Osten** » organisée par Denis Thouard en partenariat avec l'Académie des sciences de Berlin-Brandenburg (Jürgen Trabant, Bettina Lindorfer)

2- Théories et pratiques des arts en Europe : genèse, circulation, transposition

(responsable : Elisabeth Décultot)

Ce groupe qui existe depuis 2010, s'assigne comme objectif l'étude des productions artistiques et des discours qui les accompagnent, selon une perspective européenne attentive aux échanges et aux influences entre les aires culturelles. Son projet est de s'intéresser à la genèse des disciplines qui prennent l'art pour objet (histoire de l'art, esthétique, théorie de l'art). Il est constitué essentiellement autour des travaux du projet ANR-DFG : « Aisthesis. Esthétique. Histoire d'un transfert franco-allemand (1740-1810) », dirigé par Elisabeth Décultot en partenariat avec l'université de Göttingen (Gerhardt Lauer) et hébergé au CMB depuis 2010 ; il s'achèvera fin 2013 (site : <http://www.aesthetik.uni-goettingen.de>).

Liées à ce projet, les activités du groupe se sont concentrées autour des points suivants :

- Ateliers bimestriels de traduction de textes esthétiques de Johann Gottfried Herder (*Kritische Wälder*) en vue d'une édition critique en langue française, organisés par Elisabeth Décultot en collaboration avec Ayşe Yuva (CMB).
- Séances de travail trimestrielles organisées pour l'édition bilingue (allemand/ français) des textes esthétiques de Johann Georg Sulzer (1720-1779) à Berlin et à Göttingen. Coordination : Elisabeth Décultot en collaboration avec Daniel Dumouchel (Université de Montréal, Canada) et Hans Adler (*University of Wisconsin*, Madison, USA).

Plusieurs **manifestations** ont été en outre organisées ou co-organisées par le groupe de travail :

- Un Colloque « Herder et les arts : esthétique, théorie et histoire »/« Herder und die Künste : Ästhetik, Kunsttheorie, Kunstgeschichte » organisé les 19-20 avril 2012 par Elisabeth Décultot et Gerhard Lauer au Centre Marc Bloch, Berlin, dans le cadre du projet

ANR-DFG « Aisthesis ». (Lien : <http://www.aesthetik.uni-goettingen.de>. Actes à paraître en 2013 au Carl Winter Verlag de Heidelberg).

- A l'occasion du 200e anniversaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau, colloque « Genuß bei Rousseau », organisé les 20-22 septembre 2012 par Elisabeth Décultot en collaboration avec Vanessa de Senarclens et Helmut Pfeiffer (Département de romanistique de l'Université Humboldt) au Centre Marc Bloch et à la Humboldt Universität, Berlin (publication prévue). Dans le cadre de ce colloque un concert sous le titre : « Rousseau - Ein musikalischer Abend » a eu lieu à la « Villa Elisabeth » avec la Singakademie autour de partitions et de textes de Rousseau.

Publication :

Kunst und Empfindung. Zur Genealogie einer kunsttheoretischen Fragestellung in Deutschland und Frankreich im 18. Jahrhundert, éd. par Elisabeth Décultot et Gerhard Lauer, Heidelberg, Carl Winter Verlag, 2012, 184 p. ISBN : 978-3-8253-5890-7. Ouvrage issu d'un colloque organisé dans le cadre du projet ANR-DFG « Aisthesis » au Centre Marc Bloch en octobre 2010.

Avec l'arrivée à terme fin 2013 du projet « Aisthesis » et faute d'une relève de chercheurs capables d'encadrer ce groupe, la question du maintien et/ou de la reformulation de ce groupe de travail se posera à moyen terme.

3- Musiques et sociétés : la musique au regard des sciences sociales

(responsables : Denis Laborde, Karsten Lichau, Patrice Veit)

Les travaux et les recherches de ce groupe se situent dans la continuité des réflexions et des activités développées depuis 2009 à l'initiative de Denis Laborde et qui se sont renforcées depuis 2011 avec l'arrivée de Patrice Veit et Karsten Lichau. Elles visent à aborder dans une perspective pluridisciplinaire un objet – la musique – dont l'attention qui lui a été réservée jusqu'à présent dans les sciences sociales est inversement proportionnelle à sa place dans la société.

Une attention particulière est accordée aux questions liées à l'espace – une thématique qui rejoint les réflexions d'autres axes – décliné à divers niveaux : musical (les lieux), acoustique, mais aussi les espaces de transformations sociales provoquées ou générées par la musique. Par ailleurs, les réflexions de ce groupe s'enrichissent des recherches menées dans l'axe 1 sur les sensibilités et plus particulièrement sur la culture acoustique (Karsten Lichau). Ce groupe se caractérise également par une démarche qui cherche, d'une part, à favoriser les interactions entre spécialistes de sciences humaines et sociales et acteurs à différents degrés de la scène musicale - compositeurs et musiciens, architectes et acousticiens, opérateurs culturels – et, d'autre part, à s'ouvrir aux institutions berlinoises de musique.

Les travaux du groupe se sont articulés en 2012 autour de différents projets :

(a) Le séminaire « **Musique, histoire, société** », mis en place depuis 2011 et qui a été animé en 2012 par Karsten Lichau et Patrice Veit. Ayant bénéficié depuis janvier 2012 d'une coopération avec la chaire « *Musiksoziologie und Historische Anthropologie der Musik* » de l'Université Humboldt (Melanie Wald-Fuhrmann), il s'est transformé depuis la rentrée universitaire 2012-2013 en **un séminaire de recherche commun entre le CMB et l'Université Humboldt**, se déroulant alternativement au Centre Marc Bloch et à l'*Institut für Musikwissenschaft* de la HU. Alternant présentations de travaux de doctorants (pour la plupart à la HU) et recherches en cours, ce séminaire se veut un lieu d'échanges sur les différentes approches et perspectives qui ont la musique pour objet et intègre également des réflexions venant des acteurs eux-mêmes. Ce séminaire dont les séances au CMB ont lieu une fois par mois ont abordé les thèmes suivants :

- 19 février 2012, Hans-Joachim Hinrichsen (Zürich) : *Franz Schubert. Zur Problematik einer sozialgeschichtlichen Künstlerbiographik*
- 26 avril 2012, Juliane Brauer (Max-Planck-Institut für Bildungsforschung) : « ... in Auschwitz fröhliche Musik spielen ». *Musikalische Gewalt und Überlebensmittel : Musik in den nationalsozialistischen Konzentrationslagern* (en collaboration avec les groupes de travail « Individuum, Gesellschaft und Kultur in der Zeit des Nationalsozialismus » et « Europa als Kommunikationsraum »).
- 24 mai 2012, Geoffroy Gauthier (responsable des études techniques et de l'acoustique, Philharmonie de Paris) : *Le chantier de la Philharmonie de Paris*.
- 21 juin 2012 : Présentation et discussion de travaux de doctorants du Centre.
- 24 octobre 2012, Alex Arteaga (Universität der Künste Berlin) : *Auditive Architektur. Grundlage und Methoden einer Architektur der Verkörperung*.
- 28 novembre 2012, Martin Kaltenecker (Paris VII) : *Überlegung zum Hören der Melodien*.

Toujours dans le cadre du séminaire, a eu lieu une **journée d'études** franco-allemande, organisée au CMB le 19 janvier 2012 par Judith Dehail, doctorante au CMB, consacrée au thème : « **Musique et musée dans le regard des visiteurs** ». S'interrogeant sur la complexité de la relation musique/musée émanant déjà du simple fait de penser la musique, ou un ensemble de sociabilités, comme objet muséal, cette journée d'études a réuni des chercheurs provenant de divers horizons disciplinaires et de professionnels de musées, qui ont interrogé leurs expériences, leurs travaux et leurs observations selon différents axes de réflexion dont le statut de l'objet « instrument de musique » au musée. Ont notamment participé à cette journée d'études : Florence Gétreau (Directrice de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France, BnF/CNRS), Conny Restle (Directrice du Musée des instruments de musique de Berlin), Eszter Fontana (Directrice du musée des instruments de musique de Leipzig), Susanne Ziegler (Directrice du Phonogramm-Archiv du Musée d'ethnologie de Berlin).

(b) Le programme formation recherche du CIERA (2011-2013) sur le thème : « **Lieux scéniques à Berlin et à Paris : perspectives franco-allemandes** » organisé en partenariat avec le CRIA (EHESS), l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, la Humboldt-Universität, l'Universität der Künste, le Bureau export de la musique française de Berlin, dont le premier volet s'est déroulé à Berlin du 21 au 25 novembre 2011 et le second volet à Paris du 12 au 16 novembre. Ce programme alterne exposés de différents spécialistes et présentations de travaux d'étudiants sur la question des géographies urbaines et musicales d'une part, et visites de sites d'autre part.

Tandis qu'à Berlin, l'atelier a porté une attention particulière à la réhabilitation culturelle des friches industrielles et plus généralement à tous ces lieux alternatifs qui constituent une particularité de la scène culturelle et musicale surtout depuis la « Wende », l'atelier parisien s'est concentré sur la question suivante : « Un lieu de musique réinvente-t-il la ville ? », en s'appuyant sur deux cas spécifiques : la « Philharmonie de Paris », salle de 2400 places actuellement en construction sur le site de la Villette, d'une part ; et, à l'Ouest, le chantier de réhabilitation de la Maison de la Radio incluant la construction d'un nouvel auditorium de 1400 places. Paris semble ainsi s'inscrire dans un ample mouvement de construction ou de réhabilitation de salles de concert que l'on constate dans de nombreuses métropoles, que ce soit à Sao Paulo, San Francisco, Rio de Janeiro, Porto ou encore Hambourg, et la musique apparaît dès lors comme l'un des nouveaux moteurs du développement urbain : quelles sont les relations entre un équipement musical et l'espace urbain ? Dans quelle mesure l'édification d'un lieu de musique génère-t-il une recomposition des publics et des espaces urbains ainsi que des réseaux culturels ? Ces questions ont été au cœur des travaux et des réflexions de cet atelier largement pluridisciplinaire, complétées par des visites de sites comme les chantiers de la Philharmonie de Paris et de l'auditorium de Radio France, l'Opéra Paris-Bastille, la salle Pleyel ou encore le Théâtre des Champs-Élysées.

Ce programme a permis de développer un partenariat inédit avec des institutions berlinoises et parisiennes de diffusion artistique (comme la Philharmonie ou le *Radialsystem* à Berlin, la Philharmonie de Paris et Radio-France à Paris). Des suites de ce programme à l'horizon 2014 sont actuellement à l'étude.

(c) Le champ de recherche autour des « **musiques du monde** », initié depuis 2009 par Denis Laborde, a permis d'instituer le CMB en un lieu pivot de réflexion au niveau international sur la « Word Music ». Suite à celles de 2010 et 2011, une troisième université d'été sur financement de l'Université franco-allemande s'est déroulée au CMB du 3 au 7 septembre 2012 sur le thème « **Musique du monde, immigration, aménagements urbains** », en collaboration avec l'EHESS, le *Center for World Music* d'Hildesheim ((Prof. Dr. Raimund Vogels) et le département d'ethnomusicologie de l'Université de Chicago (Prof. Philip Bohlman). A partir de Berlin et de Paris et en étendant l'analyse à diverses mégapoles en Europe et en Amérique du Sud, cette école d'été visait à examiner, dans une perspective comparative, le dynamisme de politiques urbaines qui décident de faire de cette catégorie aux contours mal définis que sont « les musiques du monde » un outil du développement social et culturel. Elle a prêté une attention particulière aux modes de concertation mobilisés pour leur élaboration et aux modalités diversifiées d'implication des populations visées par ces politiques. Ce cycle d'écoles d'été, qui a créé une dynamique importante sur la question des musiques du monde en rassemblant des étudiants et doctorants de plus d'une dizaine de pays différents, témoigne de la fécondité de telles entreprises de formation internationale à la recherche par la recherche. Avec le départ du CMB de Denis Laborde à l'automne 2012, des coopérations nouvelles autour de ce thème sont à l'étude, en particulier avec le « *Musikethnologische Forschungsgruppe* » de Berlin et l'EHESS.

A partir de janvier 2013, **un nouveau groupe de travail** viendra compléter et renforcer le programme de réflexion d'ordre épistémologique qui caractérise cet axe, sous le titre « **Analyser et comparer les sciences sociales et les effets transdisciplinaires depuis 1989** ». Tanja Bogusz, Jérémie Gauthier et Camille Roth en assureront la responsabilité. Ce groupe se focalisera sur la question de la transformation des sciences sociales depuis 1989, notamment à partir de l'observation des effets transdisciplinaires ayant affecté les différents champs, sujets, théories et méthodologies. Il s'agira de travailler l'hypothèse selon laquelle la chute du Mur de Berlin et la fin du socialisme d'Etat en RDA ont provoqué une césure au sein des sciences sociales dont ont témoigné la multiplication des « tournants » et la spécialisation sur des objets particuliers (par exemple *science and technologies studies, cultural studies* etc.). A ce titre, de nouvelles approches, telle que la perspective post-coloniale, ont révélé le rôle déterminant des éléments normatifs de la pensée européenne et transatlantique. Par ailleurs, l'accélération du développement technologique a engendré de nouvelles épistémologies qui ont bouleversé les frontières et les hiérarchies disciplinaires. La révolution numérique et ses effets sur la vie quotidienne ont renforcé le besoin d'analyses ethnographiques aussi bien dans le champ des sciences et des techniques que dans celui du travail qui a connu au cours de ces deux dernières décennies une dérégulation radicale et des bouleversements socioculturels.

Le groupe abordera entre autres les questions suivantes : En quoi la contribution particulière des sciences sociales permet-elle de saisir ces phénomènes ? Comment s'articulent, dans de telles conditions, les relations complexes et contradictoires qu'entretiennent les sciences sociales avec les enjeux descriptifs et normatifs ? Quels contrastes peuvent être mis en lumière dans la pratique des sciences sociales en France, en Allemagne, ainsi que dans d'autres aires culturelles ? La première série de séances du groupe (janvier-juillet 2013) sera consacrée aux transformations du monde du travail.

IV- LISTE DES PUBLICATIONS

Directions d'ouvrage

Lacquement, Guillaume ; Born, Karl Martin ; Hirschhausen, Béatrice, von (dir.), *Réinventer les campagnes en Allemagne*, Paysages, patrimoine et développement rural, ENS Editions, Lyon, 2012.

Décultot, Elisabeth ; Lauer, Gerhard (dir.), *Kunst und Empfindung. Zur Genealogie einer kunsttheoretischen Fragestellung in Deutschland und Frankreich im 18. Jahrhundert*, Carl Winter Verlag, Heidelberg, 2012.

Schönpflug, Daniel (dir.) *Redefining the Sacred. Religion in the French and Russian Revolutions*, Peter Lang, Bruxelles, 2012.

Schönpflug, Daniel ; Heidenreich, Felix (dir.), *Politische Kommunikation. Akteure, Medien, Öffentlichkeiten*, LIT Verlag, Münster, 2012.

Schöttler, Peter ; Schmidgen, Henning ; Braunstein, Jean-François (dir.), *Epistemology and History. From Bachelard and Canguilhem to Today's History of Science*, MPIWG, Berlin, 2012.

Schöttler, Peter ; Lefebvre, Georges (dir.), *Napoleon*, Reclam-Verlag, Stuttgart, 2012.

Thouard, Denis ; Fitzi, Gregor (dir.), *Réciprocités sociales. Lectures de Simmel*, Presses de L'Université de Montréal, Montréal, 2012.

Ouvrages

Löwis, Sabine, von, *Governance in Stadtregionen zwischen Stabilität und Wandel. Entwicklung der räumlichen Steuerungsstrukturen in der Metropolregion Hamburg von 1989 bis 2009*, Nomos, Baden-Baden, 2012.

Thouard, Denis, *Herméneutique critique. Bollack, Szondi, Celan*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012.

Chapitres d'ouvrages scientifiques

Darley, Mathilde, « Les dispositifs d'enfermement des étrangers : des enfermants aux enfermés, (dé)légitimer la violence légale », in : Laforgue, Denis ; Rostaing, Corinne, *Violences et institutions. Réguler, innover ou résister ?*, CNRS Alpha, Paris, 2012.

Debray, Eva, « Complexité, liberté négative, libéralisme », in : Bourcier, Danièle ; Mazzega, Pierre ; Boulet, Romain (dir.), *Politiques publiques. Systèmes complexes*, Hermann, Paris, 2012.

Décultot, Elisabeth, « De la science de l'âme à la théorie des beaux-arts. L'œuvre de Johann Georg Sulzer et l'esthétique des Lumières », in : Pelletier, Merli (dir.), *Les Lumières : un héritage et une mission. Hommage à Jean Mondot*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2012.

Décultot, Elisabeth ; Lauer, Gerhard, « Einleitung », in : Decultot, Elisabeth; Lauer, Gerhard (dir.), *Kunst und Empfindung. Zur Genealogie einer kunsttheoretischen Fragestellung in Deutschland und Frankreich im 18. Jahrhundert*, Carl Winter Verlag, Heidelberg, 2012.

Décultot, Elisabeth, « Kunsttheorie als Theorie des Empfindungsvermögens. Zu Johann Georg Sulzers psychologischen und ästhetischen Studien », in : Decultot, Elisabeth; Lauer, Gerhard (dir.), *Kunst und Empfindung. Zur Genealogie einer kunsttheoretischen Fragestellung in Deutschland und Frankreich im 18. Jahrhundert*, Carl Winter Verlag, Heidelberg, 2012.

Dirakis, Alexis, « Die natürlichen Grenzen des Sozialen und die soziale Strukturierung des Natürlichen », in : Ebke, Thomas; Schlossberger, Matthias (dir.), *Dezentrierungen. Zur Konfrontation von Philosophischer Anthropologie, Strukturalismus und Poststrukturalismus*, Akademie Verlag, Oldenburg, 2012.

Ducreux, Marie-Elizabeth, « Les Jésuites comme métaphore de la destruction de la nation tchèque au XIXe siècle » in : Masłowski, Michel (dir.), *Religion et identité en Europe centrale*, Belin, Paris, 2012.

Ducreux, Marie-Elizabeth, « Les Saints patrons de Bohême : "lieux de mémoire" oubliés et réinventés », in : Hlaváčka, Ivan ; Marès, Antoine ; Pokorná, Magdalena (éd.), *Mémoire des lieux, des événements et des personnes : l'histoire comme identité et manipulation*, Institut d'Histoire de l'Académie des Sciences, Prague, 2012.

Germes, Mélina ; Tijé-Dra, Andreas, « Banlieue », in : Marquardt, Nadine ; Schreiber, Verena (dir.), *Ortsregister. Ein Glossar zu Räumen der Gegenwart*, Transkript, Bielefeld, 2012.

Hirschhausen, Béatrice, von, « Remodelage et mise en récit des campagnes : l'invention du patrimoine rural », in : Lacquement, Guillaume ; Born, Karl Martin ; Hirschhausen, Béatrice, von (dir.), *Réinventer les campagnes en Allemagne*, Paysages, patrimoine et développement rural, ENS Editions, Lyon, 2012.

Jossin, Ariane ; Mathieu, Lilian, « Féminisme et altermondialisme - Le Point G au contre-sommet d'Annemasse », in : Bard, Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2012.

Jossin, Ariane ; Tucci, Ingrid ; Keller, Carsten ; Groh-Samberg, Olaf, « Biographische Lebensentwürfe von Jugendlichen mit Migrationshintergrund », in : Mansel, Jürgen ; Speck, Karsten (dir.), *Jugend und Arbeit. Empirische Bestandsaufnahme und Analysen*, Juventa Verlag, Weinheim/Basel, 2012.

Jossin, Ariane ; Keller, Carsten ; Tucci, Ingrid ; Groh-Samberg, Olaf, « Prekäre Verläufe von Jugendlichen mit Migrationshintergrund in Deutschland und Frankreich », in : Mansel, Jürgen ; Speck, Karsten (dir.), *Jugend und Arbeit. Empirische Bestandsaufnahme und Analysen*, Juventa Verlag, Weinheim/Basel, 2012.

Laborde, Denis, « L'Ethnomusicologie sert-elle encore à quelque chose ? », in : Brandl, Emmanuel ; Prévost-Thomas, Cécile ; Ravet, Hyacinthe (dir.), *25 ans de Sociologie de la Musique en France. Ancrages théoriques et rayonnement international (Tome 2)*, L'Harmattan, Paris, 2012.

Laborde, Denis, « Pour une science indisciplinée de la musique », in : Bachir-Loopuyt, Talia ; Zur Nieden, Gesa ; Langenbruch, Anna ; Iglesias, Sara (dir.), *Musik, Kontext, Wissenschaft. Interdisziplinäre Forschung zu Musik*, Peter Lang, Frankfurt/Main, 2012.

Lancelevée, Camille ; Janicaud, Elodie, « Production des écrits administratifs en prison : dispositif de droit ou de contrôle ? L'exemple des unités de visite familiale et des extractions médicales », in : Proteau, Laurence ; Coton, Christel (dir.), *Les paradoxes de l'écriture : sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrement*, Presses Universitaires de Rennes., Rennes, 2012.

Lechevalier, Arnaud ; Giraud, Olivier, « L'évolution des modèles allemand et français d'emploi depuis quinze ans : des segmentations différenciées », in : Dupré, Michèle ; Giraud, Olivier ; Lallement, Michel (dir.), *Trajectoires des modèles nationaux. Etat, démocratie et travail en France et en Allemagne*, Peter Lang, Berlin, 2012.

Lichau, Karsten, « The moving, awe-inspiring silence », in : Kwaschik, Anne ; Jarzebowski, Claudia (dir.), *Performing Emotions. Interdisziplinäre Perspektiven auf das Verhältnis von Politik und Emotion in der Frühen Neuzeit und in der Moderne*, V&R Unipress, Göttingen, 2012.

Lichau, Karsten, « 'Noise' or 'Silence'? », in : Michaels, Axel ; Wulf, Christoph (dir.), *Emotions in Rituals and Performances. South Asian and European perspectives on rituals and performativity*, Routledge, London/New York/ New Delhi, 2012.

Lichau, Karsten; Wulf, Christoph, « Arbeit am Sinn », in : Bockhorst, Hildegard ; Zacharias, Wolfgang ; Reinwand, Vanessa-Isabelle (dir.), *Handbuch Kulturelle Bildung*, Kopaed, Munich, 2012.

Schmidt, Christian, « Unkonkret aber wirksam », in : Feustel, Susanne ; Stange, Jennifer ; Strohschneider, Tom (dir.), *Verfassungsfeinde? Wie die Hüter von Denk- und Gewaltmonopolen mit dem "Linksextremismus" umgehen*, VSA, Hambourg, 2012.

Schmidt, Christian, « Technikkritik als Gesellschaftskritik? », in : Friesen, Hans ; Lotz, Christian ; Meier, Jakob ; Wolf, Markus (dir.), *Ding und Verdinglichung. Technik- und Sozialphilosophie nach Heidegger und der Kritischen Theorie*, Fink Verlag, Paderborn, 2012.

Schmidt, Christian, « Die Politik des Kommunismus », in : Gruppe INEX, *Nie wieder Kommunismus? Zur linken Kritik an Stalinismus und Realsozialismus*, Unrast Verlag, Münster, 2012.

Schönpflug, Daniel, « La faute à Voltaire ? », in : Schönpflug, Daniel ; Schulze Wessel, Martin (dir.), *Redefining the Sacred. Religion in the French and Russian Revolutions*, Peter Lang, Bruxelles, 2012.

Schöttler, Peter , «Fernand Braudel, prisonnier en Allemagne, face à la longue durée et au temps présent », in : Pathé, Anne-Marie ; Théofilakis, Fabien (dir.), *La Captivité de guerre au XXe siècle. Des archives, des histoires, des mémoires*, Armand Colin, Paris, 2012.

Thouard, Denis, « L'invention du sentiment chez Kant », in : Décultot, Elisabeth ; Lauer, Gerhard (dir.), *Kunst und Empfindung. Zur Genealogie einer kunsttheoretischen Fragestellung in Deutschland und Frankreich im 18. Jahrhundert*, Carl Winter Verlag, Heidelberg, 2012.

Thouard, Denis, « Wilhelm von Humboldt und das vergleichende Sprachstudium », in : Tintemann, Ute ; Trabant, Jürgen, *Wilhelm von Humboldt: Universalität und Individualität*, Wilhelm Fink, Munich, 2012.

Articles dans des revues avec comité de lecture

Darley, Mathilde, « "Trouvez-vous une femme ici et tout s'arrangera..." L'intervention religieuse auprès d'étrangers placés en rétention en Allemagne », in : *Genre, sexualité et société*, 8, 2012, p.10-30.

Décultot, Elisabeth, « Eine Geschichte der antiken Kunst im Kleinen. Zu Johann Joachim Winckelmanns Description des Pierres Gravées du feu Baron de Stosch », in : *Antike und Abendland*, 58, 2012, p.167-188.

Delpuech, Thierry, « Une critique de la globalisation juridique de style civiliste. Etat des réflexions latines sur la transnationalisation du droit à partir du Dictionnaire de la globalisation », in : *Droit et Société*, 82, 2012, p.735-761.

Denoyer, Aurélie, « L'exil communiste espagnol en RDA », in : *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, 9, 2012, p.73-91.

Denoyer, Aurélie, « Exil als Heimat. Die spanischen kommunistischen Flüchtlinge in der DDR. », in : *The international Newsletter of Communist Studies Online*, 25, 2012, p.82-89.

Germes, Mélina ; Glasze, Georg ; Pütz, Robert ; Schirmel, Henning ; Brailich, Adam, « The Same but not the Same », in : *Urban Geography*, 33/8, p.1192-1211.

Jossin, Ariane ; Groh-Samberg, Olaf ; Keller, Carsten ; Tucci, Ingrid, « Biografische Drift und zweite Chance », in : *KZfSS Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Sonderheft "Soziologische Bildungsforschung", 2012, p.186-210.

Kühn, Sebastian ; Rebiger, Bill, « Hidden Secrets or the Mysteries of Daily Life », in : *European Journal for Jewish Studies*, 6/1, 2012, p.147-168.

Kühn, Sebastian, « Die Gräfin, die Gouvernante und der König », in : *Historische anthropologie*, 1/20, 2012, p. 58-75.

Kühn, Sebastian, « Wie man gelehrt wird », in : *Bildungsgeschichte. International Journal for the Historiography of Education*, 2/1, 2012, p. 55-76.

Laborde, Denis, « Faire profession de la tradition ? Equivoques en Pays Basque », in : *Cahiers de Musique traditionnelle (Genève)*, 25, 2012, p. 205-218.

Lindner, Kolja, « Idéologie, racisme, intersectionnalité », in : *Raisons Politiques. Etudes de pensée politique*, 48, 2012, p. 119-129.

Margain, Constance, « Die zwei Leben des Anton Saefkows : kommunistischer

Widerstandskämpfer und sozialistischer Held (1903-1944). Biographische Skizzen und Frage der Erinnerung », in : *International Newsletter of Communist Studies Online (INCS)*, 25, 2012, p. 62-74.

Mitra, Bivas ; Tabourier, Lionel ; Roth, Camille, « Intrinsically Dynamic Network Communities », in : *Computer Networks*, 56/3, 2012, p. 1041-1053.

Rigoll, Dominik, « Emigranten, Résistants, Extremisten, Juden », in : *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 44/1, 2012, p. 81-96.

Roth, Camille ; Wu, Jiang ; Lozano, Sergi, « Assessing impact and quality from local dynamics of citation networks », in : *Journal of Informetrics*, 6/1, 2012, p. 111-120.

Roth, Camille ; Kang, Soong Moon ; Batty, Michael ; Barthelemy, Marc, « A long-time limit for world subway networks », in : *Journal of the Royal Society Interface*, 9/75, 2012, p. 2540-2550.

Santini, Carlotta, « Die Methoden der Quellenforschung am Beispiel der Basler Vorlesungen », in : *Nietzsche Forschung*, 19, 2012, p. 269-278.

Santini, Carlotta, « Friedrich Nietzsches Basler "Vorlesungen über die Geschichte der griechischen Literatur" », in : *Geschichte der Germanistik. Mitteilungen*, 41/42, 2012, p. 141-143.

Santini, Carlotta, « Arianna ed il Labirinto », in : *Rivista di filosofia*, 2, 2012, p. 257-276.

Schöttler, Peter ; Gosewinkel, Dieter ; Schröder, Iris, « Antiliberales Europa », in : *Zeithistorische Forschungen - Studies in Contemporary History*, 9, 2012.

Schöttler, Peter, « Glaube, Mystik, Aberglauben. Ein Gespräch mit Balduin Sulzer », in : *Kosmos Österreich*, 41, avril 2012.

Schöttler, Peter, « Dreierlei Kollaboration. Europa-Konzepte und deutsch-französische Verständigung – am Beispiel der Karriere von SS-Brigadeführer Gustav Krukenberg », in : *Zeithistorische Forschungen. Studies in Contemporary History*, 9, 2012, 3.

Schöttler, Peter, « Szientismus. Zur Geschichte eines schwierigen Begriffs », in : *NTM. Naturwissenschaft, Technik, Medizin. Journal of the History of Science, Technology and Medicine*, 19, 2012.

Thouard, Denis, « Le peuple du muet », in : *Critique -Paris-*, 780, mai 2012, p. 464-468.

Thouard, Denis, « Objectivation ou aliénation », in : *Revue Germanique Internationale*, 15, 2012, p. 115-128.

Thouard, Denis, « Comment lire Simmel ? », in : *Sociologie et Sociétés*, 44/2, automne 2012.

Thouard, Denis ; Fitzi, Gregor, « Réciprocités sociales. Lectures de Simmel », in : *Sociologie et Sociétés*, 44/2, automne 2012, p. 5-18.

Ural, Nur Yasemin, « La mémoire des morts. Les pratiques funéraires des minorités originaires de Turquie en France et en Allemagne », in : *New Cultural Frontiers*, 3, Special Issue, 2012, p. 69-90.

Zanfi, Caterina, « Le sujet en société chez Bergson », in : *Annales bergsoniennes*, 5, PUF, Paris, 2012.

Articles dans des revues sans comité de lecture

Ducieux, Marie-Elizabeth, « Entre échanges scientifiques et interface : la place du CEFRES », in : Mayer, Françoise (dir.), *A partir de l'Europe centrale : analyser un monde qui change, Etudes du CEFRES*, 15, Prague, 2012.

Gauthier, Jérémie, « Générations et frustration : deux pistes d'interprétation du racisme policier », in : *Contretemps*, 2012, p. 1-10.

Jossin, Ariane ; Keller, Carsten ; Tucci, Ingrid ; Groh-Samberg, Olaf, « S'en sortir en quartiers défavorisés. Trajectoires de descendants d'immigrés parisiens et berlinois », in : *Documents*, 2012, p. 53-56.

Keller, Carsten, « Der Wandel sozialer Grenzen im städtischen Raum », in : *INDES. Zeitschrift für Politik und Gesellschaft*, Nr.1/4, 2012, p. 68-73.

Lechevalier, Arnaud, « Krise der Eurozone: Das Scheitern der ordoliberalen Strategie », in : *DGAP Analyse, Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V.*, Nr. 3, 2012, p. 15-21.

Quélenec, Bruno, « Quel platonisme ? Philosophie et État autoritaire chez Leo Strauss », in : *Texto!*, Nr. 17/3, 2012, p. 1-20.

Schmidt, Christian, « Die Kritische Theorie der Frankfurter Tradition als Projekt », in : *Philosophische Rundschau*, Nr. 59/1, 2012, p. 50-77.

Thouard, Denis, « Philologie wider Philologie », in : *Geschichte der Germanistik. Mitteilungen*, Nr. 41/42, 2012, p. 18-31.

Yuva, Ayse, « L'efficace politique des littératures étrangères : G. de Staël et l'Allemagne », in : *Cahiers staéliens*, Nr. 62, 2012, p. 151-176.

Publications en ligne

Delille, Emmanuel, « Le Bouvard et Pécuchet d'Henri Ey (1955) », <http://flaubert.univ-rouen.fr/article.php?id=24>

Keller, Carsten, « Soziologische Perspektiven auf Planung und Architektur », *pnd/online*, http://www.planung-neu-denken.de/images/stories/pnd/dokumente/1_2012/keller_carsten.pdf, 2012.

Marguin, Séverine, « Projekträume: Vitales aber fragiles Herz der Kunstszene », <http://vonhundert.de/index.php?id=409>

Rigoll, Dominik, « Beschluss zur Beschäftigung von Radikalen im öffentlichen Dienst [Radikalenerlass], 28. Januar 1972 », http://www.1000dokumente.de/index.html?c=dokument_de&dokument=0113_ade&object=context&st=&l=de

Thèses soutenues

Cerovic, Mascha, *Les enfants de Joseph. Les partisans soviétiques : guerre civile, révolution et résistance armée à l'occupation allemande (1941-1944)*, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, soutenue le 27 octobre 2012 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Denoyer, Aurélie, *L'exil comme patrie. Les réfugiés communistes espagnols en RDA (1950-1989). Trajectoires individuelles, histoire collective*, thèse en cotutelle entre les universités de Paris-Est et Potsdam, soutenue le 22 mai 2012 à l'Université de Paris-Est.

Gauthier, Jérémie, *Origines contrôlées. La police à l'épreuve de la question minoritaire à Paris et à Berlin*, thèse en cotutelle entre les universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Freiburg, soutenue le 23 février 2012 à l'Université de Versailles.

Tableaux récapitulatifs

TABLEAU 1 - Personnel de recherche						
Nom	Prénom	Fonction (chercheur ; mission spécifique)	Période de séjour (début/fin de contrat)	Institution d'origine/Statut	Prise en charge financière du poste (MAEE/CNRS/autre)	
BOGUSZ	Tanja	chercheur	01/04/2012 - 31/03/2015	BMBF	BMBF	
BREYER	Insa	chercheur (projet)	01/02/2011 - 30/04/2013	BMBF	BMBF	
DARLEY	Mathilde	chercheur	01/09/2010 - 31/12/2013	CNRS	CNRS	
DELPEUCH	Thierry	chercheur	01/09/2010 - 30/09/2013	CNRS	CNRS	
DUCREUX	Marie-Elizabeth	chercheur	01/10/2012 - 30/09/2014	CNRS	CNRS	
ESCH	Michael	chercheur (projet)	01/05/2011 - 30/04/2013	BMBF	BMBF	
KELLER	Carsten	chercheur	01/03/2006 - 31/03/2012	BMBF	BMBF	
LABORDE	Denis	chercheur	01/09/2008 - 31/08/2012	CNRS	CNRS	
LICHAU	Karsten	chercheur	01/10/2010 - 30/09/2014	BMBF	BMBF	
SCHOENPFLUG	Daniel	chercheur	01/10/2008 - 30/09/2014	BMBF	BMBF	
VON HIRSCHHAUSEN	Béatrice	chercheur	01/10/2008 - 30/09/2014	CNRS	MAEE	
VON LOEWIS	Sabine	chercheur (projet)	01/05/2011 - 31/01/2015	BMBF	BMBF	
VEIT	Patrice	chercheur	01/10/2010 - 30/09/2014	CNRS	MAEE	

TABLEAU 2 - Personnel administratif					
Nom	Prénom	Fonction et description du poste	Contrat (CDD/CDI) ou vacation (V)	Date de début de contrat ou vacation	Coût annuel du poste en €
AUER	Sibylle	secrétariat	CDI (MAEE)	01.02.1995	43.923,70
CASANOVA	Karin	coordinatrice de projet	CDD	01.09.2012	8.826,00
DEBRAS	Lucile	ITA - CNRS secrétaire générale	CDI (CNRS)	01.04.2011	58.000,00
DENOYER	Aurélie	auxiliaire administrative	CDD	06.01.2012	6.646,16
DUCHEMIN	Franziska	auxiliaire étudiante	CDD	01.10.2012	1.729,27
FEY	Lennart	auxiliaire étudiant	CDD	01.06.2012	2.818,14
HILLIG	Dorothee	coordinatrice scientifique	CDD	01.01.2012	15.448,24
HÜNBER	Juliane	coordinatrice scientifique	CDI	01.09.2015	3.115,37
KUHLS	Lucie	coordinatrice scientifique	CDD	01.04.2011	40.118,83
MENNETRIER	Agathe	auxiliaire étudiante	CDD	01.03.2012	2.551,00
VANNIER	Sébastien	coordinateur scientifique / responsable presse et RP	CDD	01.06.2012	21.448,62
VASSILEVA	Margarita	coordinatrice de projet	CDD	01.04.2012	29.050,19

TABLEAU 3 - Postdocs et doctorants				
Nom	Prénom	Nationalité	Durée de séjour (dates ; durée en mois/jours)	Prise en charge financière
Postdocs				
DENOYER	Aurélié	française	01/09/2012 - 01/02/2013	Bourse projet postdoc CMB (5x1200 €)
GAUTHIER	Jérémie	française	01/05/2012 - 31/12/2014	Projet ANR-DFG
GERMES	Mélina	française	01/04/2012 - 30/11/2014	Projet ANR-DFG
JOSSIN	Ariane	française	01/09/2010 - 01/11/2012	Projet ANR-DFG
KUHN	Sebastien	allemande	01/09/2011 - 30/04/2012	Bourse BMBF (12 x 1750€)
TOMPKINS	Andrew	américaine	01/09/2012 - 30/06/2013	Bourse projet postdoc CMB (10x600 €)
YUVA	Ayse	française	01/10/2011 - 30/06/2013	Projet ANR-DFG
Doctorants				
BARBISAN	Léa	française	06/10/2010 - 30/09/2013	
BAUDUIN	Barbara	française	01/10/2012 - 30/09/2014	Bourse longue durée CMB (24 x 2100 €)
BEER	Susanne	allemande	01/03/2012 - 31/03/2013	
BLUHM	Gesa	allemande	01/03/2010 - 30/09/2013	
DAHEUR	Jawad	française	12/12/2011 - 30/09/2012	
DEBIEN	Geneviève	française	01/10/2010 - 30/09/2013	Bourse fin de thèse du CMB (5x1200 €)
DEBRAY	Eva	française	01/10/2009 - 30/09/2013	
DEHAIL	Judith	française	26/10/2010 - 30/09/2013	Bourse fin de thèse CMB (10x1200 €)
DELABY	Claire	française	01/10/2008 - 30/09/2012	
DESCHAMP	Marion	française	26/10/2011 - 30/09/2013	
DIRAKIS	Alexis	française	01/10/2006 - 30/09/2013	Bourse fin de thèse du CMB (5x1200 €)
FRÜH	Anja	allemande	01/09/2012 - 31/03/2013	
GOEHRS	Manuel	française	26/10/2011 - 30/09/2012	
GOVOEI	Sessi Blandine	française	01/10/2010 - 30/09/2013	
GUILLAUME	Damien	française	01/10/2007 - 30/09/2012	
HARDT	Lucas	allemande	01/10/2012 - 30/09/2014	Bourse longue durée BMBF (24 mois)

KALLENBERG	Vera	allemande	17/10/2011 - 30/09/2013	
KAPS	Christina	allemande	01/10/2011 - 30/09/2013	Bourse fin de thèse du CMB (5x1200 €)
KONCZAL	Kornelia	allemande	07/07/2008 - 01/10/2012	
LANCELEVEE	Camille	française	01/10/2009 - 30/09/2013	
LE BONHOMME	Fanny	française	01/05/2011 - 30/09/2012	
LE BOULAY	Morgane	française	23/01/2006 - 30/09/2013	Bourse fin de thèse du CMB (5x1200 €)
LINDNER	Kolja	allemande	01/10/2009 - 01/10/2013	Bourse longue durée BMBF + Bourse fin de thèse du CMB (3x1200€)
MARGAIN	Constance	française	01/01/2011 - 30/09/2013	
MARGUIN	Séverine	française	01/10/2010 - 30/09/2013	
MÜTZELBURG	Irina	allemande	01/10/2012 - 01/10/2013	
ODIER	Antoine	française	01/06/2012 - 30/09/2013	
PEGNY	Gaëtan	française	10/05/2010 - 30/09/2013	
PIART	Luisa	française	01/10/2010 - 01/10/2012	
PODOROGA	Julia	russe	01/10/2011 - 30/09/2012	
POPESCU	Alina	roumaine	01/11/2012 - 30/09/2013	
QUELENNEC	Bruno	française	01/03/2008 - 30/09/2013	
REIMANN	Christina	allemande	01/03/2012 - 30/09/2013	
ROIG	Emilia	française	02/02/2011 - 30/09/2013	
SANTINI	Carlotta	italienne	01/09/2010 - 30/09/2012	
SCHENDZIELORZ	Cornelia	allemande	01/10/2012 - 30/09/2014	Bourse longue durée BMBF (24 mois)
SCHIFFERDECKER	Sophie	allemande	01/10/2009 - 30/09/2013	Bourse longue durée BMBF + Bourse fin de thèse du CMB (3x1200€)
SCHMELLER	Johanna	allemande	01/07/2010 - 30/09/2012	
URAL	Nur Yasemin	turque	29/09/2010 - 30/09/2013	Bourse fin de thèse du CMB (5x1200 €)
VASLIN	Julie	française	01/04/2013 - 30/09/2013	
VERMEREN	Pauline	française	01/09/2009 - 30/09/2012	
VILAIN	Yoan	française	04/08/2011 - 30/09/2013	
WAMBACH	Julia	allemande	01/02/2011 - 30/09/2013	
WASLICKA	Zofia	polonaise	29/09/2010 - 01/10/2012	

Tableau 5 publications	
Direction d'ouvrage	7
Ouvrages	2
Chapitre d'ouvrages scientifiques	26
Articles dans des revues avec comité de lecture	33
Articles dans des revues sans comité de lecture	9
Publications en ligne	4
Thèses	3

Annexes

Annexe 1 : Liste des membres du conseil scientifique

(Membres au 15 mars 2012)

Nom	Prénom	Fonction	Date d'entrée au Conseil
Dobry	Michel	Professeur à l'université de Paris I, Centre de recherches politiques de la Sorbonne	2009
Espagne	Michel	Directeur de recherche, CNRS, Directeur de l'UMR « Pays germaniques », ENS Ulm, Paris	2009
Freitag	Ulrike	Professeur à la Freie Universität Berlin, Directrice du Zentrum Moderner Orient, Berlin	2012
Frevert	Ute	Directrice au Max-Planck-Institut für Bildungsforschung, Berlin	2012
Gebauer	Gunter	Professeur à la Freie Universität Berlin, Institut für Philosophie	2009
Giuliani	Luca	Recteur du Wissenschaftskolleg zu Berlin	2008
Miard-Delacroix	Hélène	Professeur à l'Université Paris IV Sorbonne, UFR d'Études Germaniques et Nordiques	2009
Müller	Hans-Peter	Professeur à la Humboldt-Universität Berlin, Directeur de l'Institut für Sozialwissenschaften	2007
Musselin	Christine	Directrice de recherche, CNRS, Directrice du Centre de Sociologie des organisations (CSO), SciencesPo Paris	2009
Zimmermann	Bénédicte	Directrice d'études à l'EHESS, Centre Georg Simmel / EHESS, Paris	2012

(Anciens membres du Conseil scientifique)

Nom	Prénom	Fonction	Période au Conseil
Allmendinger	Jutta	Présidente du Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB)	2008-2011
Rosental	Paul-André	Professeur à SciencesPo Paris	2009-2011
Schwan	Gesine	Présidente de la Humboldt-Viadrina School of Governance, Présidente du Conseil Scientifique	2001-2011
Duran	Patrice	Ecole normale supérieure de Cachan (ENS Cachan)	2007-2008
Grunberg	Gérard	Directeur de recherche, CNRS, SciencesPo Paris (CEVIPOF)	2007-2008
Lebrave	Jean-Louis	Directeur de recherche, CNRS, Directeur de l'ITEM, ENS Ulm, Paris	2007-2008
Jaraus	Konrad H.	Directeur du Zentrum für Zeithistorische Forschung Potsdam (ZZF)	2007-2008
Kocka	Jürgen	Professeur à la Freie Universität Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften	2007
Grimm	Dieter	Recteur du Wissenschaftskolleg zu Berlin	2007

Annexe 2 : Règlement intérieur

**Institutsordnung
des
Centre Marc Bloch**

**UMIFRE 14
USR 3130**

An-Institut der Humboldt-Universität zu Berlin

Verabschiedet durch den Institutsrat am 11. Juli 2011

Gegenstand und Anwendungsbereich

Die Beachtung der vorliegenden Institutsordnung ist Voraussetzung für die Zugehörigkeit zum Centre Marc Bloch. Die Institutsordnung gilt für alle Mitglieder des Centre Marc Bloch.

Jede Änderung bedarf der Zustimmung des Institutsrats.

Die Institutsordnung kann in gedruckter Form im Sekretariat und online auf den Webseiten des Centre Marc Bloch eingesehen werden.

Im folgenden wird Centre Marc Bloch stets mit CMB abgekürzt.

A – Träger, Direktion und Gremien des CMB

Das CMB ist ein deutsch-französisches Forschungszentrum für Sozialwissenschaften.

Seit seiner Gründung hat das CMB folgende Aufgaben:

**Règlement intérieur
du
Centre Marc Bloch**

**UMIFRE 14
USR 3130**

An-Institut auprès de l'Université Humboldt

Vu l'avis du Conseil de laboratoire en date du 11 juillet 2011

Objet et champ d'application

Le respect du présent règlement intérieur conditionne l'appartenance au Centre Marc Bloch. Le règlement intérieur s'applique à tous les membres du Centre Marc Bloch.

Toute modification sera soumise à l'avis du Conseil de laboratoire.

Le règlement intérieur est disponible dans le bureau du secrétariat et sur le site Internet du Centre Marc Bloch.

Désormais, le Centre Marc Bloch est abrégé en CMB dans le présent document.

A - Tutelles, direction, conseils du CMB

Le CMB est un centre franco-allemand de recherches en sciences sociales.

Ses missions institutionnelles, depuis son origine, sont les suivantes :

- Förderung interdisziplinärer Forschung, die das gesamte Spektrum der Sozial- und Geisteswissenschaften einbindet;
- Umsetzung einer gemeinsamen deutsch-französischen Wissenschaftspraxis, die sich Europa und der Welt öffnet;
- Verbindung von wissenschaftlicher Forschung mit der Ausbildung von Nachwuchswissenschaftlern.

A.1. Träger

Das CMB wurde bei seiner Gründung der gemeinsamen Zuständigkeit des französischen Außenministeriums und des französischen Ministeriums für Forschung und Hochschulwesen unterstellt. Die Modalitäten der gemeinsamen Mitwirkung beider Ministerien an der Arbeit des CMB wurde im einzelnen durch eine am 4. Oktober 1993 geschlossene Vereinbarung geregelt, die im Oktober 1996 erneuert wurde.

Das CMB beherbergt seit 1997 eine Abteilung des französischen Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS): Seit 2007 trägt diese Abteilung die Bezeichnung USR 3130. Das CMB ist auch am Personalaustausch im Rahmen von UMIFRE beteiligt, vereinbart zwischen dem französischen Außenministerium und dem CNRS (UMIFRE 14).

Im Januar 2001 wurde vom deutschen Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF), dem französischen Außenministerium (MAE) und dem französischen Ministerium für Forschung und Hochschulwesen (MESR) ein Memorandum unterzeichnet, das eine deutsche Mitwirkung an der Arbeit des CMB vorsieht. Diese Vereinbarung wurde für die Dauer von 5 Jahren geschlossen, 2006 stillschweigend verlängert und 2011 mit einigen Veränderungen erneuert.

- constituer un centre de recherche interdisciplinaire embrassant l'ensemble des sciences sociales et humaines ;
- mettre en œuvre une pratique scientifique franco-allemande avec une ouverture européenne et globale;
- conjuguer recherche et formation à la recherche.

A.1. Les tutelles

Le CMB a été placé à l'origine sous la tutelle conjointe du ministère des Affaires Etrangères et Européennes et du ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Les modalités de participation commune de ces deux ministères à son fonctionnement ont été fixées par convention, le 4 octobre 1993, renouvelée en octobre 1996.

Le CMB héberge depuis 1997 une unité du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) : unité de service et de recherche du CNRS (USR 3130) depuis 2007. Il s'inscrit également dans le dispositif de l'accord-cadre relatif aux UMIFRE, signé par le MAEE et le CNRS (UMIFRE14).

En janvier 2001, un mémorandum conclu entre le Ministère fédéral allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF), le Ministère français des Affaires Etrangères (MAE), le Ministère français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) prévoit une participation allemande au fonctionnement du CMB. Cet accord a été passé pour une durée de 5 ans, renouvelé en 2006 par tacite reconduction et a fait l'objet de modifications lors de son renouvellement en 2011.

Durch einen am 23. März 2011 unterzeichneten Kooperationsvertrag mit der Humboldt-Universität zu Berlin ist das CMB nun ein „An-Institut“ der Humboldt-Universität zu Berlin. Damit ist das CMB künftig ein privilegierter Kooperationspartner der Humboldt-Universität. Gleichwohl untersteht es nach wie vor der gemeinsamen administrativen Zuständigkeit des MAEE, des MESR, des CNRS und des BMBF.

A.2. Direktion

Die Direktion des CMB besteht aus einem Direktor, zwei stellvertretenden Direktoren (einem französischen und einem deutschen) sowie einem Generalsekretär. Der Direktor bestimmt die wissenschaftliche und administrative Ausrichtung des CMB. Er wird in seinen Aufgaben durch die beiden stellvertretenden Direktoren und den Generalsekretär unterstützt.

Die Einstellung und Ernennung der Direktoren erfolgt nach den durch das Memorandum vorgegebenen Richtlinien. Der Generalsekretär wird durch das CNRS gestellt.

Im Rahmen des Kooperationsvertrages mit der Humboldt-Universität zu Berlin (HU) wird durch den Präsidenten der HU ein Professor der HU zum Direktor des CMB als An-Institut der HU benannt. In Abstimmung mit dem Direktor des CMB ist er mit der Ausgestaltung der Kooperation zwischen HU und CMB betraut.

A.3. Institutsrat

Die Direktion des CMB wird durch einen Institutsrat unterstützt. Aufbau und Arbeitsweise des Institutsrats regelt Abschnitt C dieser Institutsordnung.

A.4. Wissenschaftlicher Beirat

Un contrat de coopération signé le 23 mars 2011 avec l'Université Humboldt a fait du CMB un « An-Institut » auprès de l'Université Humboldt. Le CMB, toujours placé sous la tutelle conjointe du MAEE, du MESR, du CNRS, du BMBF, est désormais un partenaire privilégié de l'Université Humboldt.

A.2. La Direction

La direction du CMB est constituée d'un directeur, de deux directeurs adjoints, un français et un allemand, et d'un secrétaire général. Le directeur conduit la politique scientifique et administrative du CMB. Il est assisté dans ses fonctions par les deux directeurs adjoints et par le secrétaire général.

Le recrutement et la nomination des directeurs se fait selon les modalités prévues par le Memorandum. Le secrétaire général est affecté par le CNRS.

Dans le cadre du contrat de coopération, un professeur de l'Université Humboldt de Berlin (HU) est nommé directeur de l'An-Institut par la présidence de cette Université. En concertation avec le Directeur du CMB il est chargé de la mise œuvre de cette coopération.

A.3. Le Conseil de laboratoire

La direction du CMB est assistée d'un Conseil de laboratoire. On se reportera à la section C. pour sa structure et ses modalités de fonctionnement.

A.4. Le Conseil scientifique

Gemäß den Regelungen des Memorandums (§ 2-1) nimmt der Wissenschaftliche Beirat des CMB Stellung zur wissenschaftlichen Ausrichtung des CMB, gibt begründete Stellungnahmen über Bewerber um die Posten des Direktors und der stellvertretenden Direktoren ab und stellt eine Rangliste der Bewerber auf.

A.5. Verwaltungsrat

Der Verwaltungsrat, der zu gleichen Teilen aus französischen und deutschen Mitgliedern besteht, bestätigt die großen Linien der wissenschaftlichen Ausrichtung des CMB, überprüft die Haushaltsführung und bestätigt die Ernennung des Direktors und seiner beiden Stellvertreter (vgl. Memorandum § 2-2).

A.6. Forschungsstrategischer Beirat des UMIFRE

Der Forschungsstrategische Beirat des UMIFRE bestätigt die Ernennung des Direktors und seines französischen Stellvertreters.

B – Die Mitglieder des CMB

B.1. Rechtlicher Status

Mitglieder des CMB sind:

- Festangestellte Forscher,
- Affilierte Forscher,
- Gastforscher,
- Assoziierte Forscher,
- Doktoranden,
- Mitarbeiter der Verwaltung.

B.2. Definition und Einstellungsverfahren

Selon les modalités prévues par le mémorandum (§ 2-1), le Conseil scientifique du CMB, se prononce sur les orientations scientifiques du CMB, émet un avis motivé sur les candidatures aux postes de directeur et directeurs adjoints et classe les candidats.

A.5. Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration à parité franco-allemande valide les grandes orientations de recherche du CMB, examine la politique budgétaire et ratifie les nominations du directeur et des directeurs adjoints (voir Memorandum § 2-2).

A.6. Le Conseil d'orientation stratégique des UMIFRE

Le Conseil d'orientation stratégique des UMIFRE valide la nomination du directeur et du directeur adjoint français.

B - Les membres du CMB

B.1. Statuts

Les membres du CMB comprennent :

- Les chercheurs statutaires,
- Les chercheurs affiliés,
- Les chercheurs invités,
- Les chercheurs associés,
- Les doctorants,
- Les personnels de l'administration.

B.2. Définition et procédures de recrutement

Die Forscher besitzen den Doktorgrad oder einen gleichwertigen Abschluß. Die Doktoranden müssen zur Promotion an einer universitären Forschungseinrichtung eingeschrieben sein.

1) Festangestellte Forscher

Die festangestellten Forscher werden durch eine Forschungseinrichtung oder eine französische Universität entsandt oder direkt durch das CMB eingestellt, wobei die Vertragsdauer länger als ein Jahr betragen muß (vgl. Auswahlkommission, Abschnitt B.4.).

2) Affilierte Forscher

Affilierte Forscher sind vorrangig dem CMB zugeordnet, aber nicht fest angestellt. Die Dauer der Affiliation beträgt ein Jahr und kann verlängert werden.

Einstellungsverfahren

Die Angliederung erfolgt auf Beschluß der Direktion des CMB nach Rücksprache mit dem Institutsrat. Forscher, die ein CMB-Stipendium oder einen Arbeitsvertrag mit dem CMB besitzen, sind von diesem Verfahren ausgenommen.

3) Gastforscher

Gastforscher sind vorrangig einer Einrichtung außerhalb des CMB zugeordnet und werden vom CMB für die Zeit von weniger als einem Jahr aufgenommen.

Einstellungsverfahren

Die Entscheidung über die Aufnahme eines Gastforschers obliegt der Direktion des CMB in Absprache mit dem Verantwortlichen der jeweiligen Arbeitsgruppe.

Les chercheurs ont un doctorat ou l'équivalent. Les doctorants sont inscrits en thèse dans un établissement d'enseignement supérieur de recherche.

1) Les chercheurs statutaires

Les chercheurs statutaires sont affectés par un établissement de recherche ou une université française ou bien recrutés directement par le CMB pour une durée supérieure à un an (cf. le Comité de sélection, section B.4.).

2) Les chercheurs affiliés

Il s'agit de chercheurs dont l'affiliation principale est au CMB mais qui ne bénéficient pas d'un régime statutaire. La durée de l'affiliation est d'un an renouvelable.

Procédure

L'affiliation se fait sur décision de la direction après avis du conseil de laboratoire. Les chercheurs disposant d'une bourse ou d'un contrat de travail du CMB sont dispensés de cette démarche.

3) Les chercheurs invités

Les chercheurs invités ont une affiliation principale en dehors du CMB et sont accueillis au CMB pour une durée inférieure à un an.

Procédure

La décision de l'accueil relève de la direction en concertation avec le responsable de groupe.

4) Assoziierte Forscher

Assoziierte Forscher gehören einer Einrichtung außerhalb des CMB an. Ihre Anbindung an das CMB ist eine nachgeordnete Anbindung. Sie arbeiten mit einer oder mehreren Arbeitsgruppen des CMB zusammen und/oder betreuen einen oder mehrere Doktoranden des CMB.

Einstellungsverfahren

Die Assoziierung erfolgt auf Beschluß der Direktion des CMB in Absprache mit dem Verantwortlichen einer Arbeitsgruppe. Die Dauer der Assoziierung beträgt zwei Jahre und kann verlängert werden.

5) Doktoranden

Doktoranden werden im CMB für die Dauer von einem Jahr (oder weniger) aufgenommen. Die Dauer der Angliederung an das CMB kann verlängert werden.

Einstellungsverfahren

Die Aufnahme erfolgt auf Beschluß der Direktion in Abstimmung mit dem Verantwortlichen einer Arbeitsgruppe. Stipendiaten des CMB werden automatisch aufgenommen.

6) Mitarbeiter der Verwaltung

Die Mitarbeiter der Verwaltung werden dem CMB durch das CNRS zugeordnet oder durch das CMB selbst nach unterschiedlichen Verfahrensweisen eingestellt (unbefristeter Vertrag, befristeter Vertrag, Projektvertrag).

4) Les chercheurs associés

Les chercheurs associés ont une affiliation principale extérieure. Leur rattachement au CMB est un rattachement secondaire. Ils collaborent avec un ou plusieurs groupes de travail du CMB et/ou peuvent diriger un ou plusieurs doctorants du CMB.

Procédure

L'association se fait sur décision de la direction en concertation avec le responsable d'un groupe de travail. La durée de l'association est de deux ans renouvelable.

5) Les doctorants

Les doctorants sont accueillis au CMB pour une durée d'un an (ou moins). Cet accueil peut être renouvelé.

Procédure

Le rattachement se fait sur décision de la direction en concertation avec le responsable de groupe. Pour les boursiers du CMB, le rattachement est automatique.

6) Les personnels de l'administration

Les personnels de l'administration sont affectés par le CNRS ou recrutés par le CMB selon différentes procédures (contrat à durée indéterminée, déterminée, sur projets).

7) Verlängerung

Die Verlängerung der Angliederung an das CMB als affiliierter, assoziierter oder Gastforscher sowie als Doktorand erfolgt durch die Direktion auf der Grundlage eines Motivationsschreibens, das die Projekte für das kommende Jahr darlegt, sowie der aktualisierten Selbstdarstellung auf der Internetseite des CMB.

B. 3. Rechte und Pflichten

Im folgenden werden die Rechte und Pflichten der verschiedenen Mitglieder des CMB benannt, welche die wissenschaftliche und administrative Arbeit im CMB betreffen. Pflichten, die sich aus den einzelnen Arbeitsverträgen ergeben, werden hier nicht aufgeführt.

1) Festangestellte Forscher

Rechte

- übernehmen gegebenenfalls die Leitung einer Arbeitsgruppe oder eines Forschungsbereichs
- verfügen über einen festen persönlichen Büroplatz (mit Türchip, Türkarte, Büroschlüssel)
- verfügen über CMB-Visitenkarten
- besitzen eine dienstliche E-Mail-Adresse xy@cmb.hu-berlin.de
- dürfen das CMB als dienstliche Postadresse nutzen, den Postdienst des CMB in Anspruch nehmen und erhalten ein eigenes Postfach im Sekretariat
- sind wahlberechtigt und selbst wählbar für den Institutsrat und die Kommissionen des CMB
- können im Institutsrat Anträge auf Geldmittel stellen (für einen Vortrag auf einer Konferenz, einen Druckkostenzuschuß, Ko-Organisation von Veranstaltungen usw.)

Pflichten

- sind gehalten, aktiv und regelmäßig an einer Arbeitsgruppe teilzunehmen

7) Renouvellement

Le renouvellement en tant que chercheur affilié, associé ou invité ainsi qu'en tant que doctorant est décidé par la direction sur la base d'une lettre de motivation, précisant les projets de l'année à venir, ainsi que l'actualisation de la fiche personnelle sur le site Internet.

B.3. Droits et devoirs

Sont mentionnés ci-dessous les droits et les devoirs des différents membres concernant la vie scientifique et administrative du CMB. Ne sont pas mentionnées les obligations découlant de contrats de travail.

1) Les chercheurs statutaires

Droits

- Prendre éventuellement la responsabilité d'un groupe de travail ou d'un axe
- Disposer d'un poste de travail attitré (avec chip, carte, clé)
- Disposer de cartes de visite
- Disposer d'une adresse mail xy@cmb.hu-berlin.de
- Utiliser l'adresse du Centre comme adresse professionnelle, i.e. utilisation du service courrier du CMB et mise à disposition d'un casier au secrétariat
- Etre électeur et éligible au Conseil de laboratoire et des commissions du CMB
- Demander un financement au Conseil de laboratoire (communication dans un colloque, aide à la publication, co-organisation de manifestations, etc.)

Devoirs

- Participer de manière active et régulière aux travaux d'un groupe de travail

- sind gehalten, am Forschungsseminar und an übergreifenden Veranstaltungen teilzunehmen (z.B. am *Marc Bloch Forum*)
- müssen ihre Internetpräsenz auf der Website des CMB wenigstens einmal im Jahr auf den neuesten Stand bringen
- müssen in einem Forschungsbericht für den Jahresbericht des CMB Rechenschaft über ihre Arbeit ablegen
- müssen ihre wissenschaftlichen Publikationen in HAL-SHS erfassen
- sind gehalten, als Tutor Doktoranden und Master-Kandidaten zu betreuen

- Participer au Séminaire de recherche et aux manifestations transversales (par ex.: *Marc Bloch Forum*)
- Actualiser sa page web sur le site du CMB au moins une fois par an
- Rendre compte de son travail dans le rapport annuel d'activités (fiche)
- Entrer sa production scientifique dans HAL-SHS
- Etre tuteur (doctorant/master)

Besondere Regelungen

- Die Leiter der Arbeitsgruppen geben Stellungnahmen zu den Bewerbungen von Forschern auf Angliederung, Einladung oder Assoziierung und zu Bewerbungen von Doktoranden auf Angliederung an das CMB ab.
- Die Leiter der Arbeitsgruppen und der Forschungsbereiche stimmen die Darstellung ihrer Arbeitsergebnisse für den Tätigkeitsbericht des CMB miteinander ab.
- Die Leiter der Arbeitsgruppen und der Forschungsbereiche halten die Websites ihrer Arbeitsgruppen und Forschungsbereiche auf dem neuesten Stand.

Eléments spécifiques

- Les responsables de groupes de travail émettent un avis sur les demandes d'affiliation, d'invitation et d'association des chercheurs, et sur les demandes de rattachement des doctorants.
- Les responsables de groupes de travail et d'axes coordonnent le compte-rendu de leur travail pour le rapport d'activités.
- Les responsables de groupes de travail et d'axes tiennent à jour les pages web de leur axe et de leur groupe de travail.

2) Affilierte Forscher

Rechte

- übernehmen gegebenenfalls die Leitung einer Arbeitsgruppe
- können einen der allgemeinen Büroplätze im CMB vorübergehend nutzen
- können auf Antrag für die Dauer ihres Aufenthalts am CMB einen Türchip, eine Türkarte und einen Büroschlüssel erhalten. Aus technischen und organisatorischen Gründen muß dieser Antrag jedoch mindestens zwei Wochen im voraus beim Generalsekretär gestellt werden. Die Bewilligung hängt von der Aufnahmekapazität des CMB ab.

2) Les chercheurs affiliés

Droits

- Prendre éventuellement la responsabilité d'un groupe de travail
- Avoir accès à un poste de travail non attribué
- Mise à disposition sur demande d'un chip, d'une carte et d'une clé pour la durée de leur séjour. En raison des contraintes techniques et logistiques, cette demande doit être adressée au secrétaire général au moins deux semaines à l'avance. L'accord est conditionné par la capacité d'accueil du CMB.

- verfügen über CMB-Visitenkarten
- besitzen eine dienstliche E-Mail-Adresse xy@cmb.hu-berlin.de
- dürfen das CMB als dienstliche Postadresse nutzen, den Postdienst des CMB in Anspruch nehmen und erhalten ein eigenes Postfach im Sekretariat
- sind wahlberechtigt und selbst wählbar für den Institutsrat und die Kommissionen des CMB
- können im Institutsrat Anträge auf Geldmittel stellen (für einen Vortrag auf einer Konferenz, einen Druckkostenzuschuß, Ko-Organisation von Veranstaltungen usw.)

Pflichten

- sind gehalten, aktiv und regelmäßig an einer Arbeitsgruppe teilzunehmen
- sind gehalten, am Forschungsseminar und an übergreifenden Veranstaltungen teilzunehmen (z.B. am *Marc Bloch Forum*)
- müssen ihre Internetpräsenz auf der Website des CMB wenigstens einmal im Jahr auf den neuesten Stand bringen
- müssen in einem Forschungsbericht für den Jahresbericht des CMB Rechenschaft über ihre Arbeit ablegen
- müssen ihre wissenschaftlichen Publikationen in HAL-SHS erfassen
- sind gehalten, als Tutor Doktoranden und Master-Kandidaten zu betreuen

Besondere Regelungen

- Angegliederte Forscher, die ein Stipendium des CMB erhalten oder einen Forschungsvertrag mit dem CMB haben, verfügen über einen festen persönlichen Büroplatz (mit Türchip, Türkarte, Büroschlüssel).
- Die Leiter der Arbeitsgruppen geben Stellungnahmen zu den Bewerbungen von Forschern auf Affiliierung, Einladung oder Assoziierung und zu Bewerbungen von Doktoranden auf Angliederung an das CMB ab.
- Die Leiter der Arbeitsgruppen stimmen die Darstellung ihrer Arbeitsergebnisse für den Tätigkeitsbericht des CMB miteinander ab.

- Disposer de cartes de visite
- Disposer d'une adresse mail xy@cmb.hu-berlin.de
- Utiliser l'adresse du Centre comme adresse professionnelle, ie utilisation du service courrier du CMB et mise à disposition d'un casier au secrétariat
- Etre électeur et éligible au Conseil de laboratoire et des commissions du CMB
- Demander un financement au Conseil de laboratoire (communication dans un colloque, aide à la publication, co-organisation de manifestations, etc.)

Devoirs

- Participer de manière active et régulière aux travaux d'un groupe de travail
- Participer au Séminaires de recherche et aux manifestations transversales (par ex.: *Marc Bloch Forum*)
- Actualiser sa page web sur le site du CMB au moins une fois par an
- Rendre compte de son travail dans le rapport annuel d'activités (fiche)
- Entrer sa production scientifique dans HAL-SHS
- Etre tuteur (doctorant/master)

Éléments spécifiques

- Les chercheurs affiliés financés par une bourse du CMB ou un contrat de recherche émanant du CMB disposent d'un poste de travail attribué (avec chip, carte, clé).
- Les responsables de groupes de travail émettent un avis sur les demandes d'affiliation, d'invitation et d'association des chercheurs, sur les demandes de rattachement des doctorants.
- Les responsables de groupes de travail coordonnent le compte-rendu de leur travail pour le rapport d'activités.

- Die Leiter der Arbeitsgruppen halten die Webseiten ihrer Arbeitsgruppen und Forschungsbereiche auf dem neuesten Stand.

3) Gastforscher

Rechte

- verfügen über eine Internetpräsenz auf der Website des CMB
- haben Zugang zu einem Büroplatz, sofern im Raum für Gastforscher noch Plätze verfügbar sind
- erhalten für die Dauer ihres Aufenthalts einen Türchip, eine Türkarte und einen Büroschlüssel
- dürfen das CMB als dienstliche Postadresse nutzen und den Postdienst des CMB in Anspruch nehmen

Pflichten

- sind gehalten, aktiv und regelmäßig an einer Arbeitsgruppe teilzunehmen
- sind gehalten, am Forschungsseminar und an übergreifenden Veranstaltungen teilzunehmen (z.B. am *Marc Bloch Forum*)
- müssen ihre Internetpräsenz auf der Website des CMB wenigstens einmal im Jahr auf den neuesten Stand bringen
- müssen in einem Forschungsbericht für den Jahresbericht des CMB Rechenschaft über ihre Arbeit ablegen
- müssen ihre wissenschaftlichen Publikationen in HAL-SHS erfassen
- sind angehalten, als Tutor Doktoranden und Master-Kandidaten zu betreuen, sofern sich die Dauer ihres Aufenthalts dafür anbietet

4) Assoziierte Forscher

Rechte

- können einen der allgemeinen Büroplätze im CMB vorübergehend nutzen

- Les responsables de groupes de travail tiennent à jour les pages web de leur groupe de travail.

3) Les chercheurs invités

Droits

- Disposer d'une page web sur le site du Centre
- Avoir accès à un poste de travail dans la limite des places disponibles dans le bureau des chercheurs invités
- Mise à disposition d'un chip, d'une carte et d'une clé pour la durée de leur séjour.
- Utiliser l'adresse du Centre comme adresse professionnelle, ie utilisation du service courrier du CMB

Devoirs

- Participer de manière active et régulière aux travaux d'un groupe de travail
- Participer au Séminaires de recherche et aux manifestations transversales (par ex.: *Marc Bloch Forum*)
- Actualiser sa page web sur le site du CMB au moins une fois par an
- Rendre compte de son travail dans le rapport annuel d'activité (fiche)
- Entrer sa production scientifique dans HAL-SHS
- Etre tuteur (doctorant/master) si la durée de l'invitation s'y prête

4) Les chercheurs associés

Droits

- Avoir accès à un poste de travail non attribué

- können auf Antrag für die Dauer ihres Aufenthalts am CMB einen Türchip, eine Türkarte und einen Büroschlüssel erhalten. Aus technischen und organisatorischen Gründen muß dieser Antrag jedoch mindestens zwei Wochen im voraus beim Generalsekretär gestellt werden. Die Bewilligung hängt von der Aufnahmekapazität des CMB ab.

Pflichten

- sind gehalten, an einer Arbeitsgruppe teilzunehmen,
- sind gehalten, im Rahmen der Arbeitsgruppe innerhalb von zwei Jahren in Berlin eine Veranstaltung (mit) zu organisieren oder daran teilzunehmen.

5) Doktoranden

Rechte

- können einen der allgemeinen Büroplätze im CMB nutzen, sofern vorhanden.
- können auf Antrag für die Dauer ihres Aufenthalts am CMB einen Türchip, eine Türkarte und einen Büroschlüssel erhalten. Aus technischen und organisatorischen Gründen muß dieser Antrag jedoch mindestens zwei Wochen im voraus beim Generalsekretär gestellt werden. Die Bewilligung hängt von den Kapazitäten des CMB ab.
- dürfen das CMB als dienstliche Postadresse nutzen und den Postdienst des CMB in Anspruch nehmen
- haben Anrecht auf einen Tutor
- sind wahlberechtigt und selbst wählbar für den Institutsrat und die Kommissionen des CMB, sofern ihre Zugehörigkeit zum CMB das gesamte Studienjahr über besteht
- können im Institutsrat Anträge auf Geldmittel stellen (für einen Vortrag auf einer Konferenz, einen Druckkostenzuschuß, Ko-Organisation von Veranstaltungen in Absprache mit dem Tutor)

Pflichten

- Mise à disposition sur demande d'un chip, d'une carte et d'une clé pour la durée de leur séjour. En raison des contraintes techniques et logistiques, cette demande doit être adressée au secrétaire général au moins deux semaines à l'avance. L'accord est conditionné par la capacité d'accueil du CMB.

Devoirs

- Suivre les travaux d'un groupe de travail
- Dans le cadre du groupe de travail, (co)-organiser ou participer à une manifestation dans un laps de temps de 2 ans à Berlin

5) Les doctorants

Droits

- Avoir accès à un poste de travail non attribué, dans la mesure du possible.
- Mise à disposition sur demande d'un chip, d'une carte et d'une clé pour la durée du séjour. En raison des contraintes techniques et logistiques, cette demande doit être adressée au secrétaire général au moins deux semaines à l'avance. L'accord est conditionné par la capacité d'accueil du CMB.
- Utiliser l'adresse du Centre comme adresse professionnelle, ie utilisation du service courrier du CMB
- Avoir un tuteur
- Etre électeur et éligible au Conseil de laboratoire et aux commissions du CMB si le rattachement au CMB couvre l'année universitaire
- Demander un financement au Conseil de laboratoire (communication dans un colloque, aide à la publication, co-organisation de manifestations en concertation avec le tuteur)

Devoirs

- sind gehalten, aktiv und regelmäßig an einer Arbeitsgruppe teilzunehmen
- sind gehalten, am Forschungsseminar und an übergreifenden Veranstaltungen teilzunehmen (z.B. am *Marc Bloch Forum*)
- müssen ihre Internetpräsenz auf der Website des CMB wenigstens einmal im Jahr auf den neuesten Stand bringen
- sollen einen Aspekt ihres Dissertationsvorhaben vorstellen, wobei die Art und Weise der Präsentation mit dem Tutor zu besprechen ist
- müssen in einem Forschungsbericht für den Jahresbericht des CMB Rechenschaft über ihre Arbeit ablegen
- müssen ihre wissenschaftlichen Publikationen in HAL-SHS erfassen
- müssen eine Zusammenfassung der Dissertation einreichen, wenn sie verteidigt wird
- Doktoranden, die länger als sechs Monate am CMB waren, müssen dem CMB ein gedrucktes Exemplar ihrer fertigen Dissertation überlassen. Es besteht die Möglichkeit, dieses Exemplar am CMB drucken zu lassen.

Besondere Regelungen

- Langzeitstipendiaten des CMB verfügen über einen festen persönlichen Büroplatz (mit Türchip, Türkarte, Büroschlüssel)
- Langzeitstipendiaten des CMB besitzen eine dienstliche E-Mail-Adresse xy@cmb.hu-berlin.de.

6) Mitarbeiter der Verwaltung

Rechte

- verfügen über einen festen persönlichen Büroplatz
- dürfen das CMB als dienstliche Postadresse nutzen und den Postdienst des CMB in Anspruch nehmen
- sind wahlberechtigt und selbst wählbar für den Institutsrat und die Kommissionen des CMB, sofern ihre Zugehörigkeit zum CMB das gesamte Studienjahr über besteht

Pflichten

- Participer de manière active et régulière aux travaux d'un groupe de travail
- Participer aux séminaires de méthode et aux manifestations transversales (par ex.: Marc Bloch Forum)
- Actualiser sa page web sur le site du CMB au moins une fois par an
- Présenter un aspect de son travail sous forme à discuter avec son tuteur
- Rendre compte de son travail dans le rapport annuel d'activité (fiche)
- Entrer sa production scientifique dans HAL-SHS
- Remettre un résumé de la thèse au moment de la soutenance
- Fournir un exemplaire imprimé de la thèse pour un séjour de plus de six mois au CMB. Possibilité est offerte d'imprimer cet exemplaire au CMB.

Éléments spécifiques

- Les boursiers de longue durée du CMB disposent d'un poste de travail attitré (avec chip, carte, clé).
- Les boursiers de longue durée du CMB disposent d'une adresse mail xy@cmb.hu-berlin.de.

6) Les personnels de l'administration

Droits

- Avoir accès à un poste de travail attitré
- Utiliser l'adresse du Centre comme adresse professionnelle, i.e. utilisation du service courrier du CMB
- Etre électeur et éligible au Conseil de laboratoire et aux commissions du CMB si le contrat du membre au CMB couvre l'année universitaire

Devoirs

- müssen ihre Internetpräsenz auf der Website des CMB wenigstens einmal im Jahr auf den neuesten Stand bringen

- Actualiser sa page web sur le site du CMB au moins une fois par an

C – Der Institutsrat

Die folgenden Regelungen werden auf Grundlage der Entscheidung des Generaldirektors des CNRS Nr. 920368SOSI vom 28. Oktober 1992, modifiziert im Hinblick auf die Bildung, die Zusammensetzung, die Zuständigkeit und die Funktionsweise von „Institutsräten“ von Forschungs- und Serviceeinheiten des CNRS, getroffen.

C.1. Zusammensetzung, Wahl/Ernennung, Wählbarkeit, Wahlverfahren

1) Der Institutsrat besteht aus Mitgliedern von Amts wegen und von gewählten Mitgliedern in allen Kollegien.

Mitglieder von Amts wegen sind: Direktor, Stellvertretende Direktoren, Generalsekretär, Direktor des An-Instituts der HU.

2) Wählbarkeit

- Alle festangestellten Forscher sind wahlberechtigt und wählbar.
- Alle affilierten Forscher sind wahlberechtigt und wählbar.
- Alle Doktoranden, die dem CMB für die Dauer eines Studienjahres zugeordnet sind, sind wahlberechtigt und wählbar.
- Alle Mitarbeiter der Verwaltung mit einem Arbeitsvertrag für die Dauer des Studienjahres sind wahlberechtigt und wählbar.

3) Die wahlberechtigten und wählbaren Mitglieder des CMB verteilen sich auf drei Statusgruppen:

- „Forscher“: Festangestellte und angegliederte Forscher,
- „Doktoranden“: Doktoranden,
- „Verwaltung“: Mitarbeiter der Verwaltung.

C – Le Conseil de laboratoire

Vu la décision du directeur général du CNRS n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des « conseils de laboratoire » des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS,

C.1. Composition, élection/nomination, éligibilité, mode de scrutin

1) Le Conseil de laboratoire est constitué de membres de droit et de membres élus dans chacun des collèges.

Les membres de droit sont : le directeur, les directeurs adjoints, le secrétaire général et le directeur de l’An-Institut.

2) Éligibilité

- Tous les chercheurs statutaires sont électeurs et éligibles
- Tous les chercheurs affiliés sont électeurs et éligibles.
- Tous les doctorants rattachés pour une durée couvrant l’année universitaire sont électeurs et éligibles.
- Tous les personnels de l’administration ayant un contrat couvrant l’année universitaire sont électeurs et éligibles.

3) Les membres du CMB électeurs et éligibles sont répartis en 3 collèges :

- « chercheurs » : chercheurs statutaires et chercheurs affiliés,
- « doctorants » : doctorants,
- « administration » : personnels de l’administration,

Projektkoordinatoren oder wissenschaftliche Koordinatoren können ihre Statusgruppe je nach ihrem rechtlichen Status wählen.

4) Die Zahl der Mitglieder pro Statusgruppe wird von der Leitung des CMB festgelegt, entsprechend der Zahl der Wahlberechtigten pro Statusgruppe.

5) In jeder Statusgruppe werden Vertreter und Stellvertreter gewählt.

6) Die Wähler stimmen pro Statusgruppe über eine Zahl von Kandidaten ab, die der Zahl der zu vergebenden Sitze entspricht. Die Abstimmung erfolgt nach Verhältniswahl mit einfacher Mehrheit in einem Wahlgang. Sollten zwei oder mehr Kandidaten die gleiche Stimmenzahl erhalten haben, wird der jüngste Kandidat für gewählt erklärt. Die genauen Modalitäten der Abstimmung legt der Generalsekretär fest.

7) Briefwahl ist nach den vom Generalsekretär festgelegten Modalitäten möglich.

8) Die Mitglieder des Institutsrats werden für die Dauer eines Jahres gewählt oder ernannt.

9) Eine Veränderung des Status eines Mitglieds des Institutsrats führt zur Niederlegung seines Mandats im Institutsrat. Sein Stellvertreter wird Mitglied. Falls dies nicht möglich ist, können auch Nachwahlen angesetzt werden.

10) Der Generalsekretär gibt allen Mitgliedern des CMB das Ergebnis der Wahlen zum Institutsrat bekannt. Die Zusammensetzung des Institutsrats wird auf der Website des CMB veröffentlicht.

C.2. Zuständigkeiten

1) Der Institutsrat hat eine beratende Rolle.

2) Der Direktor wendet sich an den Institutsrat

Les coordinateurs de projet ou coordinateurs scientifiques peuvent choisir leur collège selon leur statut.

4) Le nombre de représentants par collège est fixé par la direction, proportionnellement au nombre d'électeurs par collège.

5) Dans chaque collège sont élus des représentants et des suppléants.

6) Les électeurs votent par collège, pour un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir. Le scrutin est plurinominal majoritaire à un tour. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidats, le plus jeune des candidats est déclaré élu. Les modalités concrètes du vote sont fixées par le secrétaire général.

7) Le vote par correspondance est possible selon les modalités fixées par le secrétaire général.

8) Les membres du Conseil de laboratoire sont élus ou nommés pour un an.

9) Le changement de statut d'un membre du Conseil de laboratoire met fin à son mandat. Son suppléant devient représentant. En cas d'impossibilités, des élections partielles peuvent être organisées.

10) Le secrétaire général communique à l'ensemble des membres du CMB le résultat des élections. La composition du Conseil de laboratoire est affichée sur une page du site du CMB.

C.2. Compétences

1) Le Conseil de laboratoire a un rôle consultatif.

2) Il est notamment consulté par le directeur sur :

- bei Fragen, die die wissenschaftliche Ausrichtung des Instituts betreffen (wissenschaftliche Strategie, Definition der Forschungsbereiche und Arbeitsgruppen, Organisation von Seminaren),
- bei Anträgen auf Geldmittel des CMB (für die Organisation von Veranstaltungen, Druckkostenzuschüsse usw.),
- in Bezug auf die Aufnahme von affilierten Forschern. Sollte der Institutsrat nicht konstituiert sein, trifft der Direktor die Entscheidung darüber,
- in Bezug auf die Nominierung von Mitgliedern des CMB für besondere Aufgaben (Auswahlkommittee, Erste-Hilfe-Beauftragter, Beauftragter für Weiterbildung, andere Komitees),
- in Bezug auf den Bildungsplan des CMB.

3) Der Institutsrat wird vom Direktor des CMB ständig darüber informiert, welche Politik die verschiedenen Träger des CMB verfolgen und welche Auswirkungen auf das CMB sich dadurch ergeben, sowie darüber, welche neuen Mitglieder ins CMB aufgenommen wurden.

4) Wenn über Anträge auf Geldmittel beraten wird, legt der Generalsekretär die Haushaltslage für wissenschaftliche Projekte dar.

C.3. Arbeitsweise

- 1) Den Vorsitz im Institutsrat hat der Direktor des CMB.
- 2) Der Institutsrat tritt mindestens fünfmal im Jahr zusammen.
- 3) Er wird auf der Grundlage einer Tagesordnung durch die Direktion des CMB einberufen oder auf Antrag von wenigstens einem Drittel seiner Mitglieder.
- 4) Die Termine für die Sitzungen des Institutsrats werden den Mitgliedern des CMB im Voraus bekanntgegeben.

- la politique scientifique du laboratoire (structuration scientifique, définition des axes et des groupes de travail, organisation des séminaires),
- les demandes de financement (soutien à l'organisation de manifestations, publications, etc.),
- l'accueil des chercheurs affiliés. Cependant, en l'absence de Conseil de laboratoire, la direction prend seule la décision,
- la nomination de membres à des fonctions particulières (comité de sélection, responsable des premiers secours, correspondant formation, autres comités *ad hoc* etc.),
- le plan de formation du CMB.

3) Le Conseil de laboratoire est tenu informé par le directeur du CMB de la politique des différentes tutelles et de leurs incidences sur le développement du CMB, du rattachement des nouveaux membres.

4) Le secrétaire général présente au moment des discussions sur les demandes de financement l'état du budget consacré à la programmation scientifique.

C.3. Fonctionnement

- 1) Le Conseil de laboratoire est présidé par le directeur du CMB.
- 2) Il se réunit au moins cinq fois par an.
- 3) Il est convoqué par la direction du CMB ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres, sur la base d'un ordre du jour.
- 4) Les dates de réunion du Conseil de laboratoire sont transmises à l'avance aux membres du CMB.

5) Die Unterlagen für die verschiedenen Punkte der Tagesordnung werden den Mitgliedern des Institutsrats übermittelt, wenn möglich zwei Wochen vor der entsprechenden Sitzung.

6) Die Mitglieder des Institutsrats können verlangen, daß weitere Punkte auf die Tagesordnung gesetzt werden.

7) Der Institutsrat kann auf Einladung jeden anhören, der an der Arbeit des CMB beteiligt ist oder der als Experte für einen bestimmten Tagesordnungspunkt hinzugezogen wird.

8) Der Institutsrat ist beschlußfähig, wenn die Hälfte aller seiner Mitglieder (alle Statusgruppen zusammengenommen) anwesend ist.

9) Beschlüsse werden mit der Mehrheit aller abgegebenen Stimmen gefaßt. Bei einem Patt gibt die Stimme des Direktors den Ausschlag. Wird über einen Antrag auf Fördermittel diskutiert und entschieden, der ein Mitglied des Institutsrats betrifft, so darf diese Person bei Diskussion und Abstimmung darüber nicht anwesend sein.

Jedes Mitglied des Institutsrats kann zu jeder beliebigen Entscheidung geheime Abstimmung fordern.

Die Abstimmung über einen Antrag auf Aufnahme in das CMB (der eine Person namentlich betrifft) findet grundsätzlich geheim statt.

10) Vertretung: Jedes Mitglied des Institutsrats hat höchstens zwei bevollmächtigte Stellvertreter. Der Antrag auf Wahlberechtigung für einen bevollmächtigten Stellvertreter muß schriftlich an die Direktion des CMB gestellt werden.

11) Der Institutsrat bemüht sich, Entscheidungen, die ein bestimmtes Kollegium betreffen, nur dann zu fällen, wenn die Beschlußfähigkeit innerhalb dieses Kollegiums (bevollmächtigte Stellvertreter inbegriffen) tatsächlich auch erreicht ist.

12) Zu Beginn jeder Sitzung wird ein Mitglied des Institutsrats mit der Erstellung des Protokolls (Ergebnisprotokoll) beauftragt.

5) Les documents relatifs à l'ordre du jour sont transmis aux membres du Conseil de laboratoire, si possible deux semaines avant la tenue du conseil.

6) Les membres du Conseil de laboratoire peuvent demander d'ajouter de nouveaux points à l'ordre du jour.

7) Le Conseil de laboratoire peut entendre, sur invitation, toute personne participant aux travaux du CMB ou appelée à titre d'expert sur un point de l'ordre du jour.

8) Le quorum est fixé à la moitié des effectifs du Conseil de laboratoire, tous collègues confondus.

9) Les avis sont émis à la majorité des votes exprimés. En cas d'égalité, le directeur a une voie prépondérante.

La discussion et le vote sur une demande de financement impliquant un membre du Conseil de laboratoire se déroulent en l'absence de la personne concernée.

Le vote à bulletin secret peut être demandé par l'un des membres du Conseil, et ce quel que soit le sujet.

Le vote sur une demande de rattachement (qui concerne nommément une personne), s'effectue toujours à bulletin secret.

10) Procuration : un membre du Conseil de laboratoire dispose au plus de deux procurations. La demande de vote par procuration est adressée par écrit à la direction du CMB.

11) Le Conseil de laboratoire veillera à ne pas prendre de décision concernant un certain collègue si le quorum parmi les représentants du collègue concerné n'est pas atteint (procurations comprises)

12) Un membre du Conseil de laboratoire est désigné en début de séance pour écrire le compte-rendu (relevé de décisions).

Das Protokoll wird von der Direktion des CMB genehmigt und durch den Generalsekretär an alle Mitglieder des CMB verteilt, möglichst innerhalb von zwei Wochen nach der Sitzung.

C.4. Grundsätze bei der Zuweisung von Finanzmitteln

a) Reisebeihilfen, Dienstreisen

Festangestellte und angegliederte Forscher sowie Doktoranden können durch das CMB hinsichtlich Reisen, Aufhalten und Anmeldegebühren nur finanziell unterstützt werden, sofern sie auf Tagungen oder Kolloquien Vorträge halten.

Diese Unterstützung kann in Teilen oder vollständig erfolgen. Es kann sich auch um eine Pauschale handeln.

b) Organisation von Veranstaltungen

Ein Antrag auf Finanzierung kann genehmigt werden,

- sofern es sich um einen Antrag auf Teilfinanzierung handelt, d.h. Veranstaltungen werden vom CMB in der Regel nur dann unterstützt, wenn sie gemeinsam mit einer anderen Einrichtung organisiert werden.
- sofern die Veranstaltung vorzugsweise in Berlin oder in der Umgebung stattfindet; Veranstaltungen außerhalb Berlins werden durch das CMB nur dann mitfinanziert, wenn klar erkennbar ist, daß die Veranstaltung für die Außenwahrnehmung des CMB von Vorteil ist.
- sofern die Veranstaltung von mindestens einem Mitglied des CMB getragen wird, das festangestellter Forscher, affiliierter Forscher oder Doktorand ist.

Le compte-rendu est validé par la Direction du CMB et diffusé à l'ensemble des membres du CMB par le secrétaire général si possible dans un délai de deux semaines.

C.4. Principes mis en œuvre dans l'attribution des financements

a) Mobilités, missions

Les chercheurs statutaires, les chercheurs affiliés, les doctorants peuvent être soutenus financièrement (déplacements, séjours, frais d'inscription) par le CMB uniquement s'ils communiquent dans des colloques.

Ce soutien peut être partiel ou total. Il peut aussi s'agir d'un forfait.

b) Organisation de manifestations

Une demande de financement est recevable dans la mesure où :

- il s'agit d'une demande de co-financement, i.e. toute manifestation n'est financée en règle générale que si elle est organisée en partenariat avec une autre institution.
- la manifestation se déroule de manière préférentielle à Berlin ou dans les environs ; les manifestation hors de Berlin seront cofinancées par le CMB si l'apport en visibilité pour le CMB est clairement démontré.
- elle est portée par au moins un membre du CMB, qui est chercheur statutaire ou chercheur affilié ou doctorant.

- sofern der Antrag klare Angaben über die Finanzierung (Budget, Finanz- und Kostenplan, Höhe der beantragten bzw. vom Kooperationspartner zugesagten Fördermittel usw.) und über den wissenschaftlichen Gehalt der Veranstaltung umfaßt (Zusammenfassung des Vorhabens, Präsentation des Kolloquiums/Konferenztages, Inhaltsübersicht, sofern es sich um einen Antrag auf Druckkostenzuschuß handelt usw.). Dies ist vor allem wichtig, wenn der Antragsteller sein Projekt dem Institutsrat nicht persönlich vorstellen kann.

Anträge auf Beihilfen unter 400,00 EUR werden vom Institutsrat nicht beraten. Die Direktion des CMB, die über diese Art Anträge entscheidet, informiert den Institutsrat über die Anträge, die sie gebilligt hat.

c) Übersetzung

Übersetzungen werden vorzugsweise finanziert

- sofern es sich um Übersetzungen ins Französische oder ins Deutsche handelt,
- sofern es sich um Publikationen handelt, die aus am CMB durchgeführten Arbeiten hervorgegangen sind, oder um Projekte, die das CMB angeregt hat.

Anträge auf Beihilfe für Übersetzungen werden bei Vorlage eines Kostenvoranschlags geprüft.

d) Druckkostenzuschuß

Druckkostenzuschüsse werden vorzugsweise für Publikationen gewährt, die aus am CMB durchgeführten Arbeiten hervorgegangen sind. Die Anträge werden beraten, wenn eine Vorkalkulation des Verlags vorliegt.

D – Institutsversammlung

- elle comporte des éléments budgétaires précis (budget, devis, montant des subventions demandées/octroyées par les partenaires, etc.) et des éléments scientifiques argumentés (résumé du projet, présentation du colloque/de la journée, sommaire dans le cas d'une aide à la publication, etc.), soit tous les éléments permettant d'éclairer le Conseil, notamment quand le porteur de la demande n'est pas là pour présenter son projet.

Les demandes inférieures à 400 € ne sont pas examinées en Conseil de laboratoire. La Direction, qui prend la décision sur ce type de demandes, informe le Conseil de laboratoire des accords qu'elle a donnés.

c) Traduction

Les financements de traductions sont accordés en privilégiant

- les traductions vers le français ou vers l'allemand,
- les publications issues de travaux menés au CMB ou les projets soumis par le CMB.

Les demandes sont examinées sur présentation d'un devis de traduction.

d) Aide à la publication

Les aides à la publication sont accordées en privilégiant les publications issues de travaux menés au CMB. Les demandes sont examinées sur présentation d'un devis de l'éditeur.

D – L'assemblée générale

Die Institutsversammlung ist ein Forum, in dem über aktuelle Entwicklungen und über die grundsätzliche Ausrichtung des CMB diskutiert werden kann.

Sie umfaßt alle Mitglieder des CMB, d.h.

- festangestellte Forscher,
- affilierte Forscher,
- Gastforscher,
- Assoziierte Forscher,
- Doktoranden,
- Mitarbeiter der Verwaltung.

Die Institutsversammlung bietet dem Direktor und der Direktion des CMB die Möglichkeit, alle Mitglieder des CMB über die wissenschaftliche Arbeit und organisatorische Fragen zu informieren sowie deren Ansichten darüber einzuholen.

1) Die Institutsversammlung kann einberufen werden

- auf Verlangen des Direktors,
- auf Beschluß des Institutsrats (mit einfacher Mehrheit),
- auf Verlangen von mindestens einem Drittel aller Mitglieder des CMB.

2) Die Einberufung erfolgt auf der Grundlage einer Tagesordnung.

3) Die Teilnehmer der Institutsversammlung müssen zum Zeitpunkt der Sitzung Mitglieder des CMB sein.

4) Beschränkte Institutsversammlung

Bei Nichtbestehen des Institutsrats (z.B. beim Wechsel der Direktion und in Erwartung der Wahlen für einen neuen Institutsrat) kann die Direktion des CMB eine eingeschränkte Institutsversammlung einberufen, bestehend aus:

- allen festangestellten Forschern,
- allen angegliederten Forschern,
- den Vertretern der Verwaltung, ihre Stellvertreter eingeschlossen, die dem vorangegangenen Institutsrat angehört haben,

L'assemblée générale est une instance de discussion autour de l'actualité et de la politique du Centre.

Elle rassemble tous les membres du CMB, soit

- Les chercheurs statutaires,
- Les chercheurs affiliés,
- Les chercheurs invités,
- Les chercheurs associés,
- Les doctorants,
- Les personnels de l'administration.

Elle permet au directeur avec la direction d'informer les membres du CMB et de recueillir leurs réactions sur tout ce qui concerne la vie de la recherche et son organisation.

1) Le directeur ou le Conseil de laboratoire à la majorité simple ou 1/3 des membres du CMB peut convoquer une assemblée générale.

2) La convocation est établie sur la base d'un ordre du jour.

3) Les personnes convoquées doivent être membres du CMB à la date de l'assemblée générale.

4) L'assemblée générale restreinte

En l'absence de Conseil de laboratoire (par exemple changement de direction et attente des élections pour la formation d'un nouveau Conseil de laboratoire), la Direction peut convoquer une assemblée générale restreinte, constituée de :

- tous les chercheurs statutaires,
- tous les chercheurs affiliés,
- tous les représentants de l'administration, y compris leurs suppléants, membres du précédent Conseil de laboratoire,

- den Vertretern der Doktoranden, ihre Stellverteter eingeschlossen, die dem vorangegangenen Institutsrat angehört haben.

Die Teilnehmer an der eingeschränkten Institutsversammlung müssen zum Zeitpunkt der Sitzung Mitglieder des CMB sein.

E – Auswahlkommission

Dieser Abschnitt entspricht der „Ordnung für die Vergabe von Stipendien und Forscherstellen am Centre Marc Bloch“; in Kraft gesetzt durch den Beschluss des Conseil du Laboratoire am 22. Februar 2010, geändert am 4. Oktober 2010 sowie am 17.3.2011.

E.1. Gegenstand

Das Centre Marc Bloch (CMB) vergibt nach Maßgabe dieser Ordnung und der ihm zur Verfügung stehenden Mittel Forschungsstipendien an Doktoranden. Darüber hinaus stellt das Centre Marc Bloch nach dem in dieser Ordnung geregelten Verfahren Forscher ein. Die genannten Stipendien und Stellen dienen der Förderung der Forschung in den im Centre Marc Bloch vertretenen Gebieten der Sozial- und Geisteswissenschaften.

E.2. Ausschreibung

Die Stipendien und Stellen des CMB werden durch Ausschreibung des Direktors öffentlich bekannt gemacht. In der Ausschreibung werden die Modalitäten des jeweiligen Stipendienprogrammes bzw. der jeweiligen Stelle, d.h. insbesondere die Art und Dauer, die Vergabevoraussetzungen sowie die Erfordernisse der Bewerbung genannt.

E.3. Auswahlkommission

(1) Der Institutsrat des CMB ernennt während seiner ersten Sitzung im akademischen Jahr auf Vorschlag der Direktion für ein Jahr die Mitglieder der Auswahlkommission.

- les représentants des doctorants, y compris leurs suppléants, membres du précédent Conseil de laboratoire.

Les personnes convoquées doivent être membres du CMB à la date de l'assemblée générale restreinte.

E – Le Comité de sélection

Cette partie correspond à la « Procédure pour l'attribution de bourses et de postes de chercheurs au Centre Marc Bloch »; votée par le Conseil de laboratoire du 22 février 2010, modifiée le 4 octobre 2010 et le 17 mars 2011.

E.1. Objet

Le Centre Marc Bloch (CMB) attribue, dans le respect de la procédure décrite ici et selon ses moyens des bourses de recherche, à des doctorants. Il propose aussi, dans le cadre des règles prévues dans cette procédure, des postes pour des chercheurs. Ces bourses et ces postes servent à soutenir des recherches en sciences humaines et sociales, s'inscrivant dans les disciplines scientifiques représentées au Centre Marc Bloch.

E.2. Appel à candidature

Un appel à candidature est diffusé publiquement par le Directeur. Dans cet appel sont précisées les modalités de la procédure, soit le type et la durée du contrat, les conditions d'attribution, les formalités pour le dépôt de la demande.

E.3. Comité de sélection (CDS)

(1) Le Conseil de laboratoire désigne, sur proposition de la direction, pour un an les membres du Comité de sélection (CDS), lors du premier Conseil de laboratoire de la rentrée de l'année universitaire.

(2) Vorsitzende der Kommission ist der Direktor des CMB. Er beruft die Kommission ein und leitet ihre Arbeit. Er kann die Leitung an ein anderes Mitglied der Kommission delegieren.

(3) Der Kommission gehören weiterhin ein stellvertretender Direktor, sechs Forscher, zwei Doktoranden, zwei externe Mitglieder sowie ein Mitglied der Verwaltung an. Im Kreis ihrer Mitglieder sollen alle Forschungsachsen des CMB vertreten sein. Desweiteren wird ein paritätisches Geschlechterverhältnis sowie eine ausgeglichene Verteilung von deutschen und französischen Kommissionsmitgliedern angestrebt.

(4) Im Fall des Rücktritts eines Mitgliedes der Auswahlkommission im Lauf des Jahres ernennt der Direktor einen Vertreter. Der Institutsrat wird davon informiert.

(5) Die Kommission bestimmt einen Protokollanten, der den Gang des Verfahrens in einem schriftlichen Protokoll festhält. Das Protokoll des Verfahrens wird von der Auswahlkommission geprüft und verabschiedet.

(6) Die Mitglieder der Kommission sind zur vertraulichen Behandlung aller Kenntnisse über Bewerber und aller Vorgänge im Inneren der Kommission verpflichtet.

(2) Le CDS est présidé par le Directeur du CMB. Il convoque le CDS et conduit son travail. Il peut en déléguer le pilotage à un autre membre du CDS.

(3) Le CDS comprend 1 des directeurs adjoints, 6 chercheurs, 2 doctorants, 2 membres externes, 1 représentant de l'administration. Tous les axes de recherche du CMB doivent être représentés à travers les membres du CDS. Cette composition tend à respecter une parité entre hommes et femmes ainsi qu'une répartition équilibrée entre membres français et allemands.

(4) En cas de désistement d'un membre du CDS en cours d'année, le directeur nomme un remplaçant. Le Conseil de laboratoire est tenu informé.

(5) Le CDS désigne un secrétaire, qui écrit le compte-rendu de ses travaux. A la fin des travaux, le compte-rendu est examiné par le CDS et doit être approuvé par un vote.

(6) Les membres du CDS ont une obligation de confidentialité sur les données personnelles des candidats, de même que sur le déroulement des travaux du CDS.

E.4. Vergabeverfahren

(1) Die Verwaltung des CMB erstellt eine tabellarische Übersicht über die Kandidaten, die den Mitgliedern der Auswahlkommission in angemessener Frist vor der ersten Auswahl Sitzung zur Verfügung gestellt wird. Der Vorsitzende der Kommission benennt für jeden Bewerber zwei der Kommission angehörende und im jeweiligen Fachgebiet kompetente Gutachter, die jeweils einen Bericht über die Bewerbung erstellen. Allen Kommissionsmitgliedern sind alle Bewerbungen zugänglich.

(2) Bei sehr großer Bewerberzahl kann die Auswahlkommission zusätzliche kompetente Forscher/innen des CMB für die Begutachtung hinzuziehen. Es ist jedoch sicherzustellen, dass jede Bewerbung auch von einem Mitglied der Kommission begutachtet wird. Die zusätzlich benannten externen Gutachter nehmen an den Sitzungen der Stipendienkommission teil und sind deren Mitgliedern für die Dauer der Auswahl gleichgestellt.

(3) Die Auswahlkommission einigt sich auf die Kriterien zur Evaluation der Bewerbungen und ihre Gewichtung. Diese werden während der gesamten Prozedur der Stipendien- bzw. Stellenvergabe beibehalten. In jedem Fall sind das Profil des Kandidaten, der zu erwartende wissenschaftliche Ertrag des Projektes sowie die Eignung des Kandidaten und seines Projekts vor dem Hintergrund des in der Ausschreibung spezifizierten Profils zu evaluieren.

(4) In gemeinsamer Sitzung werden die Kandidaten durch die jeweiligen Gutachter unter Berücksichtigung der Evaluationskriterien (s. (3)) präsentiert. Durch einfache Mehrheit wird die Liste derjenigen Kandidaten beschlossen, die zu einem persönlichen Vorsprechen eingeladen werden sollen.

(5) In gemeinsamer Sitzung werden die dazu ausgewählten Kandidaten angehört und befragt. Im Anschluss wird eine Liste der ausgewählten Stipendiaten bzw. Forscher sowie eine Nachrückerliste durch einfache Mehrheit beschlossen. Stimmrecht besitzen die Kommissionsmitglieder nur für Bewerber mit gleichem oder niedrigerem akademischen Grad. Die

E.4. Méthode d'attribution

(1) L'administration du CMB fournit un tableau des candidats au CDS. Le tableau est mis à disposition dans un délai raisonnable avant le début des travaux. Le président du CDS nomme pour chaque candidat deux rapporteurs compétents pour juger du projet du candidat. Les rapporteurs fournissent chacun un rapport sur la candidature. Tous les membres du CDS ont accès au dossier de chacun des candidats.

(2) En cas de nombre très élevé de candidatures, le CDS peut faire appel à des chercheurs supplémentaires du CMB. Chaque candidature cependant doit être examinée par au moins un membre du CDS. Les chercheurs supplémentaires deviennent alors pour la durée de la procédure des membres de plein droit du CDS.

(3) Le CDS se met d'accord sur les critères, leur poids, et la grille d'évaluation, qui vont être utilisés au cours de la procédure. A titre indicatif, sont évalués le profil du candidat, l'intérêt de son projet scientifique, son aptitude à le mener, et ce dans le cadre du profil de l'appel à candidature.

(4) En séance plénière, les candidatures sont présentées par leurs rapporteurs respectifs en fonction des critères d'évaluation (cf. (3)). La liste des candidats convoqués pour un entretien est établie suite à un vote à la majorité simple.

(5) En séance plénière, les candidats sont auditionnés. A l'issue des auditions, le CDS établit la liste classée des candidats retenus après un vote à la majorité simple. Le droit de vote n'est attribué qu'aux membres de la commission possédant un grade académique équivalent ou supérieur à celui des candidats. Le vote se déroule à bulletin secret ; en cas d'égalité

Abstimmung wird geheim auf Zetteln durchgeführt. Sollten gleichviel Stimmen für mehrere Kandidaten abgegeben werden, bekommt der Vorsitzende der Auswahlkommission – oder sein Repräsentant – eine doppelte Stimme.

(6) Die Kommission legt dem Institutsrat sowie gegebenenfalls der das Stipendium finanzierenden Institution das Protokoll des Auswahlverfahrens vor. Der Verwaltung des CMB wird die Liste der ausgewählten Stipendiaten mitgeteilt. Die Verwaltung benachrichtigt die Kandidaten von der Auswahl. Informationen über das Verfahren (Anzahl der Bewerbungen, Anzahl der vergebenen Stipendien, Verteilung der berücksichtigten Disziplinen) werden auf der Website des CMB veröffentlicht.

(7) Bei der Vergabe von Stipendien, die einen Förderzeitraum von weniger als sechs Monaten vorsehen („Kurzzeitstipendien“) ist ein vereinfachtes Verfahren durchzuführen: Es ist nur ein Gutachten pro Bewerber/in nötig, die Auswahl wird ohne persönliches Vorsprechen nur aufgrund der schriftlichen Bewerbung getroffen; von den beiden genannten Punkten abgesehen entspricht das Verfahren für Kurzzeitstipendien den in § 4 (1) bis (6) festgelegten Schritten.

(8) Bei Bedarf kann das Verfahren auf Beschluss der Auswahlkommission an die Erfordernisse der Stipendien- bzw. Personalmittel zur Verfügung stehenden Institutionen angepasst werden.

E.5. Vertrag

Zwischen dem CMB und den ausgewählten Kandidaten wird ein Vertrag geschlossen, der von beiden Seiten unterschrieben wird. Der Vertrag präzisiert die Dauer, die finanziellen und administrativen Modalitäten des Aufenthaltes sowie die Rechte und Pflichten eines Mitgliedes des CMB.

des voix entre plusieurs candidats, le Président du CDS ou son représentant dispose d'une double voix.

(6) Le CDS met à disposition du Conseil de laboratoire et des institutions partenaires le compte-rendu de ses travaux. La liste des candidats retenus est transmise à l'administration du CMB. Cette dernière informe les candidats des résultats. Différents éléments de la procédure (nombre des candidatures, nombre de bourses attribuées, distribution des disciplines prises en considération) sont publiés sur le site web du CMB.

(7) Pour une bourse d'une durée inférieure à 6 mois (bourse de courte durée), la mise en œuvre de la procédure est simplifiée : est nommé un seul rapporteur par dossier ; l'entretien des candidats est supprimé. Excepté ces deux points, la procédure se déroule de la manière dont elle a été décrite dans le § 4 (1) à (6).

(8) Le CDS peut décider d'adapter la procédure en fonction des règlements particuliers des institutions partenaires.

E.5. Contrat

Un contrat est établi entre la personne retenue et le CMB. Le contrat est signé par les deux parties. Il précise la durée, les modalités financières et administratives. En signant ce contrat, la personne retenue s'engage à respecter le règlement intérieur du CMB, dans lequel sont précisés entre autres les droits et les devoirs des membres du CMB.

F – Funktionsweise des CMB

F.1. Öffnungszeiten und Zugang zu den Räumlichkeiten

- 1) Das CMB ist von Montag bis Donnerstag in der Zeit von 9.00 Uhr bis 17.00 Uhr geöffnet, am Freitag von 9.00 Uhr bis 14.00 Uhr.
- 2) Alle Mitglieder des CMB, die einen eigenen Zugang zum Gebäude und den Räumlichkeiten des CMB haben (Türchip, Türkarte, Büroschlüssel) können jederzeit in den Räumen arbeiten. Alle anderen Mitglieder des CMB müssen sich nach den obengenannten Öffnungszeiten richten.
- 3) Die Zugangsmittel zum CMB (Türchip, Türkarte, Büroschlüssel) sind personengebunden und werden gegen Unterschrift auf einer Benutzerkarte ausgehändigt. Nach Ende des Aufenthalts am CMB müssen sie dem Sekretariat zurückgegeben werden.

F.2. Nutzung der Räumlichkeiten

- 1) Die Räumlichkeiten des CMB stehen ausschließlich zur dienstlichen Nutzung durch seine Mitglieder zur Verfügung.
- 2) Um die Gemeinschaftsräume (Georg-Simmel-Saal, Küche, Gemeinschaftsbüros ohne persönlich zugewiesene Arbeitsplätze) kümmern sich diejenigen, die sie nutzen, gemäß den guten Sitten im Gemeinschaftsleben (Ordnung, Nutzung der Ausstattung).

F – Le fonctionnement du Centre

F.1. Horaires d'ouverture et accès aux locaux

- 1) Le CMB est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 14h.
- 2) Les membres disposant des différents moyens d'accès du bâtiment et des locaux du CMB (chip, carte, clé) peuvent travailler dans les locaux quand ils le souhaitent. Les autres membres sont soumis aux horaires mentionnés ci-dessus.
- 3) Les moyens d'accès au CMB (chip, carte, clé) sont nominatifs et remis contre signature d'une charte d'utilisation. A la fin du séjour, ils doivent être restitués au secrétariat.

F.2. Usage des locaux

- 1) Les locaux du CMB sont réservés exclusivement aux activités professionnelles de ses membres.
- 2) Les espaces collectifs (salle Georg Simmel, cuisine, bureaux collectifs sans poste attribué) sont pris en charge directement par ceux qui en ont l'usage selon les règles de bonne conduite de la vie en collectivité (rangements, matériels, etc.).

3) Für die Nutzung des Georg-Simmel-Saals ist die Zustimmung der Direktion erforderlich. Datum und Uhrzeit jeder Nutzung müssen der Verwaltung angezeigt werden, damit sie im Nutzungskalender des Saals eingetragen werden können.

F.3. Zuteilung der Arbeitsplätze, Nutzung der Ausstattung

- 1) Jedes Mitglied des CMB ist angehalten, die ihm zur Erfüllung seiner Aufgaben zur Verfügung gestellte Ausstattung pfleglich zu behandeln; ohne Erlaubnis darf sie nicht zu anderen – insbesondere privaten – Zwecken genutzt werden.
- 2) Auf Antrag können die Mitglieder des CMB auf dem Server einen persönlichen Bereich zugewiesen bekommen, um ihre Arbeit zu speichern. Die Festplatte des Computers darf nicht als Speicherplatz verwendet werden, und dies insbesondere im Fall der Computer, die zu den nicht persönlich zugewiesenen Arbeitsplätzen gehören.
- 3) Es ist verboten, im Eigentum des CMB befindliche Objekte und Materialien auszuleihen, sofern keine Erlaubnis der Direktion des CMB vorliegt. Jeder Verlust oder jede Beschädigung sind unverzüglich zu melden.
- 4) Die dem CMB zugehörigen Bücher sind im elektronischen Katalog der Bibliothek des CMB erfaßt. Sie können nur vor Ort eingesehen werden.
- 5) Die Nutzung elektronischer Ressourcen unterliegt den Regeln, wie sie von den für das CMB administrativ zuständigen Einrichtungen festgelegt worden sind (CNRS : DEC070007DAJ : Décision portant approbation des modifications de la charte pour l'usage de ressources informatiques ou de service internet). Diese Regelungen legen im Einklang mit den geltenden Gesetzen die Verantwortung der Benutzer näher fest.

3) L'utilisation de la salle Georg Simmel est soumise à autorisation de la Direction. La date et l'horaire de chaque usage doivent être signalés auprès de l'administration pour être inscrits dans le calendrier d'utilisation de la salle.

F.3. Répartition des postes de travail, usage du matériel

- 1) Tout membre du CMB est tenu de conserver en bon état le matériel mis à sa disposition en vue de l'exercice de ses fonctions ; il ne doit pas utiliser ce matériel à d'autres fins, et notamment à des fins personnelles, sans autorisation.
- 2) Les membres peuvent sur demande disposer sur le serveur d'un espace personnel pour enregistrer leur travail. Le disque dur de l'ordinateur ne doit pas être utilisé comme espace d'enregistrement, et ce tout particulièrement sur les ordinateurs qui font partie des postes de travail non attitrés.
- 3) Il est interdit d'emprunter des objets et matériels appartenant au CMB sans autorisation de la direction du CMB. Toute perte ou détérioration doit être immédiatement signalée.
- 4) Les livres appartenant au CMB sont systématiquement inventoriés dans la bibliothèque électronique du CMB. Ils sont uniquement consultables sur place.
- 5) L'utilisation des moyens informatiques est soumise à des règles explicitées dans les chartes informatiques des tutelles (CNRS : DEC070007DAJ : Décision portant approbation des modifications de la charte pour l'usage de ressources informatiques ou de service internet). Ces chartes ont pour objet de préciser la responsabilité des utilisateurs, en accord avec la législation.

6) Es ist nur Software erlaubt, für die das CMB oder seine Mitglieder eine Lizenz besitzen.

F.4. Bereitstellung einer E-Mail-Adresse @cmb.hu-berlin.de

Alle Mitglieder, die eine E-Mail-Adresse @cmb.hu-berlin.de besitzen (vgl. B.3.) müssen am Ende ihres Aufenthalts ihre E-Mail-Adresse zurückgeben.

Die Adresse wird drei Monate nach Ende der Mitgliedschaft abgeschaltet. Auf Antrag an den Generalsekretär des CMB kann – nach Zustimmung der Direktion – die Zuteilung der CMB-Adresse nach Austritt aus dem CMB für einen begrenzten Zeitraum verlängert werden.

6) Seuls les logiciels dont le CMB ou ses membres possèdent la licence sont autorisés.

F.4. Mise à disposition d'une adresse mail @cmb.hu-berlin.de

Les membres disposant d'une adresse mail CMB (se reporter à la section B.3. pour les différents cas) doivent « rendre » cette adresse à la fin de leur séjour.

Cette adresse sera supprimée au bout de trois mois après la fin du séjour. Une prolongation exceptionnelle et limitée pourra être accordée sur demande expresse auprès du secrétaire général et après approbation de la Direction.

F.5. Beantragung von Drittmitteln, Verträge, Veranstaltungen

- 1) Jeder Antrag auf Zuwendungen von dritter Seite und jeder mit einem Dritten abgeschlossene Vertrag, der in den Verantwortungsbereich des CMB fällt, muß von der Direktion des CMB genehmigt werden, bevor er unterschrieben und bei den entsprechenden Einrichtungen eingereicht wird.
- 2) Festangestellte und angegliederte Forscher müssen die Direktion des CMB zumindest über die Projekte außerhalb des CMB informieren, an denen sie beteiligt sind.
- 3) Jede Einladung oder Veranstaltung des CMB bedarf, vor allem wenn das CMB die finanzielle Verantwortung trägt, der Zustimmung der Direktion. Ein Kostenvoranschlag, der den Namen des eingeladenen Gast, seine institutionelle Anbindung, seine Herkunft, den Grund für die Einladung, genaue Angaben über Ort und Zeit sowie die Höhe der zu verauslagenden Summe (Reise- oder Aufenthaltskosten) muss dem Generalsekretär und dem wissenschaftlichen Koordinator vorgelegt werden. Jede Veranstaltung, unabhängig davon, ob sie innerhalb oder außerhalb der Räume des CMB stattfinden, muss in den Veranstaltungskalender eingetragen werden.

F.5. Demandes de subventions, contrats, manifestations

- 1) Toute demande de subvention auprès d'un tiers, tout contrat passé avec un tiers, qui engage la responsabilité du CMB, doit obtenir l'aval de la Direction avant d'être signé et déposé auprès des institutions concernées.
- 2) Les chercheurs statutaires et les chercheurs affiliés doivent au minimum informer la Direction du CMB des projets dans lesquels ils s'engagent.
- 3) Toute invitation ou toute manifestation, a fortiori quand celle-ci engage la responsabilité financière du CMB, doit obtenir l'aval de la Direction. Un budget prévisionnel mentionnant le nom du conférencier invité, son rattachement administratif, son lieu d'origine, le motif de l'invitation avec les références précises (lieu et dates) ainsi que le montant de la prise en charge (frais de voyage et/ou de séjour) devra être fourni au secrétaire général et au coordonnateur scientifique. Chaque manifestation, indépendamment du lieu où elle se déroule, doit être inscrite au calendrier du CMB.

F.6. Interne und externe Kommunikation, Erwähnung der Zugehörigkeit, geistiges Eigentum

1) Die interne und externe Verbreitung von Informationen darüber, welche Programme und Vorhaben am CMB durchgeführt werden, ist von herausragender Bedeutung. Die Kommunikation erfolgt über die Website des CMB und gegebenenfalls über weitere Kanäle.

2) gemäß Paragraph B.3. müssen die Mitglieder des CMB ihre wissenschaftlichen Veröffentlichungen auf HAL-SHS erfassen. Die Angaben müssen folgende Punkte enthalten, und zwar in der folgenden Reihenfolge:

- Name des Autors
- Name des Centre, also: Centre Marc Bloch
- Name der Einrichtung, der man angehört (CNRS, Universität)

Zum Beispiel:

Pierre Durand: CNRS

Pierre Durand (Centre Marc Bloch – CNRS)

Pierre Durand: Universität Paris 1

Pierre Durand (Centre Marc Bloch – Universität Paris 1)

Pierre Durand: Humboldt- Universität zu Berlin

Pierre Durand (Centre Marc Bloch – Humboldt-Universität zu Berlin)

Für Gastforscher:

- Name des Autors
- Name der Einrichtung, der man angehört (CNRS, Universität XXXX)
- Name des Centre, also: Centre Marc Bloch

Zum Beispiel:

Pierre Durand: CNRS

Pierre Durand (CNRS – Centre Marc Bloch)

F.6. Diffusion interne et externe, mention de l’affiliation, propriété intellectuelle

1) La diffusion interne et externe des informations sur les programmes et opérations en cours au CMB est essentielle. La diffusion s’effectue via le site du CMB et éventuellement par d’autres canaux sont aussi utilisés.

2) conformément au paragraphe B.3 les membres du CMB doivent référencer leurs productions scientifiques sur HAL-SHS. Les références doivent comporter les mentions suivantes, dans cet ordre:

- le nom de l’auteur ;
- le nom du centre soit : Centre Marc Bloch ;
- le nom de l’organisme d’appartenance (CNRS, Université) ;

Par exemple :

Pierre Durand : CNRS

Pierre Durand (Centre Marc Bloch - CNRS)

Pierre Durand : Université Paris 1

Pierre Durand (Centre Marc Bloch - Université Paris 1)

Pierre Durand : Humboldt-Universität zu Berlin

Pierre Durand (Centre Marc Bloch - Humboldt-Universität zu Berlin)

Pour les chercheurs invités :

- le nom de l’auteur ;
- le nom de l’organisme d’appartenance (CNRS, Université XXXX) ;
- le nom du centre soit : Centre Marc Bloch ;

Par exemple :

Pierre Durand : CNRS

Pierre Durand (CNRS - Centre Marc Bloch)

5) Jeder ist gehalten, Stillschweigen über nichtveröffentlichte Arbeiten und über Informationen zu bewahren, die ihm im Rahmen des CMB anvertraut werden.

F.7. Aus- und Fortbildung

- 1) Der Jahresplan für Aus- und Fortbildung wird dem Institutsrat zur Beschlußfassung vorgelegt.
- 2) Vom Direktor wird ein Verantwortlicher für Aus- und Fortbildung ernannt. Dieser informiert und berät die Mitarbeiter in Bezug auf ihre Bedürfnisse und Wünsche zur Aus- und Fortbildung. Er wirkt an der Seite des Direktors an der Ausarbeitung des Plans für Aus- und Fortbildung des CMB mit.
- 3) Name und Kontaktdaten des Verantwortlichen für Aus- und Fortbildung werden im Sekretariat ausgehängt und auf der Website des CMB veröffentlicht.

F.8. Betreuung von Praktikanten

- 1) Die Einbindung von Praktikanten durch ein Mitglied des CMB bedarf der vorherigen Zustimmung der Direktion des CMB.
- 2) Jedes Praktikum, das zum Teil im CMB abgeleistet wird, muß durch einen Praktikumsvertrag geregelt sein, der vor Beginn des Praktikums durch eine der administrativ für das CMB zuständigen Behörden unterschrieben werden muß.
- 3) Die Kosten, die sich aus der Betreuung eines Praktikanten ergeben, werden über die Verträge/Fördermittel des CMB-Mitglieds abgerechnet, der das Praktikum betreut. Sofern keine solchen Verträge/Fördermittel zur Verfügung stehen, werden die Kosten über das CMB abgerechnet.

5) Chacun est tenu de respecter la confidentialité des travaux non publiés ou des informations qui lui sont confiés dans le cadre du CMB .

F.7. Formation

- 1) Le plan annuel de formation du CMB est soumis pour avis au Conseil de laboratoire.
- 2) Un correspondant formation est désigné par le directeur. Il informe et conseille les personnels pour leurs besoins et demandes de formation. Il participe, auprès du directeur, à l'élaboration du plan de formation du CMB.
- 3) Le nom et les coordonnées du correspondant formation sont affichés au secrétariat et sur le site du CMB.

F.8. Accueil de stagiaires

- 1) L'encadrement de stagiaires par un membre du CMB est soumis à l'autorisation préalable de la Direction.
- 2) Tout stage effectué en partie au CMB doit faire l'objet d'une convention de stage signée avant le début du stage par l'une des autorités de tutelle.
- 3) Les frais afférents à l'accueil du stagiaire sont imputables aux contrats/subventions du membre qui encadre le stage. En l'absence de contrats/subventions, ils sont imputables au CMB.

F.9. Dienstreisen

1) Jeder Angestellte, der sich zur Erfüllung seiner Aufgaben außerhalb Berlins begibt, muß im Besitz eines Dienstauftrags sein, der vor Ausführung der Dienstreise ausgestellt worden sein muß:

- Für eine Dienstreise innerhalb der Europäischen Union: eine Woche vor Abreise,
- Für eine Dienstreise an andere Orte: einen Monat vor Abreise.

Dieses Dokument ist aus administrativen und rechtlichen Gründen erforderlich; es garantiert den Versicherungsschutz des Angestellten mit Blick auf Regelungen bei Arbeitsunfällen. Die Anträge auf die Erteilung von Dienstaufträgen werden vom Direktor des CMB unterschrieben oder von Mitarbeitern, die eine Zeichnungsberechtigung haben.

2) Sofern ein Angestellter einen Dienstauftrag erhalten hat, ist er auch dann bei Arbeitsunfällen versichert, wenn er sich von seiner Wohnung aus direkt zum vorübergehenden Arbeitsort begibt, ohne zuvor seine gewöhnliche Dienststelle aufzusuchen.

G – Vorbeugung und Sicherheit

Auf dem Gebiet von Hygiene und Sicherheit bezieht sich die Institutsordnung des CMB sowohl auf die in Frankreich als auch auf die in Deutschland geltende Gesetzgebung. Im folgenden werden die wesentlichen Punkte aufgeführt.

G.1. Verantwortlichkeiten

F.9. Missions

1) Tout agent se déplaçant en dehors de Berlin dans l'exercice de ses fonctions doit être en possession d'un ordre de mission établi préalablement au déroulement de la mission :

- 8 jours avant le départ pour une mission dans l'Union européenne,
- 1 mois avant le départ ailleurs.

Ce document est obligatoire du point de vue administratif et juridique ; il assure la couverture de l'agent au regard de la réglementation sur les accidents de service. Les demandes d'ordre de mission sont signées par le Directeur ou par les personnels qui ont une délégation de signature.

2) L'agent amené à se rendre directement de son domicile sur un lieu de travail occasionnel sans passer par sa résidence administrative habituelle est couvert en cas d'accident du travail s'il est en possession d'un ordre de mission.

G – La prévention et la sécurité

En matière d'hygiène et de sécurité, le règlement intérieur se réfère à la législation en vigueur en France et en Allemagne. Sont indiqués ci-dessous les principaux points relatifs à ces questions.

G.1. Responsabilités

- 1) Es obliegt dem Direktor des CMB, für die Sicherheit und den Schutz der ihm unterstellten Mitarbeiter zu sorgen und die Erhaltung der Sachwerte zu sichern, über die er verfügt.
- 2) Der Direktor hat dafür zu sorgen, daß Fragen der Sicherheit im Centre geregelt werden, etwa durch die Einrichtung einer Hygiene- und Sicherheitskommission oder indem er Fragen der Sicherheit und Hygiene auf die Tagesordnung des Institutsrats setzt.
- 3) Bei all diesen Fragen wird der Direktor durch den Generalsekretär unterstützt, der zugleich „Sicherheitsbeauftragter“ ist.
- 4) Ein Mitglied des CMB wird vom Direktor zum „Erste-Hilfe-Beauftragten“ ernannt.

G.2. Sicherheitsauflagen

- 1) Alle Mitarbeiter sind gehalten, alle Sicherheitsvorrichtungen, die ihnen zur Verfügung stehen, pfleglich zu behandeln.
- 2) Wenn eine Arbeitssituation unmittelbare und ernste Gefahr für Leib und Leben eines Menschen bedeutet, müssen die Angestellten sofort ihren direkten Vorgesetzten oder den Sicherheitsbeauftragten alarmieren.
- 3) Jeder Unfall mit Personenschaden, selbst in geringem Umfang, den ein Mitarbeiter während der Arbeit oder auf dem Arbeitsweg erleidet, ebenso wie jeder (körperliche oder sachliche) Schaden, der einem Dritten zugefügt wurde, ist unverzüglich (oder innerhalb kürzester Zeit, außer bei höherer Gewalt) durch den Betroffenen selbst und/oder durch Zeugen dem Direktor zur Kenntnis zu bringen, dem alle Einzelheiten mitzuteilen sind. Ebenso muß jedes Symptom, das auf eine Berufskrankheit schließen lassen könnte, gemeldet werden.
- 4) Um Diebstählen vorzubeugen, sind die Bürotüren in Abwesenheit stets verschlossen zu halten.

- 1) Il incombe au Directeur de veiller à la sécurité et à la protection des agents placés sous son autorité et d'assurer la sauvegarde des biens dont il dispose.
- 2) Le Directeur veille à ce que les problèmes de sécurité soient discutés au sein du Centre, soit en créant un comité d'hygiène et de sécurité, soit en mettant ces points à l'ordre du jour du Conseil de laboratoire.
- 3) Pour l'ensemble de ces questions, le directeur est assisté du secrétaire général, qui est le « chargé de la sécurité » (*Sicherheitsbeauftragter*).
- 4) Un membre du Centre est désigné par le Directeur « personne responsable des premiers secours » (*Erste-Hilfe-Beauftragter*).

G.2. Obligations de sécurité

- 1) Le personnel est tenu de veiller à la conservation des dispositifs de sécurité mis à sa disposition.
- 2) Lorsqu'une situation de travail présente un danger grave et imminent pour la vie ou la santé d'une personne, les salariés doivent immédiatement alerter leur supérieur hiérarchique direct ou le responsable de la sécurité.
- 3) Tout accident corporel, même de faible importance, de travail ou de trajet survenu à un salarié, comme tout dommage corporel ou non causé à un tiers, doit être immédiatement (ou dans les plus brefs délais, sauf cas de force majeure) porté, par l'intéressé et/ou par le(s) témoin(s), à la connaissance du Directeur auquel toutes les précisions sont fournies. De même, tout symptôme pouvant être considéré comme relevant d'une maladie professionnelle doit être signalé.
- 4) Pour prévenir des vols, les portes des bureaux doivent être fermées à clé pendant toute absence.

G.3. Notfallmaßnahmen

Der Fluchtplan für das Gebäude hängt neben der Fluchttür aus.
Die Notfallnummern sind auf dem Fluchtplan angegeben.

G.3. Organisation des secours

Le plan d'évacuation du bâtiment est affiché à côté de la porte de secours.
Le(s) numéro(s) d'urgence sont affichés sur le plan d'évacuation.

Annexe 3 : Formation doctorale

Formation doctorale au Centre Marc Bloch

Intégration dans la recherche transdisciplinaire et internationale

Contact :

bewerbung@cmb.hu-berlin.de

www.cmb.hu-berlin.de

Les cinq outils de la formation doctorale au Centre Marc Bloch

Tutorat

Les doctorant(e)s bénéficient au cours de leur séjour au Centre Marc Bloch de la présence d'un(e) tuteur(trice). Le tutorat est un accompagnement dans l'apprentissage du métier de recherche, sous forme d'un partage d'expérience. Il donne aux doctorant(e)s des éléments constructifs pour répondre à leurs problèmes et interrogations du moment. Le tutorat ne se substitue pas à la direction de thèse. L'engagement réciproque que constitue le tutorat est formalisé par la signature conjointe d'une "Charte du tutorat".

Séminaires

Les doctorants ont accès à une offre diversifiée de séminaires qui sont autant d'occasions de rencontrer les chercheurs du Centre Marc Bloch et les enseignants-chercheurs des universités berlinoises et allemandes. Aux séminaires de recherche du Centre, un lundi sur deux pendant le semestre, s'ajoutent les nombreux séminaires des groupes de travail du Centre.

Ateliers

Les ateliers sont au cœur de la formation doctorale : l'organisation

Doktorandenausbildung am Centre Marc Bloch

Einbindung in die interdisziplinäre und internationale Forschung

Kontakt :

bewerbung@cmb.hu-berlin.de

www.cmb.hu-berlin.de

Die fünf Säulen der Doktorandenausbildung am Centre Marc Bloch

Mentorat

Die Doktorandinnen und Doktoranden haben während ihres Aufenthalts am Centre Marc Bloch Anspruch auf eine/n Mentor/in. Das Mentorium bietet einen Erfahrungsaustausch zwischen Doktorant/in und etabliertem Wissenschaftler und unterstützt so das wissenschaftliche Arbeiten im Rahmen der Promotion. Es hilft den Doktorant/inn/en, konstruktive Antworten auf seine/ihre gegenwärtigen Probleme und Fragen zu finden. Das Mentorium am CMB ersetzt nicht die wissenschaftliche Betreuung an der Heimatuniversität. Die gegenseitigen Verpflichtungen von Doktorand und Tutor werden durch eine von ihnen gemeinsam unterschriebenen Erklärung verbindlich.

Seminare

Die Doktoranden haben Zugang zu einer Vielzahl von Seminaren, bei denen sie sowohl die an das CMB angegliederten Forscher als auch Wissenschaftler und Dozenten der Universitäten in Berlin und ganz Deutschland kennenlernen können. Zu den Forschungsseminaren des CMB, die an jedem zweiten Montag im Semester stattfinden, kommen noch die zahlreichen Seminare der Arbeitsgruppen des CMB hinzu.

Workshops

Workshops stehen im Zentrum der Doktorandenausbildung: Neben den monatlich stattfindenden Methodenwerkstätten wird einmal jährlich ein

mensuelle d'Ateliers de Méthode est complétée par la tenue annuelle de la Journée des Doctorants. Les doctorants ont en outre accès aux enseignements et formations des universités berlinoises. A la fin du séjour, une attestation de formation doctorale peut être délivrée.

Manifestations scientifiques

Le Centre Marc Bloch encourage l'engagement des doctorant(e)s dans l'organisation de manifestations scientifiques (ateliers doctoraux, (co)organisation de colloques et manifestations internationales,...), ainsi que dans la vie collective du Centre (participation au conseil de laboratoire, organisation d'évènements culturels et festifs...).

Financements

Le Centre Marc Bloch peut cofinancer des évènements et activités scientifiques, organisées par les doctorant(e)s, sur dossier déposé au conseil de laboratoire. Plus généralement, il soutient le montage de dossiers scientifiques et les demandes de financement auprès d'institutions tierces, françaises ou allemandes.

Doktorandentag abgehalten. Darüber hinaus können alle Doktoranden an Fortbildungen der Berliner Universitäten teilnehmen. Am Ende des Aufenthalts hat jeder Doktorand Anspruch auf Ausstellung eines offiziellen Nachweises über die Teilnahme an der Doktorandenausbildung am Centre Marc Bloch.

Wissenschaftliche Veranstaltungen

Das Centre Marc Bloch ermutigt die Doktoranden zur Eigeninitiative bei der Organisation wissenschaftlicher Veranstaltungen (Doktorandenworkshops, (Ko-)Organisation von Kolloquien und internationalen Tagungen...) ebenso wie bei der Mitgestaltung des Lebens am Centre (Teilnahme am Institutsrat, Organisation von kulturellen Veranstaltungen und Festen...)

Finanzierung

Das Centre Marc Bloch kann (auf Antrag an den Institutsrat) wissenschaftliche Veranstaltungen und Aktivitäten der Doktorant/en mitfinanzieren. Noch mehr hilft das CMB aber bei der fachlichen und finanziellen Konzeption von Forschungsanträgen bei deutschen oder französischen Fördereinrichtungen.

Annexe 4 : Evaluation de l'AERES et du *Wissenschaftsrat*



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre Marc Bloch
sous tutelle des
établissements et organismes :

Allemagne :

Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF)

France:

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

CNRS

mai 2012



Unité

Nom de l'unité : Centre Marc Bloch

Acronyme de l'unité : USR 3130

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur
(2009-2012) : M. Patrice VEIT

Nom du porteur de projet
(2013-2017) : M. Patrice VEIT

Membres du comité d'experts

Président : M. Pierre ROUILLARD, Nanterre

Experts : M. Dominique COLAS, Paris

Mme Catherine MARRY (représentant le CoNRS), Paris

M. Fabien JOBARD, Guyoncourt

M. Pierre JUDET de La COMBE, Paris

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Yves CHEVRIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Michel KASBARIAN (MAEE)

M. Pascal MARTY (CNRS)

M. Mathias PHILIPPS (BMBF)

La directrice du Aninstitut, professeur de la Humboldt Universität, a participé aux débats.



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le 16 mai 2012, à Berlin. Après la première séance de travail à huis clos du comité d'experts (10h-10h30), a eu lieu la réunion plénière des membres de l'unité en présence des représentants des tutelles (10h30-12h30). Après le déjeuner de travail du comité (13h-14h) a pris place une réunion avec les doctorants et jeunes chercheurs du centre (14h-15h), suivie des rencontres à huis clos du comité avec les représentants des tutelles (15h-15h30) et avec la direction du CMB (15h30-16h). Le comité a travaillé ensuite à huis clos à la préparation du rapport d'évaluation (16h-19h). L'un des experts, M. Dominique Colas, n'a pu prendre part à la visite.

Conformément à l'accord intervenu entre l'AERES et le Wissenschaftsrat, cette visite s'est inscrite dans une démarche en deux temps : tout d'abord l'évaluation scientifique du CMB, conduite par l'AERES, ensuite, sur la base du présent rapport, une évaluation axée sur les politiques scientifiques appliquées au CMB.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Après la chute du Mur de Berlin, les gouvernements français et allemands ont décidé d'établir à Berlin un centre franco-allemand de recherches en sciences sociales associant le MAEE, le CNRS et le BMBF. Sans s'interdire, bien évidemment, de travailler sur l'Allemagne et l'Europe centrale, Le Centre a pour caractéristique essentielle l'intégration franco-allemande de la recherche en sciences sociales et s'inscrit aussi dans une perspective européenne plus large. Il accueille environ 25 chercheurs français et allemands et une quarantaine de doctorants. Depuis 2010, le CMB est hébergé dans les locaux de l'Université Humboldt à Berlin.

Equipe de Direction :

M. Patrice VEIT, Directeur

Mme Béatrice VON HIRSCHHAUSEN, Directrice adjointe

M. Daniel SCHÖNPFLUG, Directeur adjoint



Effectifs de l'unité :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs	3	1	1
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	7	6	6
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	5	6	5
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	1	1	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	9 (5, 2)		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	5		
N7 : Doctorants (accueillis)*	37		
N8 : Thèses soutenues	23		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	2		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	4	
TOTAL N1 à N7	67 (61,2)	14	12

*L'unité accueille de nombreux doctorants et post-doctorants mais n'est pas une unité d'accueil au sens de l'arrêté de 2006 sur la formation doctorale

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

De centre français établi en Allemagne, le Centre Marc Bloch est devenu rapidement un centre franco-allemand rayonnant également sur une bonne part de l'Europe centrale. Il est un lieu d'excellence privilégié, caractérisé par la socialisation à la coopération scientifique internationale grâce à la confrontation quotidienne de cultures, de disciplines, d'objets de recherche différents, sur des sujets amples et particulièrement propres à faire jouer ces différences sans les réifier (comme ceux des migrations et des frontières, des modalités de gouvernance ou de l'évolution comparée des politiques publiques). La circulation des doctorants et des jeunes chercheurs assure un brassage générationnel et international (intra-européen) remarquable au-delà de l'échelle binationale. L'anticipation scientifique sur des questions de société significatives est à l'avantage du Centre, car elle lui permet de ne pas être soumis au système de la commande tout en répondant aux demandes de l'environnement extra-académique.



Points forts et opportunités :

Parmi les traits majeurs qui caractérisent ce Centre il faut souligner son adaptabilité, sa capacité à prolonger les programmes tout en innovant. Aux grands thèmes qui le caractérisent depuis vingt ans, tels ceux de la gouvernance, de la démocratie sous ses aspects sociaux aussi bien que politiques, des migrations, de la construction des savoirs et des transferts culturels, s'appuyant sur de forts noyaux disciplinaires et interdisciplinaires centrés sur l'histoire et la philosophie, viennent s'agréger désormais des thématiques nouvelles, illustrées par des recherches inédites sur la musique, et par des approches renouvelées, par exemple la spatialisation des phénomènes sociaux et politiques ou les recherches sur l'anthropologie des émotions.

Acteur scientifique français au départ, le CMB a su tirer le meilleur parti de son caractère binational au moment où la carte universitaire allemande changeait de dimension. C'est ainsi qu'il a réussi son intégration berlinoise en s'appuyant notamment sur l'Université Humboldt, dont le soutien (hébergement, financement) est l'un des points forts du Centre. Un autre point fort est l'appui (récemment renforcé) des autorités fédérales allemandes (BMBF), bien visible dans l'augmentation de la part allemande des financements en dotations (avec une forte croissance depuis 2009, alors que se tassaient les financements français).

Signe complémentaire de cette coopération réussie, l'intégration des doctorants est un autre point fort, de même que la proportion élevée (deux-tiers) des doctorats en cotutelle. Comme le CMB ne relève en propre d'aucune Ecole doctorale, ce chiffre souligne, au-delà de son attractivité, le rôle de plateforme de recherche et de formation par la recherche qui est le sien.

A côté de sa capacité à décliner des questions centrales au travers d'une pluralité de thématiques et de disciplines, comme, par exemple, celles des migrations et des frontières, le CMB sait accompagner et même anticiper une réflexion plus large, nourrie de travaux académiques, sur de grands problèmes de société, notamment en lançant des thématiques dites « émergentes », des recherches « avec » des collègues allemands et non « sur » l'Allemagne. Peuvent être cités à cet égard : « Ethnographie de l'Etat », « Inégalité et (in)sécurité », « Perception et sensibilités », « Réseaux (sociaux, virtuels, ...) et globalisation ». Le « terrain » allemand n'est donc plus exclusif et les travaux conduits au CMB s'engagent, dans la pratique d'une pluralité de sciences humaines et sociales, sur la voie du comparatisme interdisciplinaire dont le centre a contribué à jeter les bases (notamment au travers des recherches sur l'histoire des savoirs). Les recherches sur la musique sont conduites dans cet esprit.

L'autorité scientifique ainsi que la continuité et le développement thématiques se maintiennent en dépit de la forte rotation des personnes sur bien des thèmes abordés. En d'autres termes, le Centre Marc Bloch parvient à entretenir scientifiquement et structurellement une dynamique qui pallie, en règle générale, le taux de rotation de personnel élevé caractéristique des centres de recherche français à l'étranger. Le caractère binational du Centre est un facteur non négligeable de cette réussite, mais aussi la capacité des responsables à optimiser les avantages d'une telle situation. Ainsi, la continuité s'appuie-t-elle sur des partenariats solides, diversifiés et dynamiques, tandis que l'élan s'affirme et se concrétise dans la capacité du CMB à répondre avec succès à des programmes (en 4 ans : 27 projets, et au total : 1 700 000 euros).

La qualité de l'équipe administrative qui se renouvelle régulièrement est à souligner et constitue une force pour l'ensemble de cette communauté.

Points à améliorer et risques :

La dynamique qui vient d'être évoquée n'est pas égale dans tous les domaines ni indemne de tensions et de risques. Les remarques qui suivent ne pointent pas des fragilités actuelles, mais des points qui pourraient être améliorés en vue d'éviter de tels risques. Il s'agit avant tout de maintenir ou de renforcer des équilibres.

Un risque de tension est possible entre les deux fonctions légitimes du Centre : celle de plateforme internationale et celle de centre de recherche. Une plus grande stabilité du personnel permettrait de lever cette difficulté. L'une des pistes envisageables serait d'améliorer et d'augmenter les possibilités de retour à Berlin de chercheurs anciennement résidents pour des séjours plus ou moins longs sans générer quelque rente que ce soit (une formule possible, dans le cadre existant, serait celle de missions avec indemnités forfaitaires).

Il y a risque de privilégier des réponses à des demandes institutionnelles sur des logiques d'opportunités scientifiques. Le projet « Saisir l'Europe » ne paraît pas, en sa rédaction actuelle, exempt d'un tel risque.



L'absence ou la rareté des économistes (sur le plan statutaire ; elles ne signifient pas que l'économie soit absente des questionnements et des partenariats) est un sujet d'étonnement - comme dans d'autres UMIFRE. Cet étonnement est toutefois relatif, si l'on tient compte de la préférence marquée des économistes pour les (leurs) unités de recherche disciplinaires. Il n'en demeure pas moins qu'il serait souhaitable d'élargir la palette disciplinaire du Centre sous un aspect fondamental, tout en contribuant à inscrire des recherches en économie de qualité dans un dialogue avec les autres sciences sociales. Une politique volontariste de la part des tutelles serait bienvenue en ce sens.

Tout en formulant une observation analogue à propos du droit, autre « lacune » qui semble plus structurelle que conjoncturelle, le comité apprécie l'élargissement de la palette des disciplines mises en œuvre et le caractère interdisciplinaire des objets étudiés. Cette évolution, comme cela a été souligné plus haut, traduit un développement significatif au regard de la tradition scientifique du Centre, qui était davantage centrée sur l'approche historique. Il n'en demeure pas moins que l'évolution en cours ne devrait pas aller jusqu'à réduire trop sensiblement la place de cette approche, et qu'il conviendrait de veiller, sous cet angle également, au maintien d'un équilibre dynamique.

Recommandations :

Les recommandations que formule le comité résument les analyses précédentes : dans le cadre de la politique de soutien actif de la part des tutelles, il conviendrait de donner à ce Centre les moyens permettant d'assurer une stabilité des programmes et des hommes, d'ouvrir la réflexion vers l'économie et de relancer des recherches historiques.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les axes de recherche (« Exercice du pouvoir », « Effet de frontières, » « Dynamique des savoirs ») sont d'un grand intérêt et les thématiques qu'ils regroupent (par exemple « Nazisme et régimes autoritaires » ou « Musique et sociétés ») sont solides : elles permettent des progrès dans des domaines déjà fortement investis par la communauté scientifique mais où des apports originaux sont effectués. Certaines recherches sont judicieusement liées à des questions sociales d'actualité (« Migrations, territoires, sociétés »). Si, de plus, l'on prend en compte des domaines où la position internationale du CMB est très solide (par exemple : « démocratie participative »), l'évaluation doit être très favorable.

Néanmoins, au revers de la médaille, on peut s'étonner de la faible place de travaux sur la vie politique et sur l'économie de l'Allemagne contemporaine. Comme cela a été souligné plus haut, la quasi-absence de recherches juridiques est un autre sujet de préoccupation.

- Les publications sont nombreuses (au total 203), dont plusieurs livres et 50 articles dans des revues à comité de lecture. Le nombre total de communications est de 560 dont 65 avec publication dans des actes. Certains des chercheurs sont très fortement sollicités et les doctorants publient. L'ensemble est très convaincant.
- L'originalité et la force du Centre sont dans son bilinguisme scientifique et la coopération de chercheurs français et allemands : ainsi trois sur cinq des ouvrages significatifs de l'axe « Dynamique des savoirs » sont en langue allemande. Mais, du coup, on s'interroge sur la faible intensité des recherches comparatives France-Allemagne.

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

- Initialement institution française sise en Allemagne, le Centre Marc Bloch a réussi ces dix dernières années une intégration dans son environnement qui est des plus remarquables. Par sa structure, ses financements et son fonctionnement quotidien, le CMB est pleinement devenu un organisme franco-allemand de recherche.
- Le CMB bénéficie d'une dotation substantielle (> 400 k€ annuels) du ministère allemand (un quart des financements récurrents en 2011, un tiers en 2012). Le CMB est également destinataire de moyens tiers à hauteur du cinquième de son budget, dont une grande partie vient d'institutions allemandes.
- Le CMB est aujourd'hui un institut rattaché de la Humboldt Universität, qui par ailleurs l'héberge en ses locaux. Le CMB est donc devenu une institution pleine et entière de la recherche en Berlin-Brandebourg. Par ailleurs, le CMB a pérennisé des relations avec la Freie Universität, la Viadrina de Francfort/Oder et les deux instituts Max Planck en sciences sociales sis à Berlin. Par le biais de relations anciennes avec les divers organismes universitaires franco-allemands ou de relations ponctuelles, il assure un rayonnement constant des sciences sociales en Allemagne.
- Le CMB déploie une activité soutenue visant à promouvoir la recherche française en Europe et à affermir les coopérations scientifiques quotidiennes entre les chercheurs des deux pays : 45 colloques, 60 journées d'étude et ateliers, enseignements et séminaires destinés aux étudiants ; accueil à quasi-parité de doctorants français et étrangers (parmi lesquels deux tiers d'Allemands) ; excellente participation des doctorants à divers enseignements dans toute l'Allemagne, etc. Installées depuis quelques années déjà, les conférences inaugurales de rentrée et les deux cycles de conférence « nouvelles cuisines » et « Marc Bloch Forum », ainsi que les 18 manifestations organisées dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne en 2008, sont des vecteurs puissants des sciences sociales (et notamment des pratiques françaises de ces sciences) en Allemagne.



Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

- Le Centre Marc Bloch a évolué vers un véritable centre franco-allemand avec une présence accrue de chercheurs allemands et de doctorants et post-doctorants européens, bilingues voire polyglottes. Parmi les 23 doctorants ayant soutenu leur thèse entre 2007 et 2011, cinq ont reçu un prix pour leur thèse, indice du niveau élevé des jeunes chercheurs accueillis par le Centre.
- Le Centre poursuit avec succès sa politique de coopération suivie (cours, programmes de recherche...) avec le monde académique berlinois - l'Université Humboldt, la Freie Universität, le Max Planck, le WZB, le DIW et par-delà l'Allemagne avec les unités de recherche françaises auxquelles les chercheurs sont rattachés, ou avec le réseau des IFRE. Il organise de très nombreuses manifestations scientifiques internationales - environ 45 colloques et plus de 60 journées d'études et workshops au cours de la période.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

- La gouvernance du CMB présente un aspect tout à fait original parmi les UMIFRE, celui d'avoir une direction binationale, partagée entre Allemands et Français. Le directeur, français, est assisté d'un directeur adjoint allemand et d'un directeur adjoint français. La place des institutions allemandes est renforcée par l'existence d'un An-Institut, de la Humboldt Universität, qui assure un suivi des activités du Centre.
- Les instances de pilotage sont paritaires : le Conseil scientifique, le Conseil d'orientation (qui valide les orientations de recherche, examine la politique budgétaire, ratifie les nominations du directeur et des directeurs adjoints avant de les soumettre au Conseil d'orientation scientifique des UMIFRE). A côté d'un conseil de laboratoire qui débat des questions de la vie du CMB, il convient de souligner le rôle du Comité de sélection permanent (Directeur, Adjoint, représentants des chercheurs et doctorants, personnalités scientifiques extérieures) chargé d'attribuer les bourses, les postes de chercheurs BMBF. Cet outil donne au Centre une grande souplesse et une grande réactivité.
- Binationalité, rigueur et souplesse sont les trois qualités de cette architecture efficace.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

- Le Centre Marc Bloch présente un projet qui frappe par son ampleur intellectuelle, par le renouvellement des problématiques scientifiques, par exemple sur l'histoire des frontières de l'Europe et sur l'art, à partir de ses orientations plus anciennes.
- Le projet présente une architecture thématique resserrée (quant au nombre des axes et des groupes de travail) qui projette dans l'avenir les équilibres dynamiques dont le présent rapport a fait état précédemment. Ce découpage n'est évidemment pas une qualité scientifique fondamentale, mais il convient de saluer le souci de rationalisation manifesté par la direction et par les chercheurs dans un exercice dont la réussite n'est pas toujours garantie à l'avance.
- Le projet peut s'appuyer sur les acquis d'une politique institutionnelle particulièrement efficace, avec la consolidation de sa bi-nationalité, le renforcement de ses partenariats en Allemagne, le succès dans la recherche sur contrats. Ces atouts expliquent d'ores et déjà son attractivité vis-à-vis des doctorants : on peut penser qu'il en ira de même à l'avenir.
- Le Centre, qui est l'un des partenaires essentiels d'un projet lourd de structuration de la recherche franco-allemande (Saisir l'Europe), devrait peser afin d'en élargir le champ scientifique aux questions d'éducation, de culture et notamment d'économie.
- La réalisation du projet scientifique propre au CMB dépend de conditions que les tutelles doivent assurer : la permanence des programmes par un assouplissement des règles de rattachement des chercheurs, un rééquilibrage entre les dotations, notamment en postes, entre le Ministère Fédéral et les instances françaises.



Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation

- Le Centre Marc Bloch est désormais pleinement intégré à un établissement d'enseignement supérieur, puisqu'il est « An-institut » de l'Université Humboldt à Berlin.
- Il est par ailleurs très actif dans l'enseignement doctoral, sur tout un ensemble de dispositifs de formation par la recherche : propositions depuis 2006-08 de programmes de formation-recherche du CIERA, organisation de quatre écoles d'été, participation aux collèges franco-allemands de l'Université franco-allemande et ateliers jeunes recherches sur financement externe.
- Par ailleurs, les membres du Centre, à commencer par les doctorants, prennent part activement à l'enseignement en Allemagne, par le biais de séminaires dispensés généralement à Berlin, mais aussi dans le Brandebourg ou la Saxe.
- Jugeant la participation du CMB à la formation excellente, le comité souhaite insister sur l'un des « points forts » qu'il a relevés plus haut : la réputation du Centre est très grande en Allemagne et ceci explique son attractivité auprès des très jeunes chercheurs. Et juste retour, il faut relever l'extrême satisfaction des doctorants qui trouvent (et le disent sans fard) une aide précieuse au travail scientifique, toute chose favorable, ensuite, à leur insertion professionnelle.



4-bis • Analyse par axes

NB Chaque axe est composé de plusieurs groupes qui ont chacun leur responsable. La nomenclature (intitulés de l'axe et des groupes) est celle du projet.

Axe 1 : Pouvoirs en exercice : configurations et représentations.

Groupes de travail :

- Individu, société et culture à l'époque nationale-socialiste
- L'Europe comme espace de communication : medias, espaces publics et émotions
- Action publique et circulation des savoirs

Effectifs

Effectifs en Equivalents Temps Plein	Au 30/06/2011	Au 01/01/2013
ETP d'enseignants-chercheurs	3	1
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC	1	1
Autres chercheurs (BMBF, sur projets financés, post-doctorants)	3	3
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires		
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP de doctorants	11	
TOTAL	7+11	5

Qualité scientifique et production

Cet axe est le prolongement d'axes anciens, qui avaient fortement contribué à la réputation scientifique du CMB en Allemagne (« nazisme et régimes autoritaires », « régimes totalitaires régimes autoritaires », « individu, société et culture sous le nazisme »). L'axe actuel à la fois perpétue cette tradition toujours à l'œuvre et indispensable (« nazisme et régimes autoritaires », à quoi il faut ajouter « action publique » qui prolonge les recherches sur la circulation des savoirs en Europe) et la renouvelle par des apports tout à fait originaux en matière de sciences de la communication ou, surtout, d'anthropologie des émotions.

La production des groupes rassemblés dans cet axe est très honorable, notamment l'ouvrage sur les budgets participatifs publié en 5 langues.



Intégration de l'équipe dans son environnement

La multiplicité des coopérations avec des équipes de recherche allemandes, principalement berlinoises, témoigne d'une bonne intégration locale de la plupart des groupes. Les financements des projets sont principalement français (ANR), moins souvent allemands.

Rayonnement et attractivité des équipes de recherche

Certaines équipes, comme celle sur la démocratie participative ou celle sur les savoirs de gouvernement, témoignent d'un rayonnement considérable. D'autres équipes donnent peu d'éléments : on est tenté d'interroger celles sur le nazisme et les régimes autoritaires sur leur contribution à une recherche allemande ou internationale très prolifique.

Stratégie et projet à cinq ans

Les équipes réunies dans cet axe poursuivent des projets anciens tout en les renouvelant et en favorisant leur inscription dans des espaces académiques plus larges. En termes de renouvellement, il faut relever l'originalité prometteuse que représente la recherche sur l'émotion politique ou celle sur l'acoustique du corps politique. En revanche, hormis un projet de colloque européen dont on attend une synthèse originale de connaissances établies, on peut s'interroger sur le potentiel d'innovation concernant la thématique liée au national-socialisme. Les programmes sur l'intelligence policière (présentés lors de la visite) sont curieusement distincts des projets consacrés à l'anti-terrorisme ou aux géographies policières, et ne semblent pas à l'abri des artifices de labellisation (« intelligence-led policing »).

Conclusions

La qualité de l'axe 1 est solide, le rayonnement parfois considérable (appuyé sur la recherche de coopérations de taille européenne) et les projets pour la plupart innovants et prometteurs. Les points d'éventuelle fragilité concernent l'ambition portée par l'axe désormais consacré au nazisme et les gains potentiels liés au dialogue entre les diverses équipes travaillant sur des thèmes liés à la sécurité publique et au renseignement policier.



Axe 2 :

Effet de frontière : espaces et circulations

Groupes de travail :

- Migrations, territoires et sociétés
- Territoires, continuités et ruptures en Europe centrale et orientale

Effectifs

Effectifs en Equivalents Temps Plein	Au 30/06/2011	Au 01/01/2013
ETP d'enseignants-chercheurs	0	0
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC	2	2
Autres chercheurs (BMBF, sur projets financés, post-doctorants)	6	5
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires		
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP de doctorants	11	
TOTAL	8+ 11	7

Appréciation sur la qualité scientifique et la production

La question des frontières, des territoires et des migrations, notamment des PECO, est un fil rouge des recherches au CMB depuis dix ans. Sa pertinence est renforcée par l'actualité des enjeux migratoires tandis que de jeunes chercheurs ouvrent de nouvelles perspectives : ethnographie des dispositifs européens d'enfermement des étrangers et des prostituées migrantes ; situation de vie des migrants clandestins en France et en Allemagne ; effets d'échelle (villes, régions, pays...) en comparant les trajectoires d'insertion de jeunes issus de l'immigration à Paris et à Berlin. On note également l'intérêt tant fondamental qu'actuel des recherches qui tentent d'expliquer la rémanence contemporaine (notamment en Europe de l'Est), de constructions territoriales étatiques révolues.

Le CMB contribue à la constitution de corpus et outils de recherche originaux, tel le Musée virtuel, piloté par le CERC (CNRS/EHESS) donnant accès à 160 témoignages recueillis pour le projet auprès de déporté(e)s est-européens en URSS "Les archives sonores du Goulag".



Publications significatives de l'axe 2

Deux ouvrages en français et deux ouvrages en allemand, dont plusieurs sous direction collective, chez des éditeurs reconnus scientifiquement. Le projet ANR-DFG sur « Stratégies professionnelles et passage à l'âge d'adulte des jeunes issus de l'immigration en France et en Allemagne » a entraîné une contribution à onze publications en français et en allemand et à treize communications dans des enceintes académiques. Le projet sur le Goulag des Européens est lié à un Musée virtuel en ligne et a permis la publication d'un ouvrage collectif. L'ensemble, de bon, voire de très bon niveau, est diversifié, et reconnu par l'obtention de contrats de recherche très compétitifs (infra).

Rayonnement, attractivité

La problématique migratoire attire des doctorants et chercheurs et facilite l'accès à des financements d'ampleur - trois projets ANR, un du BMBF, et des projets financés par le programme de recherche franco-allemande du CIERA.

Intégration de l'axe dans son environnement

- Le fort renouvellement des chercheurs et des doctorants de cet axe n'altère pas des liens de coopération stabilisés avec les principaux partenaires berlinois - (Humboldt Universität, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung de Berlin (DIW), le Zentrum Moderner Orient de Berlin, et avec ceux de Paris (CIERA, EHES).
- Plusieurs projets ont obtenu des financements (ANR, DFG, BMBF, CIERA) et permis des recrutements. Le projet "Phantomgrenzen in Ostmitteleuropa" (2011-2015) s'appuie sur trois autres institutions académiques allemandes. Il a permis de constituer un réseau d'une vingtaine de chercheurs originaires d'Allemagne, de Pologne, de Roumanie, de Serbie et de France.
- Certains résultats de recherche ont trouvé un débouché dans les médias ; ainsi la recherche sur le Goulag, dans un partenariat avec RFI.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Les projets de l'axe 2 « Effet de frontière : espaces et circulations » pour les années 2013-2017 prolongent, avec inventivité, les recherches menées au cours des années antérieures au sein du CMB autour de deux groupes de travail - « Migrations, territoires, sociétés » et "Territoires, héritages, ruptures en Europe centrale et orientale". En dépit du départ de chercheurs ayant porté les projets importants des cinq années précédentes, la faisabilité du nouveau projet est assurée par le renouvellement des chercheurs et doctorants et par des financements importants de l'ANR et du BMBF.

- Au sein du groupe « Migrations, territoires, sociétés » on observe un déplacement des questionnements liés aux pratiques des migrants à des questions concernant la production des catégories mises en œuvre pour penser les migrations et pour les réguler. Ce déplacement s'illustre dans le projet proposé à l'ANR et à la DFG pour la période 2013-2015, à propos d'une comparaison France-Allemagne de la prise en charge par les institutions des deux pays des prostituées migrantes. Ce projet novateur croise les approches sur le genre et la prostitution d'une part, sur l'immigration d'autre part. Cette perspective, qui déplace l'attention des trajectoires des prostituées migrantes vers les institutions qui les contrôlent ou les prennent en charge, devrait permettre d'échapper aux clivages et impasses des débats nationaux entre acteurs militants et décideurs politiques.
- Au sein du second groupe - « Territoires, héritages, ruptures en Europe centrale et orientale » -, les questions se déclinent autour de trois objets qui innovent : une histoire de la période communiste dans une perspective transnationale ; un retour sur les questions nationales à l'heure de l'UE et de la mondialisation ; une interrogation interdisciplinaire sur les longues durées historiques de cette aire. Pour ce dernier objet, il faut souligner l'originalité mais aussi les difficultés d'une confrontation entre des travaux issus de traditions historiographiques différentes, à la confluence de trois champs : celui de l'histoire des déplacements de frontières et de l'ingénierie territoriale et sociale des États ; celui de la Osteuropa Forschung, renouvelée par un important « Spatial Turn » ; celui de la géographie française qui s'est appliquée depuis plus de vingt ans à mettre à jour et à analyser les discontinuités spatiales qui traversent cette partie de l'Europe.



Points forts :

- La stabilité de cet axe et des deux groupes qui le composent ont permis de renforcer des liens avec différentes institutions académiques berlinoises, allemandes et européennes. L'actualité de la question migratoire assure l'arrivée de nouveaux doctorants, post-doctorants et chercheurs sur ce thème et, partant, le maintien d'une dynamique générale de recherche en même temps que l'intégration de nouvelles perspectives.
- Plusieurs projets financés ayant permis le lancement de nouveaux chantiers de recherche et le recrutement de chercheurs / post-doctorants.
- Contribution au renouvellement des méthodes autour de la réflexion sur les échelles de la comparaison internationale et des approches ethnographiques du droit et des institutions.
- Participation active à la formation doctorale de jeunes chercheurs d'Europe centrale et orientale.

Points faibles :

- La rotation assez forte des membres de l'axe rend difficile le maintien de certaines thématiques de recherche dans la durée et des partenariats adjacents (comme par exemple l'histoire soviétique).
- Diminution du vivier de recrutement de doctorants s'intéressant à l'Europe communiste ou post-communiste.
- Les liens avec les deux centres de statut comparable de Prague et Moscou pourraient être plus consistants et plus constants.



Axe 3 :

Dynamique des savoirs et construction des disciplines.

Groupes de travail :

- Théories et pratiques des arts en Europe : genèse, circulation, transposition
- Histoire, temps, société. Positions du débat herméneutique
- Musiques et sociétés : la musique au regard des sciences sociales

Effectifs

Effectifs en Equivalents Temps Plein	Au 30/06/2011	Au 01/01/2013
ETP d'enseignants-chercheurs	0	0
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC	4	1
Autres chercheurs (BMBF, sur projets financés, post-doctorants)	3	2
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires		
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0	
ETP de doctorants	15	
TOTAL	7 + 15	3 + ?

• Appréciations détaillées

Au contact de deux traditions riches et nettement contrastées d'étude des faits humains et sociaux, le CMB a une forte tradition de réflexion épistémologique sur les sciences historiques et sociales. Ce pôle a su se renouveler lors du contrat en cours par l'introduction de nouvelles problématiques : notamment, un examen historique et critique du rôle du paradigme herméneutique dans les sciences de la société, ainsi qu'une approche à la fois historique, théorique et pratique de l'art. Cela ne constitue pas une unité thématique en soi, mais l'analyse des projets réalisés ou envisagés pour le prochain contrat montre des caractéristiques communes qui constituent un incontestable point fort en même temps qu'un puissant argument en faveur de la faisabilité du projet.



- Tout d'abord, un même souci d'associer la réflexion générale à un travail concret de terrain favorise l'enjambement des frontières entre disciplines. Ensuite, la réunion de chercheurs de cultures scientifiques différentes permet dans chaque programme de clairement dépasser tout provincialisme scientifique tant dans le choix des objets, européens et mondiaux, que des perspectives, sans que cela ne débouche sur la promotion d'une science standard. Le modèle « franco-allemand » s'avère ici intellectuellement productif, en ce qu'il parvient à mettre en discussion les différentes traditions scientifiques, et à thématiser les effets productifs de ces différences.
- La seule fragilité notable tient non à la nature des travaux, mais à la fonction institutionnelle double du CMB, qui est à la fois une institution d'accueil et de coopération et un centre de recherche développant ses propres orientations. La durée courte du rattachement des chercheurs contraint à la fermeture de chantiers ou à leur réorientation.
 - Ainsi, le départ des animateurs du projet BMBF très productif Le futur de l'Europe, sur l'histoire européenne des savoirs démographiques, a conduit à son arrêt. De même, pour ce qui concerne la réflexion sur l'épistémologie des Sciences humaines et sociales, il faut souhaiter que puisse se prolonger le travail collectif (avec de nombreuses manifestations internationales), inédit en Europe, sur l'œuvre de Georg Simmel, travail à la fois d'analyse, de confrontation avec d'autres épistémologies, de Humboldt à Durkheim et à Ginzburg, et d'évaluation de ses potentialités actuelles. Le chantier d'un retour critique sur le « renouveau pragmatique » en sociologie, porté par un nouveau chercheur BMBF, qui, d'une certaine manière lui succèdera, est prometteur, en ce qu'il associe un examen critique de ce nouveau paradigme à une enquête sur un objet, l'ethnographie des démarches traitant de la biodiversité dans une institution scientifique. Mais un effet de continuité entre les programmes est à souhaiter pour que le CMB puisse remplir sa mission, dont il a les moyens intellectuels, de lieu de réflexion européen sur les potentialités des sciences sociales.
 - La même contrainte de retour en France du chercheur qui le dirige précarise le programme soutenu par une ANR-DFG sur les interactions entre évolution moderne de l'art et développement des disciplines qui le prennent pour objet. Ce programme se signale par la profondeur de son approche et par ses résultats.
- Une des innovations majeures du contrat actuel, et que le projet va renforcer, est l'importance donnée à la musique. L'originalité vient de ce que la recherche, suivie par de nombreux doctorants, pose la question de ce qu'est la musique à partir d'une interrogation des pratiques : comment, concrètement, les sociétés humaines fabriquent-elles de la musique ? Les chantiers sont impressionnants : sur les lieux de musique (Paris-Berlin), enquête associant le CMB, l'École d'architecture de Paris et l'Université Humboldt ; chantier sur les « musiques du monde », avec de nombreux partenariats. Les démarches esthétique, sociale (englobant la dimension urbanistique) et historique sont reliées, sur une base de coopération institutionnelle solide.

La conclusion est que cet axe, porteur d'une tradition éprouvée, sait renouveler celle-ci au meilleur niveau.



Centre Zentrum Marc Bloch

UMIFRE 14 - USR 3130 (MAEE-CNRS)

Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin
Tél.: + 49-(0)30 / 20 93-70700 + -70707 (Secr.)
Fax : + 49-(0)30 / 20 93-70701
E-Mail : patrice.veit@cmb.hu-berlin.de

Le Directeur / Der Direktor

REPONSE AU RAPPORT DE L'AERES

(Références : S2PUR130005053 - USR3130 - UMIFRE - Centre Marc Bloch - Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales de Berlin - 0753639Y)

Le rapport d'évaluation de l'AERES pointe certains déficits disciplinaires et/ou thématiques:

- « l'absence ou la rareté des économistes sur le plan statutaire » (p. 6), « la faible place de travaux sur la vie politique et sur l'économie de l'Allemagne contemporaine » (p. 7) et recommande « d'ouvrir la réflexion vers l'économie » (p. 6) ;

- la lacune du droit indiquée comme « plus structurelle que conjoncturelle » (p. 6) ;

-la recommandation de « relancer les recherches historiques » p.6.

Tout en étant attentif aux remarques et recommandations formulées dans le rapport, le CMB souhaiterait rappeler et indiquer à ce propos que :

- 1) En ce qui concerne **l'économie** : deux économistes ont séjourné ou séjournent au CMB: **Robert Salais**, figure éminente et co-fondateur de l'économie des conventions, a été affilié au CMB de 2008 à 2010; **Arnaud Lechevalier**, spécialiste de la comparaison de l'économie des régimes de retraites en Europe et plus particulièrement en Allemagne et en France, maître de conférences à Paris I et professeur invité à l'Université Viadrina (Francfort/Oder) depuis 2008, est rattaché depuis cette date au CMB. Ils ont, chacun de leurs côtés, animé des groupes de travail (le groupe « Economies et savoirs » et le groupe « Les échelles de l'action publique »). Arnaud Lechevalier est partie prenante de l'axe thématique « un modèle social européen » du programme qui vient de démarrer « Saisir l'Europe ».

Olivier Giraud, CR au CNRS en section 40, affecté au CMB entre 2006 et 2010, a par ailleurs dirigé le projet formation-recherche « L'Etat et les relations industrielles en France et en Allemagne – Composition et recomposition des modèles nationaux » en 2007-2009. Il a dans ce cadre co-animé avec Arnaud Lechevalier toute une réflexion autour des marchés du travail en France et en Allemagne et une série de publications au CERFA et à l'IFRI en France et à la DGAP en Allemagne.

- 2) Concernant **le droit**, le CMB a accueilli **4 enseignants-chercheurs juristes** au cours du dernier contrat quadriennal : Oliver Beaud (Professeur à Paris 1 et directeur adjoint du CMB jusqu'en 2007), Evelyne Lagrange (Professeur à Paris 1 et en délégation CNRS en 2008), Daniëlle Boursier (CNRS, affecté au CMB entre 2005 et 2008), Pascale Gonod (Professeur à Paris 1 et en délégation CNRS en 2010-2011), soit 15% des 27 chercheurs statutaires passés par le CMB au cours du dernier contrat quadriennal.

3 thèses actuellement en cours sont menées en droit, en histoire du droit ou en sociologie du droit : Yoan Vilain (Paris I), dont la thèse porte sur « Les limites constitutionnelles à la décentralisation en France et en Allemagne » ; Christina Reimann (Humboldt-Universität), dont la thèse s'intitule « Transnationale Verfassungskultur im ausgehenden 19. Jahrhundert. Transnational vernetzte Bildungsligen als Akteure in den Bildungsdebatten Frankreichs, Belgiens und Englands » ; et tout dernièrement, Barbara Bauduin, qui a obtenu une bourse doctorale du CMB, dont la thèse porte sur « Rétention de sûreté et Sicherungsverwahrung : étude franco-allemande d'un paradigme pénal en construction ».

Thierry Delpuech, CR CNRS affecté depuis septembre 2010 au CMB, est sociologue du droit et pilote l'important projet ANR-BMBF associant le CMB et l'Université Humboldt de Berlin : « CODISP ».

- 3) Pour ce qui est de **l'histoire**, la recherche historique demeure un poids lourd du CMB, représentée notamment par Patrice Veit et Daniel Schönplug, respectivement directeur et directeur adjoint du CMB, mais aussi par plusieurs chercheurs et doctorants.

L'histoire demeure la discipline la plus représentée numériquement avec 8 des 27 chercheurs statutaires passés par le CMB au cours du quadriennal, soit 30% du total. La perspective historique traverse la très grande majorité des groupes de recherche et des projets sur financement tiers, même si elle est chaque fois associée à d'autres approches disciplinaires conformément aux pratiques interdisciplinaires du CMB.

En outre, évoquant le nouveau projet sur cinq ans « *Saisir l'Europe* », le rapport s'inquiète du risque de voir ce projet « privilégier des réponses à des demandes institutionnelles sur des logiques d'opportunités scientifiques » dans sa rédaction actuelle (p. 5). Il invite par ailleurs le CMB à peser dans la définition de ce projet pour en « élargir le champ scientifique aux questions d'éducation, de culture et notamment d'économie ».

Le CMB souhaiterait souligner que depuis la rédaction du rapport pour l'AERES (mars 2012) et l'audition du comité d'évaluation (mai 2012), le projet a évolué.

D'abord, après qu'un dossier complet de demande de financement ait été déposé auprès du BMBF, le projet a reçu notification en juin 2012 d'un important soutien financier de la part du BMBF, à côté de celui du MESR.

Ensuite, ce projet a été monté à l'initiative propre du Centre Marc Bloch, de l'Institut français d'histoire en Allemagne de Francfort et du CIERA à Paris. Il constitue un projet pilote, en ce que, pour la première fois, collaborent, sur un projet à visée européenne alliant recherche et formation à la recherche et en rassemblant leurs ressources et leurs compétences, sept des institutions les plus engagées dans la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales.

Enfin, le choix des axes retenus dans un premier temps a été décidé d'un commun accord et dans une totale liberté scientifique. La définition des trois axes (« modèle social européen », « développement durable » et « violences urbaines ») s'est faite en fonction des compétences scientifiques et des points forts des institutions de recherche partenaires du réseau et en restant attentif à des questions de sociétés d'actualité. Le premier axe « modèle social européen » comporte une forte dimension économique avec l'implication dans sa rédaction d'Arnaud Lechevalier. Ces trois axes sont appelés dans la conception même du projet à être complétés par d'autres axes thématiques, sur la base de nouveaux appels à financement.

Fait à Berlin le 7 janvier 2003



Patrice Veit
Directeur

CENTRE MARC BLOCH
Centre franco-allemand de recherches
en sciences sociales
UMIFRE14 - USR3130
CNRS-MAEE
Friedrichstrasse 191, D-10117 Berlin
Tel. (030) 20 93 70 700
Fax (030) 20 93 70 701

Drs. 2847-13
Berlin 25 01 2013

Stellungnahme zum Centre Marc Bloch (CMB), Berlin

INHALT

Vorbemerkung	5
A. Kenngrößen	6
B. Aufgaben	8
C. Forschungs- und Ausbildungsleistungen	9
D. Organisation und Ausstattung	12
E. Stellungnahme und Empfehlungen	15
Anhang	19
Abkürzungsverzeichnis	25

Vorbemerkung

Im Juli 2012 hat das Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF) den Wissenschaftsrat in Absprache mit den französischen Trägerinstitutionen gebeten, das deutsch-französische Forschungszentrum für Sozialwissenschaften Centre Marc Bloch (CMB) mit der französischen Evaluierungsagentur „*Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)*“ in einem abgestimmten Verfahren zu evaluieren.

Während die AERES eine fachliche Evaluierung des CMB im Mai 2012 durchgeführt und die wissenschaftliche Leistungsfähigkeit des Instituts bewertet hat, ist der Wissenschaftsrat gebeten worden, auf dieser Grundlage eine weitere Institutsbegehung durchzuführen, um eine wissenschaftspolitische Stellungnahme zur Situation und zur weiteren Entwicklung des CMB abzugeben.

Die Arbeitsgruppe des Wissenschaftsrates hat das Centre Marc Bloch am 23. Oktober 2012 besucht. In der Arbeitsgruppe haben Vertreter der französischen Trägerinstitutionen als Gäste teilgenommen. In der Arbeitsgruppe haben auch Sachverständige mitgewirkt, die nicht Mitglieder des Wissenschaftsrates sind. Der Wissenschaftsrat ist ihnen zu besonderem Dank verpflichtet. Der Evaluationsausschuss des Wissenschaftsrates hat am 27. und 28. November 2012 diese Stellungnahme beraten.

Der Wissenschaftsrat hat unter Berücksichtigung des Bewertungsberichts der AERES die Stellungnahme in seinen Sitzungen vom 23.01. bis 25.01.2013 in Berlin beraten und verabschiedet.

A. Kenngrößen

Das Centre Marc Bloch (CMB) wurde 1992 von der französischen Regierung als deutsch-französisches Forschungszentrum für Sozialwissenschaften (*centre franco-allemand de recherches en sciences sociales*) mit Sitz in Berlin gegründet und 1994 eröffnet. Das Zentrum wurde zunächst der gemeinsamen Zuständigkeit des französischen Außenministeriums und des französischen Ministeriums für Forschung und Hochschulwesen unterstellt. Seit 1997 ist das CMB zugleich eine Forschungseinrichtung des *Centre National de la Recherche Scientifique* (CNRS), das Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sowie eine Verwaltungsleiterin bzw. einen Verwaltungsleiter an das Zentrum entsendet. Das CMB hat den Status eines französischen Forschungsinstituts im Ausland (*Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger: UMIFRE No. 14*) und ist somit zugleich eine Forschungseinrichtung des CNRS.

Das Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF) beteiligt sich seit 2001 an der Finanzierung des CMB. Grundlage hierfür ist ein im Jahr 2000 vom BMBF, dem französischen Außenministerium und dem französischen Ministerium für Forschung und Hochschulwesen unterzeichnetes Memorandum (*Aide-mémoire*), das eine Finanzierung von Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern sowie Doktorandinnen und Doktoranden am CMB sowie eine anteilige Teilhabe an den Infrastrukturkosten durch die Bundesrepublik vorsieht. Das Memorandum wurde 2006 für fünf Jahre verlängert. Eine Erneuerung befindet sich in der binationalen Abstimmung.

Das CMB ist seit 2011 zugleich An-Institut der Humboldt-Universität Berlin, die im Rahmen dieser Kooperation mit 25 Tsd. Euro zu den Infrastrukturkosten des Zentrums beiträgt.

Das Centre Marc Bloch verfügte im Jahr 2011 über Einnahmen in Höhe von 1,667 Mio. Euro, darunter Zuwendungen des CNRS in Höhe von 824 Tsd. Euro, des französischen Außenministeriums in Höhe von 275 Tsd. Euro sowie des französischen Ministeriums für Forschung und Hochschulwesen in Höhe von 122 Tsd. Euro. Das BMBF hat im Jahr 2009 seine Zuwendung erhöht und trägt mittlerweile einen Finanzierungsanteil von 446 Tsd. Euro, was einem Anteil von

rund 27 % entspricht. Darunter fallen auch die Mietkosten für neue Räumlichkeiten in der Friedrichstraße in Berlin, die 2011 bezogen wurden.

In den Jahren 2009 bis 2011 hat das CMB Drittmittel im Umfang von rund 871 Tsd. Euro eingeworben, davon 38 % von deutschen Förderinstitutionen (DFG, BMBF), 45 % von französischen Förderinstitutionen, 12 % von deutsch-französischen Drittmittelgebern und 5 % von Stiftungen und sonstigen Drittmittelgebern.

Dem Centre Marc Bloch standen am 30. Juni 2012 insgesamt acht institutionelle Stellen für Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler zur Verfügung. Von diesen wissenschaftlichen Stellen finanziert das BMBF drei, darunter die Stelle des stellvertretenden deutschen Direktors. Das französische Außenministerium finanziert die Stelle des Direktors und die Stelle der stellvertretenden französischen Direktorin. Drei institutionelle Stellen werden vom CNRS getragen.

Hinzu kommen acht drittmittelfinanzierte Stellen für Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sowie zwei Doktorandenstellen, die vom BMBF finanziert werden. 2012 haben insgesamt 39 Doktorandinnen und Doktoranden am CMB gearbeitet.

Das CMB verfügt darüber hinaus über vier Stellen in der Verwaltung, darunter die unbefristete vom CNRS bezahlte Stelle der Generalsekretärin, eine vom französischen Außenministerium finanzierte, unbefristete Sekretariatsstelle sowie eine ebenfalls vom französischen Außenministerium finanzierte Stelle für Projektkoordination und Öffentlichkeitsarbeit.

B. Aufgaben

Gemäß Abschnitt A der am 11. Juli 2011 verabschiedeten Institutsordnung hat das CMB die Aufgaben: „(..) Förderung interdisziplinärer Forschung, die das gesamte Spektrum der Sozial- und Geisteswissenschaften einbindet; (..) Umsetzung einer gemeinsamen deutsch-französischen Wissenschaftspraxis, die sich Europa und der Welt öffnet sowie (..) Verbindung von wissenschaftlicher Forschung mit der Ausbildung von Nachwuchswissenschaftlerinnen und -wissenschaftlern“. |¹

|¹ Institutsordnung des Centre Marc Bloch (*Règlement intérieur du Centre Marc Bloch*), verabschiedet durch den Institutsrat am 11. Juli 2011.

C. Forschungs- und Ausbildungsleistungen

Seit seiner Gründung 1992 und der seit 2001 erfolgten Mitfinanzierung des BMBF hat sich das CMB zu einem mittlerweile anerkannten französisch-deutschen Forschungszentrum mit einer hohen wissenschaftlichen Reputation und Sichtbarkeit entwickelt. Bei Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern ist das CMB inzwischen ein nachgefragter Aufenthaltsort mit hoher Anziehungskraft.

Das CMB hat in den letzten Jahren in mehrfacher Hinsicht positive Entwicklungen eingeleitet und damit insgesamt vielversprechende Rahmenbedingungen sowohl für die Forschungs- wie auch für die Ausbildungsleistungen geschaffen. Das CMB hat sich von einem französischen Forschungsinstitut im Ausland zu einem binationalen, französisch-deutschen Forschungszentrum weiterentwickelt, das inzwischen zahlreiche Kooperationsformen zwischen deutschen und französischen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern ermöglicht. Das Zentrum, zunächst als Plattform für Forschungsaufenthalte von internationalen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern gegründet, ist mittlerweile auch ein Forschungsinstitut mit einem überzeugenden eigenen Forschungsprogramm, das die Sichtbarkeit und Attraktivität des Zentrums weiter erhöht. Schließlich hat das CMB seine inhaltlichen Schwerpunkte und Forschungsthemen in der Vergangenheit ständig erweitert und verfügt über ein interdisziplinäres Forschungsprofil, das zu einer fächerübergreifenden Zusammenarbeit in den Projekten führt. Diese Entwicklungen gilt es zu festigen und zu verstetigen.

Wie auch die Bewertung der AERES festgestellt hat, äußert sich die wissenschaftliche Qualität des CMB nicht nur in einem überzeugenden Forschungsprogramm, sondern zudem in guten Publikationsleistungen sowie steigenden Drittmiteinnahmen.² Die Organisation der Forschungsarbeit in drei For-

² *Rapport de l'AERES sur l'unité*: Centre Marc Bloch, Mai 2012.

schungsachsen „Praktiken und Repräsentation der Macht“, „Grenze, Raum, Bewegung“ und „Wissenschaften im Wandel und disziplinäre Konstruktionen“, denen insgesamt acht themenbezogene Arbeitsgruppen zugeordnet sind, erfüllt eine wichtige integrative Funktion. Die Neuorganisation des Forschungsprogramms entlang dieser drei Achsen, die in gewissen zeitlichen Abständen aktualisiert werden müssen, ermöglicht die Einbindung der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler aus unterschiedlichen geistes- und sozialwissenschaftlichen Disziplinen. Gleichzeitig lässt der inhaltliche Zuschnitt der drei Achsen den Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern am CMB ausreichend Gestaltungsmöglichkeiten, um neue Themen einzubringen und eigene Forschungsprojekte zu entwickeln.

Die vertraglich gesicherte Partnerschaft mit der Humboldt-Universität und die sehr gute Vernetzung und Verankerung in der Berlin-Brandenburgischen Wissenschaftslandschaft bieten sehr gute Rahmenbedingungen für Forschungskooperationen. Das CMB hat darüber hinaus zahlreiche internationale Tagungen, Kolloquien und Workshops durchgeführt.

Der Herausforderung, ein Forschungsprogramm zu entwickeln, das verschiedene fachliche wie nationale Hintergründe integriert, ohne die Sichtbarkeit des Instituts in bestimmten disziplinären Forschungsfeldern zu vernachlässigen, stellt sich das CMB erfolgreich. Vergleichende, deutsch-französische sowie auf den ost- und mitteleuropäischen Raum zielende Themen sollten jedoch noch stärker berücksichtigt werden.

Eine besondere Stärke des CMB ist sein Engagement in der deutsch-französischen Nachwuchsförderung. Der hohe Anteil von Doktorandinnen und Doktoranden, die ihre Doktorarbeit im Rahmen einer deutsch-französischen *Cotutelle* anfertigen und sowohl an einer deutschen wie an einer französischen Universität eingeschrieben sind, ist positiv hervorzuheben. Die steigende Zahl von Doktorandinnen und Doktoranden, die über Frankreich und Deutschland hinaus für einen Forschungsaufenthalt an das Zentrum kommen, zeigt zudem seine hohe Anziehungskraft bei Nachwuchswissenschaftlerinnen und Nachwuchswissenschaftlern.

Insgesamt bietet das CMB überzeugende Instrumente der Doktorandenausbildung und Nachwuchsförderung an. Die Doktorandinnen und Doktoranden, die während ihres Forschungsaufenthaltes weiter an ihren Universitäten eingeschrieben sind, werden jeweils einer Arbeitsgruppe zugeordnet und im Rahmen eines Mentorenprogramms individuell betreut. Zusätzlich bietet das CMB die Möglichkeit zur Teilnahme an Kolloquien und Sommerschulen der Deutsch-Französischen Hochschule sowie den jährlichen Sommerschulen der französischen Forschungsinstitute im Ausland an. Darüber hinaus stellt das Zentrum Projektmittel zur Verfügung, mit denen Doktorandinnen und Doktoranden

selbstständig Workshops organisieren können sowie Reisebeihilfen, Finanzmittel für Übersetzungen und Druckkostenzuschüsse.

Problematisch für die inhaltliche Arbeit des CMB ist die Praxis der Rotation der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler auch auf den institutionell finanzierten Mitarbeiterstellen. Sowohl die aus Frankreich abgeordneten wie auch die vom BMBF finanzierten Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler können derzeit maximal vier Jahre am CMB angestellt bzw. dahin abgeordnet werden. Dieses Rotationsprinzip ist kennzeichnend für das CMB als interdisziplinäre Kooperationsplattform und trägt prinzipiell zu dessen wissenschaftlicher Dynamik und ständiger Erneuerung bei. Der ständige Personalwechsel kann jedoch die kontinuierliche Bearbeitung und Weiterentwicklung des Forschungsprogramms erschweren und zu Lasten der Qualität der Doktorandenbetreuung gehen. Erschwerend ist, dass die Gestaltungsspielräume und Einflussmöglichkeiten des Zentrums auf die Aufenthaltsdauer der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler derzeit zu gering sind.

Hinzu kommt, dass der CNRS seine Forscherinnen und Forscher in der jüngsten Vergangenheit häufig nur noch für zwei und nicht mehr wie sonst üblich für vier Jahre nach Berlin entsendet. Diese kürzeren Aufenthaltsspannen der französischen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler erweisen sich als schwierig für die kontinuierliche Forschungsarbeit und können die wissenschaftliche Qualität des Zentrums insgesamt beeinträchtigen.

D. Organisation und Ausstattung

Zu den wichtigsten strukturellen Herausforderungen des CMB gehört seine vertragliche Absicherung, die u.a. dessen Finanzierung langfristig festlegt. Das 2000 unterzeichnete Memorandum bietet keine hinreichende institutionelle Garantie der deutschen und französischen Trägerinstitutionen, um verbindliche und langfristig angelegte Rahmenbedingungen für die Arbeit des CMB zu schaffen.

Hinzu kommt, dass die komplexe Gremienstruktur die Verwaltungsabläufe und Abstimmungsprozesse zwischen den Trägerinstitutionen und dem Zentrum erschwert. Das CMB hat derzeit drei externe Gremien:

- _ einen wissenschaftlichen Beirat (*conseil scientifique*), der mit fünf französischen und fünf deutschen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern besetzt ist, und Stellungnahmen sowohl zur wissenschaftlichen Ausrichtung des CMB als auch zur Besetzung der Leitungspositionen abgibt;
- _ einen Verwaltungsrat (*conseil d'administration*) als Gremium der deutschen und französischen Trägerinstitutionen, das die grundsätzliche wissenschaftliche Ausrichtung des CMB bestätigt und die Haushaltsführung überprüft. Auf Vorschlag des wissenschaftlichen Beirats bestätigt der Verwaltungsrat die Ernennung der Direktorin bzw. des Direktors und der Stellvertreterinnen bzw. Stellvertreter. Eine Vertreterin bzw. ein Vertreter der HU ist Mitglied im Verwaltungsrat;
- _ sowie den forschungsstrategischen Beirat des UMIFRE (*conseil d'orientation stratégique des UMIFRE*), der ebenfalls der Ernennung der Direktorin bzw. des Direktors und dessen französischen Stellvertreterinnen bzw. Stellvertretern zustimmt.

Das CMB verfügt seit 2006 über zwei stellvertretende Direktorenstellen, von denen eine von Frankreich, die andere von Deutschland finanziert wird. Mit einem Direktor, einer Direktorin des An-Instituts, zwei stellvertretenden Direkto-

ren und einer Generalsekretärin verfügt das CMB über eine Leitung, die in Relation zur Gesamtgröße der Institution als überdimensioniert erscheint.

Die praktischen Ernennungs- und Finanzierungsmodalitäten für die Direktorenstelle stehen zudem in einem Spannungsverhältnis zum binationalen Anspruch und Selbstverständnis des Zentrums. Die Direktorenstelle wie auch eine der stellvertretenden Direktorenstellen werden vom französischen Außenministerium finanziert, die zweite stellvertretende Direktorenstelle vom BMBF. Eine solche unilaterale Finanzierung einzelner Leitungsstellen ist ungewöhnlich und erschwert die Entwicklung zu einem binationalen Institut.

Der wissenschaftliche Beirat wird seiner Beratungsfunktion über die wissenschaftliche Ausrichtung des CMB mit einer jährlichen Zusammenkunft, wie sie in dem Memorandum von 2006 vereinbart worden ist, nur unzureichend gerecht. Neben den französischen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern sind derzeit nur Vertreterinnen und Vertreter Berliner Institutionen Mitglied des wissenschaftlichen Beirats, was der überregionalen Bedeutung des Zentrums nicht hinreichend Rechnung trägt. Die Rolle des wissenschaftlichen Beirates als externes wissenschaftliches Beratungsgremium sollte gestärkt und entsprechend vertraglich verankert werden.

Das Centre Marc Bloch ist seit 2011 ein An-Institut der Humboldt-Universität. Zweck der Kooperation, die in einem Kooperationsvertrag festgelegt ist, ist die inhaltliche Zusammenarbeit auf dem Gebiet der Geistes- und Sozialwissenschaften, die Nutzung des CMB als Plattform für den internationalen Austausch und die gemeinsame wissenschaftliche Forschung und Förderung des wissenschaftlichen Nachwuchses sowie Lehrkooperationen. Im Rahmen des Kooperationsvertrages ist vorgesehen, dass eine Professorin bzw. ein Professor der HU zur Direktorin bzw. zum Direktor des An-Instituts benannt wird.

Diese hervorgehobene Partnerschaft leistet einen wichtigen Beitrag für die Verankerung und Sichtbarkeit des CMB in der Berliner Wissenschaftslandschaft und trägt zur institutionellen Absicherung des CMB entscheidend bei. Die Anbindung an die HU ist deshalb ohne Einschränkung begrüßenswert.

Das CMB ist darüber hinaus in der Berliner Wissenschaftslandschaft gut vernetzt und kooperiert neben der HU unter anderem auch mit der Freien Universität Berlin (FU) und dem Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB). Sowohl die überregionale Bedeutung des CMB als französisch-deutsches Forschungszentrum wie auch sein interdisziplinäres Forschungsprogramm bieten Möglichkeiten für weitere, vielfältige Kooperationsprojekte.

Das CMB unterhält Kontakte zu zahlreichen Kooperationspartnern in der Bundesrepublik. Status und Zweck dieser Partnerschaften sind jedoch noch nicht hinreichend präzise gefasst.

Das CMB verfügt über kein unbefristet beschäftigtes, wissenschaftliches Personal. Die maximale Aufenthaltsdauer auch der institutionell finanzierten Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sowie des Leitungspersonals beträgt vier Jahre. Kennzeichnend für die Personalstruktur sind neben einem ständigen Wechsel auch unterschiedliche Verweildauern der wissenschaftlichen Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter am CMB. Die Austarierung zwischen einer starken Rotation des wissenschaftlichen Personals und einer kontinuierlichen inhaltlichen Arbeit stellt deshalb eine permanente Herausforderung dar. Erschwerend kommt hinzu, dass das CMB nicht über hinreichend flexible Gestaltungsspielräume der Aufenthaltsspannen verfügt, um sowohl längere wie kürzere Aufenthalte der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler am Zentrum zu ermöglichen.

Die schwierige Personalsituation wird aktuell noch verstärkt durch den Rückgang des Finanzierungsanteils des CNRS. Während noch 2010 neun Stellen vom CNRS getragen wurden, hat der CNRS 2011 nur noch drei Forscherstellen finanziert. Das daraus resultierende Ungleichgewicht im Anteil deutscher und französischer Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler am Institut könnte möglicherweise die institutionelle Stabilität und binationale Ausrichtung des CMB gefährden.

Die Rechte und Pflichten der Doktorandinnen und Doktoranden sind in der Institutsordnung geregelt. Ihre Anbindung, die zunächst für ein Jahr gilt und auf Antrag und nach Begutachtung verlängert werden kann, erfolgt auf Beschluss der Direktion und in Absprache mit den verantwortlichen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern. Das CMB verfügt derzeit über zwei im Auftrag des BMBF vergebene Doktorandenstipendien und einige aus Eigenmitteln bezahlte Kurzstipendien für die Dauer von in der Regel drei Monaten. Die überwiegende Mehrheit der Doktorandinnen und Doktoranden finanziert sich über Stipendien und Zuwendungen anderer Einrichtungen und Ministerien. Die Zahl der vom CMB finanzierten Doktorandenstellen und -stipendien ist in Relation zur Gesamtzahl der Doktoranden zu gering.

Schließlich fehlen dem CMB die finanziellen Mittel, um eine institutionelle Anbindung von ehemaligen Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern – zum Beispiel in Form von Alumni-Stipendien – zu ermöglichen.

E. Stellungnahme und Empfehlungen

Das Centre Marc Bloch (CMB) ist als französisch-deutsches Forschungszentrum für Sozialwissenschaften eine einmalige Einrichtung in der deutschen Wissenschaftslandschaft. Zudem hat das CMB eine herausragende Bedeutung für die deutsch-französischen Wissenschaftskooperationen im Bereich der Sozial- und Geisteswissenschaften. Das Zentrum hat auf verschiedenen Ebenen eine besondere Funktion für die bilateralen Wissenschaftsbeziehungen: als Vermittler zwischen den deutschen und französischen Wissenschaftstraditionen, als Anziehungspunkt und Kooperationsplattform für deutsche und französische Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler, als gemeinsame Ausbildungsstätte von deutschen und französischen Doktorandinnen und Doktoranden und Nachwuchswissenschaftlerinnen und -wissenschaftlern, als Forschungsinstitut zur Verwirklichung von interdisziplinären, bi- und multilateralen Forschungsprojekten in den Geistes- und Sozialwissenschaften sowie als Dialogpartner der Politik zur Förderung der deutsch-französischen Beziehungen.

Diesen wichtigen Aufgaben und Funktionen wird das CMB trotz der Herausforderungen, die insbesondere seine organisatorische Struktur und finanzielle Absicherung betreffen, gerecht.

In diesen Zusammenhang hat die langjährige finanzielle Unterstützung von französischer und deutscher Seite zu einer institutionellen Stabilisierung des CMB entscheidend beigetragen. Bisher basiert die Finanzierung jedoch nicht auf verlässlichen und vertraglich abgesicherten Vereinbarungen zwischen den Trägerinstitutionen in Frankreich und Deutschland. Hinsichtlich der Organisationsstrukturen hat das Zentrum erste begrüßenswerte Schritte auf dem Weg von einem französischen Forschungsinstitut im Ausland hin zu einem binationalen Zentrum mit paritätischen Leitungs- und Gremienstrukturen unternommen.

Die Ausgestaltung der drei Forschungsachsen hat zu einer programmatischen Konsolidierung und inhaltlichen Profilbildung erkennbar beigetragen. Das Zentrum befindet sich insgesamt auf einem guten Weg, eine Balance zwischen

einer flexiblen Plattform für den wissenschaftlichen Austausch und einem Forschungsinstitut mit eigenem Forschungsprogramm zu finden. Die Rotation der wissenschaftlichen Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter wie auch des Leitungspersonals ist zwar grundsätzlich sinnvoll und kennzeichnend für das CMB als Kooperations- und Austauschplattform. Sie darf jedoch nicht zu Lasten der institutionellen Stabilität des Zentrums gehen. Zur Stabilisierung der Personstrukturen bedarf es deshalb noch weiterer Veränderungen. Wichtig ist vor allem die Schaffung von verlässlichen personellen und strukturellen Rahmenbedingungen für die Aufenthaltsdauer der Direktorinnen bzw. Direktoren ebenso wie größere Gestaltungsspielräume und flexiblere Anbindungsmöglichkeiten der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler.

Die folgenden Empfehlungen sollen einen Beitrag zu dieser Entwicklung leisten:

Zur strategischen Ausrichtung

- _ Das CMB sollte sein französisch-deutsches Profil in der deutschen Wissenschaftslandschaft schärfen. Gleichzeitig sollten gesamteuropäische Perspektiven sowohl in der inhaltlichen Ausrichtung und Projektgestaltung wie auch bei der Rekrutierung von Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern sowie der Auswahl von Doktorandinnen und Doktoranden angemessen berücksichtigt werden. Dies bietet sich zum Beispiel im Bereich der europäischen Poetik und Ästhetik bzw. Musikwissenschaft an.
- _ In den wissenschaftlichen Beirat sollten auch deutsche Vertreterinnen und Vertreter von Institutionen außerhalb Berlins berufen werden, um der überregionalen Bedeutung des CMB Rechnung zu tragen.
- _ Der wissenschaftliche Beirat sollte mindestens zwei Mal im Jahr zusammenkommen, um seiner Beratungsfunktion zur wissenschaftlichen Ausrichtung des CMB besser gerecht werden zu können.

Zur Finanzierung

- _ Das CMB sollte in Zukunft über einen verbindlichen Finanzierungsrahmen und verlässliche finanzielle Mittelzuweisungen der Trägerinstitutionen verfügen, was neben vereinbarten französischen Mittelzuweisungen in einer definierten Höhe auch einen stabilen deutschen Finanzierungsanteil voraussetzt. Hauptinteresse aller Trägerinstitutionen sollte die Schaffung von stabilen Rahmenbedingungen durch eine langfristig gesicherte Finanzierungsbasis sein.
- _ Die Weiterentwicklung des CMB hin zu einem binationalen Forschungsinstitut sollte sich mittelfristig in einem erhöhten deutschen Finanzierungsanteil niederschlagen. Dem BMBF wird deshalb im Zuge einer vertraglich geregelten Finanzierung durch alle Partner empfohlen, mit den französischen Trägerin-

stitutionen auch über eine paritätische französisch-deutsche Finanzierung des CMB zu verhandeln.

- _ Die Mittel zur Bereitstellung von Forschungsstipendien für Doktorandinnen und Doktoranden und wissenschaftliche Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter müssen erhöht werden, um mehr Stipendien zur Verfügung stellen zu können.

Zur Organisation und Struktur

- _ Die zuständigen Trägerinstitutionen sollten ihre Anstrengungen deutlich intensivieren, eine verbindliche Vertragsbasis zu finden, die verlässliche strukturelle und institutionelle Rahmenbedingungen für das CMB schafft. Im Zuge der Vertragsverhandlungen sollten die Kompetenzen des Verwaltungsrates transparent gestaltet und die Zuständigkeiten des forschungsstrategischen Beirates als zweitem Aufsichtsgremium der französischen Trägerinstitutionen geprüft werden.
- _ Das BMBF sollte die Weiterentwicklung des CMB von einem französischen Forschungsinstitut mit deutschem Finanzierungsanteil zu einer französisch-deutschen Einrichtung mit einer paritätischen binationalen Organisationsstruktur forcieren und über notwendige Modifikationen der Leitungs- und Entscheidungsstrukturen mit den zuständigen französischen Trägerinstitutionen beraten. Dabei sollten insbesondere das Verfahren zur Besetzung der Stelle der Direktorin bzw. des Direktors transparenter gestaltet und die Gremien- und Leitungsstrukturen in ein angemessenes Verhältnis zur Größe des Zentrums gebracht werden. Zu prüfen wäre eine französisch-deutsche „Doppelspitze“ (Direktorin bzw. Direktor/stellvertretende Direktorin bzw. stellvertretender Direktor). Auf die zweite stellvertretende Direktorenstelle könnte verzichtet werden.
- _ Angesichts des Status des CMB als französisches Forschungsinstitut im Ausland, das zugleich eine Forschungseinrichtung des CNRS ist (UMIFRE), sollte geprüft werden, ob langfristig eine andere Rechtsform gefunden werden kann, die der empfohlenen binationalen Organisations- und Gremienstruktur adäquater entspricht.
- _ Die Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sollten während ihres Aufenthaltes am CMB stabile Rahmenbedingungen vorfinden. Auf der Grundlage des Forschungsauftrags sollten Vereinbarungen mit den leitenden Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern für ihre jeweilige Aufenthaltsspanne abgeschlossen werden, in die auch personelle und sächliche Ressourcen eingehen.

Zur personellen Ausstattung

- _ Die Rotation und befristete Anbindung der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler darf nicht zu Lasten einer kontinuierlichen inhaltlichen Arbeit

und Doktorandenbetreuung am CMB gehen. Die Beschäftigung bzw. Entsendung insbesondere des Leitungspersonals sollte deshalb von vornherein für einen verlässlichen Zeitrahmen von fünf Jahren erfolgen. Der Wechsel der leitenden Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sollte sukzessive erfolgen, um die notwendige Kontinuität der wissenschaftlichen Arbeit zu gewährleisten.

- _ Die Modalitäten für die Aufenthaltsdauer der Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler sollten flexibilisiert werden. In diesem Zusammenhang sollten auch kürzere Aufenthaltsspannen ermöglicht werden, die durch Kurz-Stipendien oder Alumni-Stipendien finanziert werden.

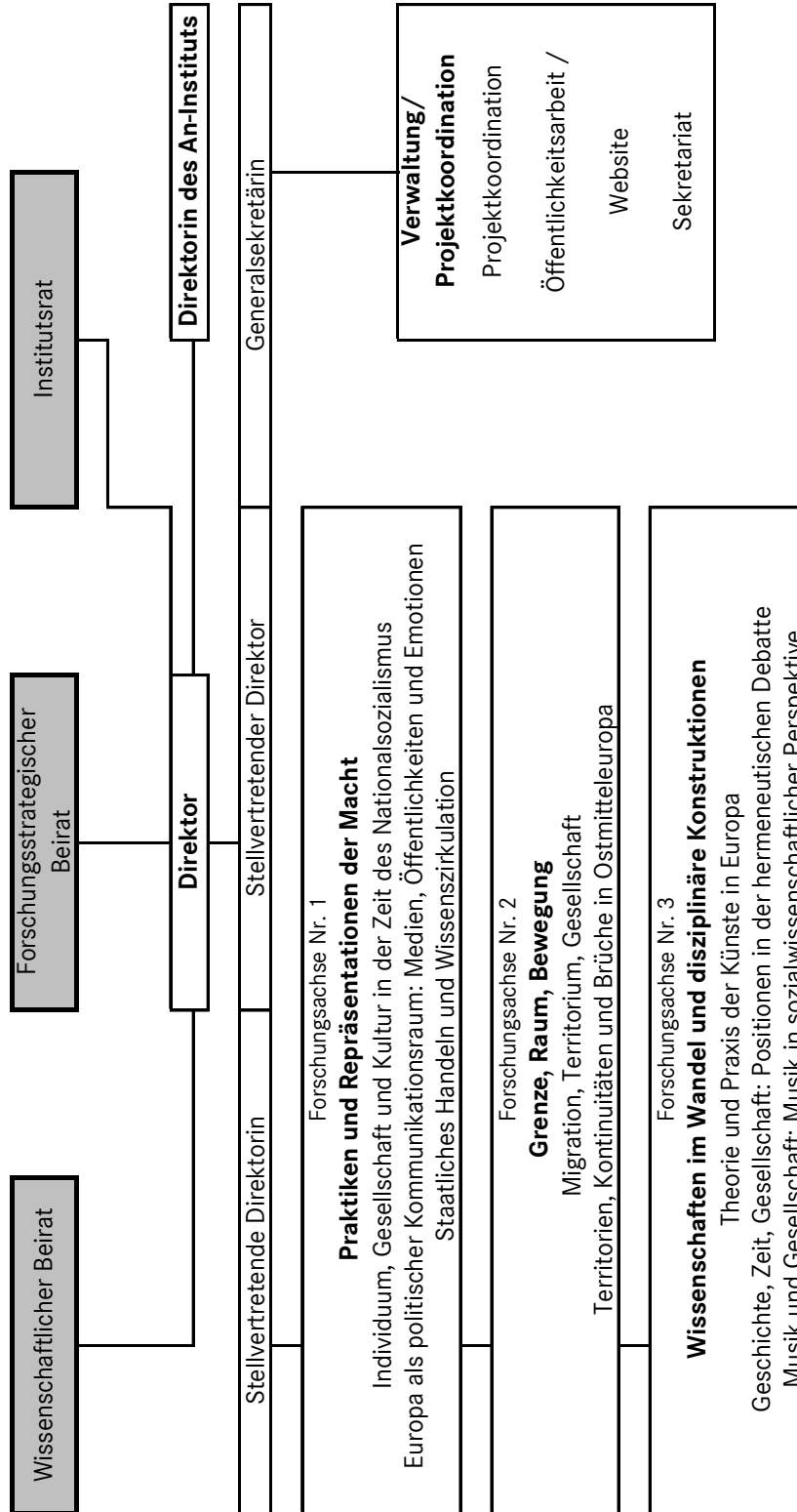
Zu Kooperationen

- _ Das CMB sollte seine universitären und außeruniversitären Kooperationen verstärkt außerhalb Berlins suchen, um seine herausragende Bedeutung als französisch-deutsches Forschungsinstitut in der Bundesrepublik Deutschland auszubauen.

Der Wissenschaftsrat bittet das BMBF, in Abstimmung mit den französischen Trägerinstitutionen, in drei Jahren über die Umsetzung der Empfehlungen zu berichten.

Anhang

Stand: 30.06.2012



Übersicht 2: Verteilung des wissenschaftlichen Personals des CMB (Köpfe) auf die einzelnen Abteilungen/Arbeitsbereiche

Stand: 30.06.2012

Abteilungen / Forschungsachsen	Institutionell finanzierte Wissenschaftler/innen und Verwaltung				
	CNRS	MESR	MAEE	BMBF	Insgesamt
Leitung	1,0 ¹¹		2,0	1,0	4,0
Verwaltung/Projektkoordinatoren/innen			2,0	1,0	3,0
Praktiken und Repräsentationen der Macht	1,0			1,0	2,0
Grenze, Raum, Bewegung	1,0				1,0
Wissenschaft im Wandel und disziplinäre Konstruktionen	1,0			1,0	2,0
Insgesamt	4,0		4,0	4,0	12,0

Abteilungen / Forschungsachsen	Drittmittelfinanzierte Beschäftigungsverhältnisse für Wissenschaftler/innen					
	CNRS	MESR	MAEE	BMBF	Sonstige	Insgesamt
Leitung						
Verwaltung/Projektkoordinatoren/innen				1,0	1,0	2,0
Praktiken und Repräsentationen der Macht					2,0	2,0
Grenze, Raum, Bewegung				3,0 ¹²		3,0
Wissenschaft im Wandel und disziplinäre Konstruktionen					1,0	1,0
Insgesamt				4,0	4,0	8,0

Abteilungen / Forschungsachsen	Doktoranden/innen					Insgesamt
	CNRS	MESR	MAEE	BMBF	Sonstige ¹³	
Leitung						
Verwaltung/Projektkoordinatoren/innen						
Praktiken und Repräsentationen der Macht						
Grenze, Raum, Bewegung				2,0		2,0
Wissenschaft im Wandel und disziplinäre Konstruktionen						
Insgesamt				2,0	37,0	39,0

¹¹ Die Generalsekretärin ist Mitglied der Direktion und leitet die Verwaltung.

¹² Eine Postdocstelle war am 30.06.2012 bereits finanziert, aber noch nicht besetzt.

¹³ Es handelt sich dabei um Doktorandinnen und Doktoranden, die über Stipendien und Zuwendungen anderer Einrichtungen finanziert werden.

Quelle: Wissenschaftsrat nach Angaben des CMB

**Übersicht 3: Vom Centre Marc Bloch in den Jahren 2009 bis 2011
eingeworbene Drittmittel nach Drittmittelgebern**

Stand 31.12.2011

Drittmittelgeber	Drittmittel in T€ (gerundet)			Summe
	2009	2010	2011	
Deutschland				331,43
BMBF	88,63	47,87	155,94	292,45
HUB - Chaire Marc Bloch *	16,80	12,60		29,40
Auswärtiges Amt	9,58			9,58
Frankreich				390,07
ANR	118,44	132,04	101,50	351,97
DREES / Min. Santé		12,80	8,30	21,10
Ambassade de France à Berlin	7,00			7,00
CNRS			10,00	10,00
Deutsch-franz. Drittmittelgeber				107,79
UFA/DFH	5,10	7,94	12,68	25,72
CIERA	13,70	36,80	31,57	82,07
EU				
Stiftungen				36,85
Fritz Thyssen Stiftung	8,35			8,35
Hans Boeckler Stiftung	3,00			3,00
Alexander von Humboldt Stift.		8,00		8,00
Gerda Henkel Stiftung		7,50		7,50
Stiftung für Deutsch-Polnische Zusammenarbeit		10,00		10,00
Sonstige				5,00
InWent - Internationale Weiterbildung und Entwicklung		5,00		5,00
I n s g e s a m t	270,60	280,55	319,99	871,13

* Der „Marc Bloch Lehrstuhl/Chaire Marc Bloch“ war ein Gastprofessorenprogramm für Sozialwissenschaftlerinnen und Sozialwissenschaftler aus Frankreich, die für jeweils ein Semester an die HU nach Berlin eingeladen wurden. Das Programm ist 2010 ausgelaufen.

Quelle: Wissenschaftsrat nach Angaben des CMB

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ANR	Agence Nationale de la Recherche
BMBF	Bundesministerium für Bildung und Forschung
CIERA	Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (Interdisziplinäres Zentrum für Deutschlandstudien und -forschung)
CMB	Centre Marc Bloch
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DREES	La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
FU	Freie Universität Berlin
HU	Humboldt-Universität zu Berlin
MAEE	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
UFA/DFH	Université franco-allemand/Deutsch-Französische Hochschule
UMIFRE	Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Etranger
WZB	Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung
WR	Wissenschaftsrat

wr

wissenschaftsrat

Drs. 2847-13

Berlin 25 01 2013

Avis motivé concernant le Centre Marc Bloch (CMB), Berlin

Table des matières

	Avant-propos	3
A.	Généralités	4
B.	Missions	6
C.	Résultats au niveau de la recherche et de la formation	7
D.	Organisation et dotation	10
E.	Avis et recommandations	13

Avant-propos

En juillet 2012, le Ministère fédéral de l'Education et de la Recherche [*Bundesministerium für Bildung und Forschung, BMBF*] a, en accord avec les organismes de tutelle français, demandé au *Wissenschaftsrat* d'évaluer le Centre Marc Bloch (CMB), centre franco-allemand de recherches en sciences sociales, dans le cadre d'une procédure coordonnée avec l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Alors qu'en mai 2012, l'AERES effectuait une évaluation technique du CMB et expertisait son potentiel scientifique, il a été demandé au *Wissenschaftsrat* de réaliser, sur la base de cette première évaluation, une seconde visite du CMB afin de juger de sa politique scientifique actuelle et future.

Le groupe de travail du *Wissenschaftsrat* a visité le Centre Marc Bloch le 23 octobre 2012. Des représentants des organismes de tutelle français ont été invités à y participer. Des experts, non-membres du *Wissenschaftsrat*, étaient également présents. Le *Wissenschaftsrat* leur en est particulièrement reconnaissant. La commission d'évaluation du *Wissenschaftsrat* a délibéré sur cet avis les 27 et 28 novembre 2012.

En prenant en considération le rapport d'évaluation de l'AERES et après délibérations lors des sessions qui ont eu lieu du 23 au 25 janvier 2013 à Berlin, le *Wissenschaftsrat* a promulgué cet avis.

A Généralités

Le Centre Marc Bloch (CMB) a été fondé en 1992 par le gouvernement français en tant que centre franco-allemand de recherches en sciences sociales installé à Berlin et a été inauguré en 1994. Dans un premier temps, le Ministère des Affaires Etrangères français et le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur français ont assuré en commun la tutelle du CMB. Depuis 1997, le CMB est en outre un laboratoire de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), qui y envoie des chercheurs ainsi qu'un responsable administratif (secrétaire général). Le CMB possède aussi le statut d'institut français de recherche à l'étranger (Unité mixte des Instituts Français de Recherche à l'Etranger - UMIFRE 14) et est en même temps une unité de recherche du CNRS.

Depuis 2001, le Ministère fédéral de l'Education et de la Recherche (BMBF) participe au financement du CMB, suite à la signature en 2000 par le BMBF, le Ministère des Affaires Etrangères français et le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur français d'un mémorandum (aide-mémoire) prévoyant le financement de chercheurs et de doctorants au CMB, ainsi qu'une participation proportionnelle du gouvernement fédéral aux coûts d'infrastructure. En 2006, ce mémorandum a été prolongé pour cinq années. Un renouvellement est actuellement dans un processus d'accord binational.

Depuis 2011, le CMB est également un An-Institut de l'Université Humboldt de Berlin qui, dans le cadre de cette coopération, contribue à hauteur de 25.000 euros aux coûts d'infrastructure du Centre Marc Bloch.

En 2011, les recettes du Centre Marc Bloch étaient de 1,667 millions d'euros, percevant des dotations du CNRS à hauteur de 824.000 euros, du Ministère des Affaires Etrangères français à hauteur de 275.000 euros ainsi que du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur français (122.000 euros). Le BMBF a de son côté augmenté en 2009 sa dotation atteignant en 2011 le montant de 446.000 euros (27% du budget total) et couvrant – entre autres - le loyer des nouveaux locaux, sur la Friedrichstraße à Berlin, dans lesquels le CMB a emménagé en 2011.

De 2009 à 2011, le CMB a réussi à acquérir des financements tiers sur appels d'offre d'un montant de 871.000 euros, dont 38% provenaient d'institutions allemandes

(DFG, BMBF), 45% d'institutions françaises, 12% de partenaires franco-allemands et 5% de fondations ou d'institutions diverses de financements tiers.

Au 30 juin 2012, le Centre Marc Bloch disposait de huit postes de chercheurs institutionnels. Trois d'entre eux sont financés par le BMBF, dont le poste de directeur adjoint allemand. Le Ministère des Affaires Etrangères français finance le poste de directeur et le poste de directrice adjointe française. Le CNRS prend en charge trois postes institutionnels.

A cela s'ajoutent huit postes sur financements tiers pour des chercheurs ainsi que deux postes de doctorants financés par le BMBF. Au total, 39 doctorants ont travaillé au CMB en 2012.

Le CMB dispose en outre de quatre postes administratifs, dont le poste à durée indéterminée de secrétaire général financé par le CNRS, un poste de secrétariat à durée indéterminée financé par le Ministère des Affaires Etrangères français ainsi qu'un poste de coordination de projets et de relations publiques à durée indéterminée, également financé par le Ministère des Affaires Etrangères français.

B. Missions

Selon le paragraphe A de son règlement intérieur, le CMB a les missions suivantes: « (...) constituer un centre de recherche interdisciplinaire embrassant l'ensemble des sciences sociales et humaines ; (...) mettre en œuvre une pratique scientifique franco-allemande avec une ouverture européenne ; (...) conjuguer recherche et formation à la recherche.. ».¹

¹ Règlement intérieur du Centre Marc Bloch, vu l'avis du Conseil de laboratoire en date du 11 Juillet 2011.

C Résultats au niveau de la recherche et de la formation

Depuis sa création en 1992 et son cofinancement par le BMBF à partir de 2001, le CMB s'est développé en un centre de recherche franco-allemand reconnu, jouissant d'une réputation et d'une visibilité scientifiques certaines. Le CMB est aujourd'hui un lieu de séjour scientifique hautement attractif pour les chercheurs.

Au cours des dernières années, le CMB a impulsé à plusieurs niveaux des évolutions positives, créant ainsi un environnement prometteur pour la recherche et la formation. Institut français de recherche à l'étranger à l'origine, le CMB s'est développé en un centre de recherche binational franco-allemand ouvrant la voie à de nombreuses formes de coopération entre chercheurs français et allemands. Fondé dans un premier temps par des chercheurs internationaux en tant que plateforme pour des séjours de recherche, le CMB est devenu depuis un institut de recherche doté d'un programme scientifique convaincant, qui contribue à accroître sa visibilité et son attractivité. Enfin, dans le passé, le CMB n'a cessé d'élargir ses axes et ses thématiques de recherche, ce qui lui a permis d'acquérir un profil de recherche interdisciplinaire pratiqué au sein de coopérations transdisciplinaires dans le cadre des différents projets. Il convient maintenant de consolider et de pérenniser ces évolutions.

Comme l'a souligné l'évaluation de l'AERES, la qualité scientifique du CMB n'apparaît pas seulement dans son programme de recherche convaincant, mais aussi dans son bon niveau de publications et dans l'augmentation constante des financements tiers.² L'organisation du travail de recherche en trois axes – « Pouvoir en exercice : configurations et représentations », « Effet de frontière : espaces et circulation », « Dynamique des savoirs et construction des disciplines » – subdivisés en huit groupes de travail thématiques, remplit une fonction intégrative importante. La réorganisation du programme de recherche autour de ces trois axes, qui sont mis à jour à intervalles réguliers, permet d'intégrer des chercheurs venant de diverses disciplines des sciences humaines et sociales. La manière dont ces trois axes sont conçus laisse cependant aux chercheurs du CMB assez d'autonomie pour présenter de

² Rapport de l'AERES sur l'unité: Centre Marc Bloch, Mai 2012.

nouveaux thèmes de recherche et développer des projets de recherche qui leur sont propres.

Le partenariat contractualisé avec l'Université Humboldt, la très bonne mise en réseau et l'ancrage dans le paysage scientifique berlinois et brandebourgeois encadrent dans d'excellentes conditions les coopérations de recherche. En outre, le CMB a organisé de nombreuses conférences, colloques et ateliers internationaux.

Le CMB a relevé avec succès les défis que pose le développement d'un programme de recherche qui intègre différentes traditions nationales et disciplinaires, sans négliger pour autant l'exigence de visibilité du CMB dans certains domaines de recherche. Il conviendrait toutefois de laisser une place encore plus importante aux approches comparatistes sur des objets franco-allemands ou centre-est-européens.

Un point fort du CMB est son engagement dans le soutien et la promotion de jeunes chercheurs français et allemands. On soulignera de façon très positive la part importante de doctorants rédigeant leur thèse dans le cadre d'une cotutelle, inscrits aussi bien dans une université allemande que française. Le nombre croissant de doctorants provenant d'autres pays que la France et l'Allemagne et effectuant un séjour de recherche au CMB démontre par ailleurs son attrait auprès des jeunes chercheurs.

Le CMB offre dans son ensemble des instruments convaincants pour la formation de doctorants et la relève universitaire. Les doctorants, tout en restant inscrits auprès de leur(s) université(s) durant leur séjour de recherche, sont affiliés à un groupe de travail et sont suivis individuellement dans le cadre d'un programme de tutorat. De plus, le CMB offre la possibilité de participer aux colloques et écoles d'été de l'Université franco-allemande ainsi qu'aux écoles d'été annuelles des instituts français de recherche à l'étranger. Le Centre Marc Bloch met en outre à disposition des moyens financiers afin que les doctorants puissent eux-mêmes organiser des ateliers ou disposer de subventions pour des voyages à caractère scientifique, des traductions ou des aides à la publication.

La pratique de la rotation des chercheurs, y compris pour les chercheurs financés par les institutions de tutelle, est cependant problématique pour le travail du CMB. Les chercheurs affectés venant de France aussi bien que ceux financés par le BMBF ne peuvent être embauchés ou affectés au CMB pour plus de 4 ans. Cette règle de rotation, caractéristique du CMB en tant que plateforme de coopération interdisciplinaire, contribue en principe à son dynamisme scientifique et à son

renouvellement constant. Ce changement constant au niveau du personnel peut néanmoins rendre la continuité et le développement du programme de recherche plus difficile et porter préjudice à la qualité du suivi des doctorants. Le peu de marges de manœuvre dont dispose actuellement le CMB pour influencer la durée du séjour des chercheurs est un facteur aggravant.

De plus, ces dernières années, la réduction à deux ans – au lieu de quatre ans comme il était d'usage – de l'affectation par le CNRS handicape la continuité du travail de recherche et peut porter préjudice à la qualité scientifique du CMB dans son ensemble.

D. Organisation et dotation

Un des plus grands défis structurels du CMB consiste en son assise contractuelle, qui, entre autre, définit sur le long terme son financement. Le mémorandum signé en 2000 n'offre pas de garantie institutionnelle suffisante de la part des institutions de tutelle allemandes et françaises pour créer des conditions-cadres engageant les différentes parties qui soient propices au travail du CMB et ancrées dans le long terme.

La complexité des structures des différents conseils rend en outre plus difficile les procédures administratives et les processus de concertation entre les institutions de tutelles et le CMB. Le CMB a actuellement trois instances externes :

- un Conseil scientifique, comprenant cinq chercheurs français et cinq chercheurs allemands, donne des avis à la fois sur l'orientation scientifique du CMB et sur la nomination des postes de direction;
- un Conseil d'administration, composé des représentants des institutions de tutelle allemandes et françaises, valide l'orientation scientifique de base du CMB et contrôle la tenue du budget. Après proposition du Conseil scientifique, le Conseil d'administration confirme la nomination du directeur et des directeurs adjoints. Un représentant de l'université Humboldt est également membre du Conseil d'administration;
- un Conseil d'orientation stratégique des UMIFRE donne également son accord à la nomination du directeur et de son directeur adjoint français.

Depuis 2006, le CMB dispose de deux postes de directeurs adjoints, un financé par la France, l'autre par l'Allemagne. Avec un directeur, une directrice de l'An-Institut auprès de l'université Humboldt, deux directeurs adjoints et une secrétaire générale, le CMB dispose d'une direction qui semble être surdimensionnée par rapport à la taille de l'institut.

Il existe une tension entre les modalités pratiques de nomination et de financement du poste de directeur et les ambitions binationales par lesquelles le CMB se définit. Le poste de directeur ainsi que l'un des postes de directeur adjoint sont financés par le Ministère des Affaires Etrangères français tandis que le deuxième poste de directeur

adjoint est financé par le BMBF. Un tel financement unilatéral des postes de direction est inaccoutumé et complique l'évolution du CMB en direction d'une institution binationale.

Une réunion annuelle telle que cela est prévu par le mémorandum de 2006 ne permet pas au Conseil scientifique de remplir de manière satisfaisante sa fonction consultative concernant l'orientation scientifique du CMB. Au côté des chercheurs français, le Conseil scientifique se compose de représentants des seules institutions berlinoises, fait qui ne tient pas suffisamment compte de l'importance suprarégionale du Centre Marc Bloch. Le rôle du Conseil scientifique comme instance consultative externe devrait être renforcé et, en conséquence, ancré de manière contractuelle.

Depuis 2011, le Centre Marc Bloch est un An-Institut auprès de l'Université Humboldt. Cet accord, défini sous forme de convention, vise une coopération scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales, à travers le rôle du CMB comme plateforme d'échange international, des projets de recherche menés en commun, la promotion des jeunes chercheurs et des offres d'enseignement. Dans le cadre de cette convention est prévue la nomination d'un professeur de l'Université Humboldt comme directeur de l'An-Institut.

Ce partenariat privilégié concourt de manière importante à l'ancrage et à la visibilité du CMB dans le paysage scientifique berlinois et contribue de façon décisive à lui donner une assise institutionnelle. Le rattachement à l'Université Humboldt est pour cette raison à saluer vivement.

En outre, le CMB fait partie prenante du paysage scientifique berlinois et coopère également avec l'Université libre de Berlin (FU) et avec le Centre de recherche en sciences sociales de Berlin (WZB). L'importance suprarégionale du CMB en tant que centre de recherche franco-allemand et son programme de recherche interdisciplinaire offrent des possibilités pour d'autres projets de coopération.

Le CMB entretient des contacts avec de nombreux partenaires dans la République fédérale. Le statut et le but de ces partenariats ne sont toutefois pas encore suffisamment précisés.

Le CMB ne dispose pas de personnel scientifique embauché pour une durée indéterminée. La durée de séjour maximale est de quatre ans, tant pour les chercheurs financés par les institutions de tutelle que pour les membres de la direction. En plus de la rotation permanente des collaborateurs scientifiques, la grande variété dans la durée des séjours est caractéristique de la structure du

personnel du CMB. La recherche d'un équilibre entre une forte rotation du personnel et la continuité du travail scientifique représente donc un défi permanent. En outre, le manque de marges de manœuvre suffisamment flexibles pour, en fonction des besoins, prolonger ou raccourcir les séjours des chercheurs au CMB constitue un facteur aggravant.

La situation difficile concernant le personnel est actuellement aggravée par la diminution de la contribution financière du CNRS. Alors qu'il prenait en charge neuf postes de chercheurs encore en 2010, le CNRS n'en a financé que trois en 2011. Un déséquilibre en résulte entre chercheurs allemands et français au sein du laboratoire et ceci pourrait éventuellement menacer la stabilité institutionnelle et l'orientation binationale du CMB.

Les droits et les devoirs des doctorants sont réglés par le règlement intérieur du CMB. Leur rattachement, validé dans un premier temps pour une année et qui peut être prolongé suite à une demande motivée et à une évaluation, est décidé par la direction en concertation avec les chercheurs responsables. A l'heure actuelle, le CMB dispose de deux bourses pour doctorants financées par le BMBF, ainsi que de quelques bourses de courte durée (de 3 mois en règle générale) financées sur les fonds propres du Centre. La plupart des doctorants est financée par des bourses et des allocations d'autres institutions et ministères. Le nombre de postes de doctorants et de bourses financés par le CMB est trop faible par rapport au nombre total de doctorants.

Enfin, le CMB manque de moyens financiers pour permettre à ses anciens chercheurs un rattachement institutionnel, par exemple sous forme de bourses pour anciens centristes.

E. Avis et recommandations

En tant que Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales, le Centre Marc Bloch est une institution unique dans le paysage scientifique allemand. De plus, le CMB a une importance exceptionnelle pour les coopérations scientifiques franco-allemandes dans le domaine des sciences sociales et humaines. A plusieurs niveaux, le CMB a une fonction particulière pour les relations scientifiques bilatérales : comme passeur entre les traditions scientifiques françaises et allemandes ; comme pôle d'attraction et plateforme de coopération pour des chercheurs allemands et français ; comme lieu de formation commune de doctorants et de jeunes chercheurs allemands et français ; comme laboratoire de recherche pour la réalisation de projets de recherche interdisciplinaires, bi- et multilatéraux en sciences sociales et humaines ; et, enfin, comme interlocuteur auprès de la sphère politique en vue de promouvoir les relations franco-allemandes.

Malgré les défis concernant sa structure et sa stabilité financière, le CMB remplit pleinement ces missions et assurent ces importantes fonctions.

Dans ce contexte, le soutien financier de longue date apporté du côté français et allemand a contribué de manière décisive à une stabilisation institutionnelle du CMB. Néanmoins, jusqu'à présent, le financement ne repose pas sur des accords fiables et contractuellement sûrs entre les institutions de tutelle en France et en Allemagne. En ce qui concerne les structures organisationnelles, le CMB a entrepris des premiers pas qu'il convient de saluer pour transformer un institut français de recherche à l'étranger en un centre binational avec des structures paritaires au niveau de sa direction et de ses instances.

La mise en place des trois axes de recherche a visiblement contribué à consolider son programme de recherche et à développer son profil scientifique. Le Centre Marc Bloch se trouve en somme sur la bonne voie, lui permettant de trouver un équilibre entre une plateforme flexible pour l'échange scientifique et un centre de recherche avec son propre programme. La rotation des chercheurs ainsi que celle des membres de la direction font sans doute sens sur le principe et sont caractéristiques du CMB, plateforme de coopérations et d'échanges. Cependant, cette rotation ne doit pas se faire au détriment de sa stabilité institutionnelle. Pour une stabilisation des

structures de personnel, d'autres évolutions sont encore nécessaires. Il est avant tout important de créer du point de vue du personnel et de la structure des conditions-cadres stables pour la durée de séjour des directeurs ainsi que de mettre en place des marges de manœuvre plus importantes et des possibilités de rattachement plus flexibles pour les chercheurs.

Les recommandations suivantes sont destinées à contribuer à cette évolution :

Concernant l'orientation stratégique

- Le CMB devrait renforcer son profil franco-allemand dans le paysage scientifique allemand. En même temps, la perspective paneuropéenne devrait être prise en compte de manière adéquate, non seulement en ce qui concerne la direction scientifique et le développement de projets, mais aussi par rapport au recrutement des chercheurs ainsi que dans le choix des doctorants. Cela s'impose, par exemple, dans les domaines de la poétique et de l'esthétique européennes ou encore en musicologie.
- Le Conseil scientifique devrait être également composé de représentants d'institutions allemandes extérieures à Berlin afin de tenir compte de l'importance suprarégionale du CMB.
- Le Conseil scientifique devrait se réunir au moins deux fois par an afin de pouvoir remplir sa fonction consultative dans l'orientation scientifique du CMB de manière plus adaptée.

Concernant le financement

- Dans le futur, le CMB devrait disposer d'un cadre de financement faisant l'objet d'un accord et de dotations financières stables de la part de ses institutions de tutelle. Cela présuppose, qu'au côté de dotations françaises d'un montant défini, il y ait également une participation financière allemande stable. L'intérêt principal de toutes les institutions de tutelle devrait être la création de conditions-cadres fixes au travers d'une base financière sécurisée à long terme.
- A moyen terme, l'évolution du CMB en un institut de recherche binational devrait s'exprimer sous la forme d'une hausse de la participation financière allemande. Sous la forme d'un financement réglé par voie contractuelle entre tous les partenaires, il est par conséquent recommandé au BMBF de négocier également un financement

franco-allemand paritaire du CMB avec les institutions de tutelle françaises.

- Il est nécessaire d'augmenter les moyens disponibles pour les bourses de recherche pour doctorants et collaborateurs scientifiques afin de pouvoir mettre à disposition un plus grand nombre de bourses.

Concernant l'organisation et la structure

- Les institutions de tutelle responsables devraient intensifier leurs efforts de manière importante pour trouver une base contractuelle engageant toutes les parties qui crée des conditions-cadres structurelles et institutionnelles stables pour le CMB. Au cours des négociations contractuelles, il faudrait réorganiser les compétences du Conseil d'administration de manière transparente et réexaminer les responsabilités du Conseil d'orientation stratégique en tant que deuxième instance de surveillance des institutions de tutelle françaises.

- Le BMBF devrait fortement soutenir l'évolution du CMB d'un institut de recherche français avec participation financière allemande en une institution franco-allemande disposant d'une structure organisationnelle binationale paritaire. Il devrait entamer des pourparlers avec les institutions de tutelle françaises concernées sur les modifications nécessaires à apporter aux structures de direction et de décision. Il faudrait en particulier que la procédure de recrutement du poste de directeur soit plus transparente et que les instances et structures de direction soient mieux adaptées à la taille du Centre. Il faudrait examiner le modèle d'un binôme au sein de la direction (directeur/ directeur adjoint). Le deuxième poste de directeur adjoint pourrait être supprimé.

- Compte tenu des statuts du CMB comme institut de recherche français à l'étranger qui est en même temps un centre de recherche du CNRS (UMIFRE), il faudrait examiner la possibilité à long terme d'une autre forme juridique qui soit davantage en adéquation avec la structure organisationnelle et institutionnelle binationale recommandée.

- Pendant leur séjour au CMB, les chercheurs devraient bénéficier de conditions-cadres stables. Sur la base d'une lettre de mission, il faudrait passer avec les chercheurs exerçant des fonctions de responsabilité des accords relatifs à la durée de leur séjour, durant lequel ils disposeraient aussi de moyens en personnel et financiers.

Concernant la dotation en personnel

- La rotation et le rattachement temporaire des chercheurs au Centre ne doivent pas se faire au détriment d'un travail scientifique continu et du suivi des doctorants du CMB. L'emploi ou le détachement, plus particulièrement du personnel de direction, devrait en conséquence être prévu d'emblée pour une période de cinq années. Les rotations des chercheurs exerçant des responsabilités devraient être mieux coordonnées pour permettre d'assurer la continuité nécessaire au travail scientifique.
- Les modalités concernant la durée de séjour des chercheurs devraient être rendues plus souples. Dans ce contexte, des séjours plus courts, financés par des bourses de courte durée et des bourses pour anciens centristes, devraient également être mises en place.

Concernant la coopération

- Le CMB devrait essayer d'établir de manière plus intensive des coopérations universitaires et extra-universitaires à l'extérieur de Berlin afin de renforcer son positionnement exceptionnel en tant que centre de recherche franco-allemand dans la République fédérale d'Allemagne.

Le *Wissenschaftsrat* prie le BMBF de rendre compte, en concertation avec les institutions de tutelle françaises, de la réalisation de ces recommandations dans un délai de trois ans.